Chef-Toast
Pour tes ROTIES et tes SANDWICHES grillés pour tes amis
Gailuron Goderre
20 oz 567g

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

3e année No 120 | Mardi 9 mars 1976 | 24 pages 25 cents

Volley-ball aux Jeux de Jako

La région s'enrichit d'argent

JONQUIERE — Hôtesse des quatrièmes Jeux d'hiver du Québec, la région du Saguenay-Lac-St-Jean se maintient en première position au classement général, à l'issue du premier bloc de compétitions qui s'est terminé hier.

Les athlètes locaux ont recueilli 109 points lors des affrontements dans les cinq premières disciplines au programme, dont une médaille d'argent hier lors des compétitions féminines de volley-ball.

Classement général	Or	Argent	Bronze	Total
Sag.-Lac-St-Jean	6	3	4	109
Rive-sud métropolitaine	1	0	3	95
Québec	5	2	0	78
Est du Québec	0	0	1	75
Montréal-Concordia	5	3	3	73.5
Abitibi-Témiscamingue	1	0	0	70

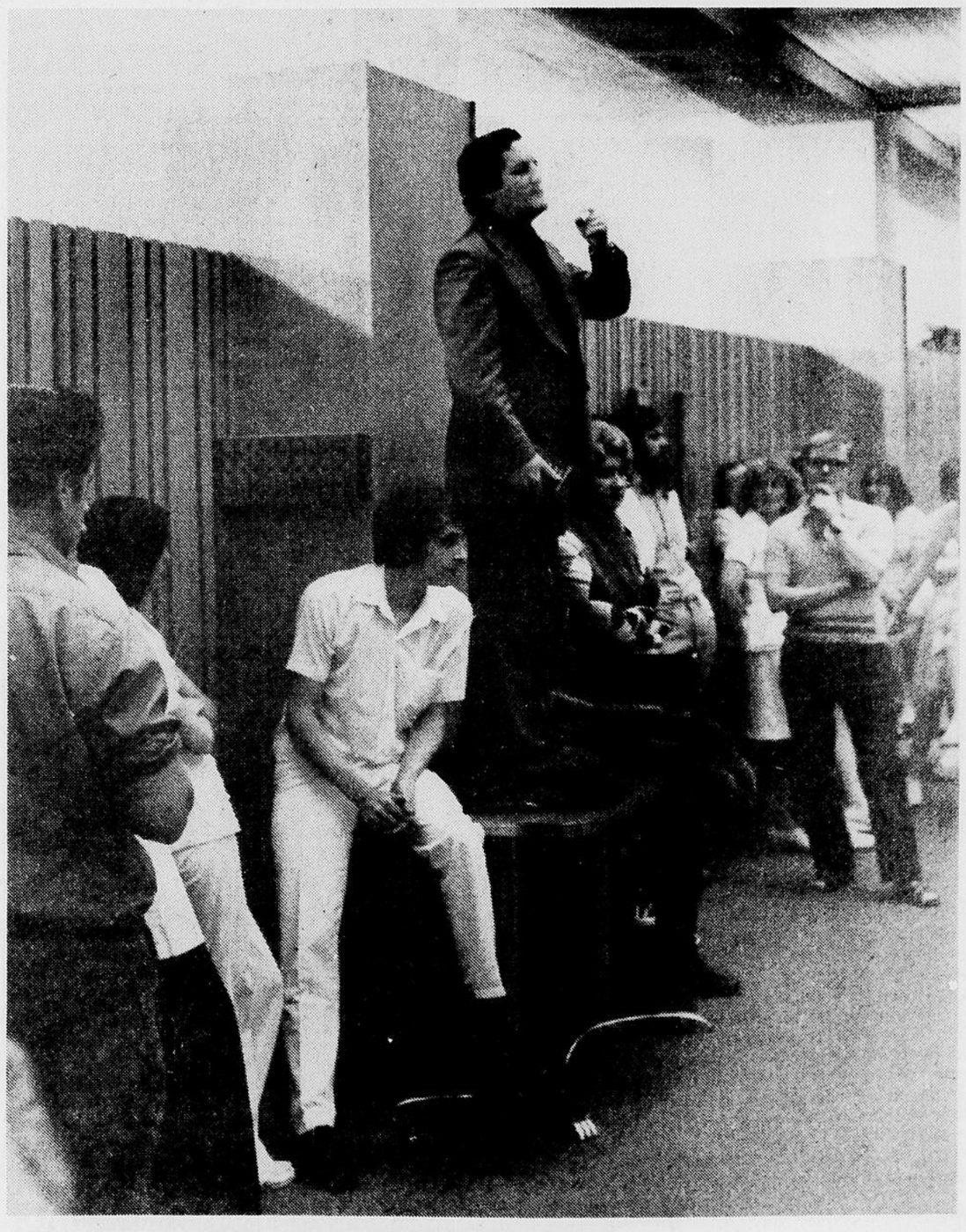
Jako en pages 13, 14 et 17



DU BOUT DES DOIGTS — Sous le regard pieux d'une coéquipière, Ginette Guay se voit obligé d'utiliser la voie des airs pour donner la réplique à sa rivale de la rive sud métropolitaine. Malgré ce bond prodigieux, les Jonquiéroises devront s'avouer vaincues.
(Photo Réal Tremblay)

Front commun régional

Utilisation maximale de la guérilla



DEBRAYAGE — Les employés de l'hôpital de Chicoutimi affiliés à la CSN ont débrayé durant deux heures hier. On aperçoit ici le représentant de la Fédération des Affaires sociales, M. Edgar Lavoie qui s'adresse aux syndiqués rassemblés dans la cafétéria.

par Martha Gagnon

CHICOUTIMI — Les 9,000 travailleurs syndiqués des secteurs public et parapublic de la région veulent continuer d'utiliser à son maximum la technique de la guérilla.

La grande participation aux manifestations du front commun régional qui se sont déroulées hier, montre la volonté très nette qu'ont les syndiqués d'épuiser leur arsenal de moyens de pression.

La décision du conseil d'orientation provincial des trois centrales CSN-CEQ-FTQ, d'attendre au 17 mars pour tenir une consultation générale fait soupirer d'aise plusieurs travailleurs de la région. C'est ce qui ressort d'une petite enquête menée par LE QUOTIDIEN auprès de différents groupes de syndiqués.

La majorité des commentaires recueillis est favorable à l'accentuation de la pression avant la grande décision, celle qui conduira ou non à la grève.

On ne se trompe guère en disant que la grève générale illimitée fait trembler plusieurs syndiqués de la région qui craignent sérieusement de mettre le pied dans la rue.

Lors du débrayage des employés de l'hôpital de Chicoutimi qui s'est prolongé durant deux heures hier, on n'avait qu'à tendre l'oreille pour entendre des syndiqués affirmer qu'ils n'étaient pas décidés à faire la grève. Cette question revenait dans tous les groupes de travailleurs.

Depuis le début des négociations, le harcèlement est à son maximum dans la région. Les enseignants, en particulier, sont demeurés constamment sur la ligne de feu. Que feront-ils de plus durant les deux prochaines semaines? Le représentant de la CEQ dans la région, Louis-Marie Savard parle de débrayages fréquents.

Rappelons que durant la journée de lundi, les enseignants de Chicoutimi ont organisé un défilé d'automobiles impressionnant qui a vite fait de bloquer la circulation durant près d'une heure.

Le front commun régional se réunit aujourd'hui pour évaluer la situation à la suite du conseil d'orientation de la fin de semaine. Selon M. Savard, il est faux de prétendre que le front commun est au bord de l'éclatement. Il explique:

"La question de la grève générale en est une fort importante qui mérite qu'on s'y attarde longuement. C'est ce qu'ont fait les délégués syndicaux lors de ce troisième conseil d'orientation. Personne n'a éliminé le recours à la grève mais la démarche proposée pour y arriver est souvent différente."

Ce qui importe pour le moment, c'est de garder le contrôle de la stratégie, déclare M. Savard.

Pression de l'UPA sur les députés à Ottawa

CHICOUTIMI — Les producteurs de lait industriel de la région, comme ceux de tout le Québec, continuent leurs efforts pour s'assurer qu'ils ne devront pas subir une diminution de revenus, à la suite des nouvelles politiques fédérales en matière de lait industriel.

Il y a quelques jours, les producteurs de la région de Roberval rencontraient le député C.-A. Gauthier, pour tenter d'obtenir son appui, et en fin de semaine, ce fut au tour des députés Langlois et Marceau de recevoir les producteurs de leur comté respectif. Quant au député Marcel Lessard, on espère le rencontrer d'ici peu.

Jusqu'ici, affirme un communiqué de la Fédération régionale de l'UPA, les rencontres effectuées permettent un certain optimiste.

Aujourd'hui, le président et le vice-président de la Fédération régionale, ainsi que dix membres du Syndicat de base, se joignent aux représentants de chacune des neuf autres régions du Québec, soit environ 160 producteurs de lait industriel, pour rencontrer à Ottawa, la députation québécoise, et solliciter son appui.

EN BREF

Trudeau, un chirurgien

Le notaire Claveau, qui assistait au congrès libéral en fin de semaine, admire le premier ministre Trudeau qu'il a qualifié de grand chirurgien parce qu'il coupe le cordon ombilical en rapatriant la Constitution. Voir réactions des régionaux au discours de Trudeau.

En page 3

Faute aux Jeux

Selon le maire de Chibougamau, les Jeux olympiques causent une telle pénurie d'argent disponible au gouvernement que les régions excentriques en sont privées et voient leur économie se dégrader.

En page 6



Révolution "tranquille"

M. Maurice Bellemare a déclaré devant ses partisans réunis dans les salons du Reine-Elizabeth que son parti a choisi le juste milieu, le bon sens. M. Bellemare veut promouvoir l'avènement d'un ordre social équilibré, pondéré.

En page 8

Front commun

La dernière réunion des membres du Front commun n'a pas réussi à faire le consensus sur l'opportunité de déclencher une grève générale illimitée. Les stratèges syndicaux ont donc décidé de reporter au 20 mars la prochaine rencontre.

En page 11

Livre en chute

De nouveau attaquée hier par le dollar, la livre sterling a poursuivi sa chute. Le franc n'a pas échappé aux remous provoqués sur le marché des changes.

En page 18

Droits de la mer

Le 15 mars, les diplomates du monde entier se rencontreront, dans le cadre de la conférence sur les droits de la mer, pour mettre au point l'un des traités les plus complets qui aient jamais été envisagés.

En page 23

SPORTS

Cuisant revers

Au terme d'une bagarre générale, les Saguenéens de Chicoutimi perdent 7 à 1 devant le National de Laval.

En page 15

Eliminée

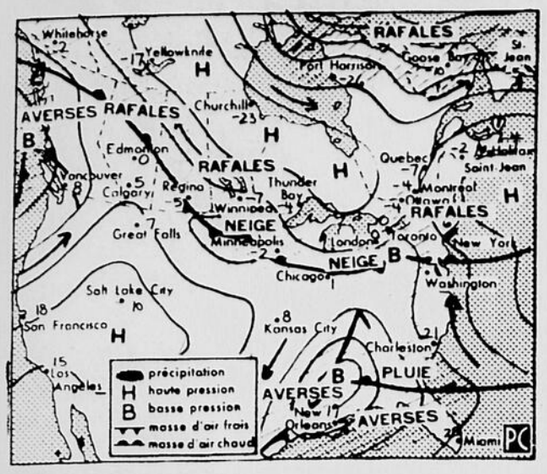
La formation d'Alma a été éliminée des séries de fin de saison de la Ligue régionale midget à la suite de la victoire du National de La Baie.

En page 15

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	10
— Annonces classées	22
— Bandes dessinées	20
— Bourse	19
— Bridge	23
— Cinéma	10
— Décès	23
— Entrecroisés	20
— Finance	18
— Horoscope	23
— Mots croisés	22
— Mot mystère	20
— Patron	22
— Sports	13 à 17
— Télévision	10

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement Canada pour mardi, avec un aperçu pour mercredi.

Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est, Laurentides, Québec et Trois-Rivières: ennuagement suivi de neige en fin de journée. Devenant venteux. Maximum moins 7 à moins 9. Aperçu pour mercredi: dégagement progressif.

Abitibi, Lac-Saint-Jean, Pontiac-Témiscamingue et Haute-Mauricie: quelques passages nuageux. Maximum moins 14 à moins 16. Aperçu pour mercredi: ensoleillé.

Chibougamau: temps clair. Maximum moins 15 à moins 17. Aperçu pour mercredi: ensoleillé.

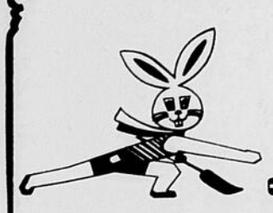
Rimouski et Gaspésie: ensoleillé devenant nuageux en fin de journée. Maximum moins 8 à moins 10. Aperçu pour mercredi: neige.

Baie-Comeau et Sept-Iles: ciel clair. Maximum moins 10 à moins 12. Aperçu pour mercredi: passages nuageux.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Températures minimales et maximales enregistrées dans les principales villes de l'Amérique du Nord dans les dernières 24 heures.

	Min.	Max.
Victoria	0	6
Edmonton	-2	4
Calgary	-1	6
Saskatoon	-9	-2
Regina	-8	0
Winnipeg	-17	-8
Toronto	-7	-1
Ottawa	-15	-8
Montréal	-13	9
Québec	-10	-8
Fredericton	-11	-3
Saint-Jean, N.B.	-9	-3
Moncton	-11	-3
Halifax	-6	-1
Charlottetown	-9	-3
Chicago	-4	5
Detroit	-6	2
Boston	-1	3
New York	1	5
Washington	4	11
Tampa	17	28
Miami	20	28
Los Angeles	10	16
San Francisco	9	13


aux bouleaux avec... jako
DU 5 AU 14 MARS 1976

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI.

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE,
316, avenue Labrecque.
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480.

Alma et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER
Président directeur-général: Gaston VACHON
Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef éditorialiste: Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information: Bertrand GENEST
Chef des nouvelles: Claude COTE
Chef de pupitre: Charles-J. GAUVIN
Directeur des ventes: Paul BERGERON
Directeur de la publicité: Yvon RHAINDS
Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE
Directeur mise en marché: Jean BELAND

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe (No 3213).

La mauvaise publicité sur le comté de Roberval agace le député Lamontagne

par Serge Cloutier

ROBERVAL — A cause des nombreuses nouvelles négatives qui circulent depuis quelque temps, le comté de Roberval projette une image trouble, et cette "mauvaise publicité" agace le député Robert Lamontagne.

Devant les maires du conseil de comté Lac-Saint-Jean-Ouest, réunis en assemblée trimestrielle hier à Roberval, M. Lamontagne a déploré que tant de mauvaises nouvelles se succèdent: l'enquête policière à l'hôtel de ville de Dolbeau (qui n'est pas sous tutelle, a-t-il précisé); la mésentente entre la Traversée et le Festival du Bleuet, et entre la Traversée et la Fédération des marathons; et les rumeurs de fermeture du parc du Mont Plaisant à Roberval. "Nous traversons une période difficile, et chacun prenant ses responsabilités, nous devrons redresser la situation, a ajouté M. Lamontagne." Selon lui, tous ces événements ne sont pas à l'avantage du comté, et il sera impossible d'être à la fois à Mistassini et à Roberval pour les festivités, même si les discussions entre les deux organismes ont sans doute été menées de bonne foi.

Priorités

Le député Lamontagne a ensuite déploré une fois de plus l'absence des villes à la table du conseil de comté, expliquant que le milieu avait pourtant besoin d'une table ronde générale. Pour illustrer sa pensée, il raconte qu'en deux mois et demie, il a reçu pour $15 millions de projets de toutes sortes, et qu'il allait falloir établir des priorités, et se plier à certaines restrictions, qui ne sont nullement, la conséquence des Olympiques, mais qu'il faudrait de toute façon accepter en cette dure période d'inflation.

M. Lamontagne invite donc les dirigeants municipaux à la modération, les projets par année moyenne totalisant environ $10 millions pour douze mois. Les projets de HLM, par exemple, au nombre de 18 dans le comté, sont trop nombreux pour les ressources disponibles, et seulement quatre seraient acceptés en 1976.

Le député a également répété que le projet de papeterie à Saint-Félicien demeurait la priorité du gouvernement, et qu'une réponse d'Ottawa était attendue incessamment.

Répondant aux maires qui critiquaient l'insuffisance du budget de voirie rurale, il a rappelé les priorités déjà fixés, le tronçon de 10 milles allant de Saint-Eugène à Notre-Dame-de-Lorette par exemple, les sorties de Sainte-Jeanne-d'Arc et de Proulx. Il y a 32 municipalités dans le comté, et il est impossible de satisfaire tout le monde, même si le budget est réparti le plus équitablement possible.

Les fusions

M. Lamontagne a ensuite livré un message énergique, affirmant que les fusions entre deux municipalités rurales-soeurs étaient très faciles à réaliser, dans le cadre du code municipal. "Ceux qui désirent vraiment se fusionner, surtout les petites communautés, le font le plus naturellement du monde, a-t-il enchaîné".

Certaines municipalités craignent de perdre des subventions statutaires après la fusion, mais le député les rassure à ce sujet.

Et incidemment, Chambord vient de recevoir une subvention de $108,407.00 pour financer des travaux d'égoûts réalisés en 1974: "Un cadeau de noces pour cette fusion, même s'il arrive un peu tard".

Le Lac-Saint-Jean-Ouest adopte un budget municipal de $57,861

ROBERVAL — Les maires ruraux de Lac-Saint-Jean-Ouest devaient se pencher en fin de journée hier sur un projet de budget pour 1976, qui prévoit des revenus de $57,861.00 et des dépenses de $54,834.00. Le taux de la cotisation des municipalités serait alors fixé à $0.02 du cent dollars d'évaluation, sur une évaluation totale de $67,710,140.00. En 1975, le conseil a terminé ses opérations avec un surplus de $16,569.00.

L'administration du territoire non-organisé de Proulx, qui relève du conseil, coûtera $18,758.00 en 1976, et à la fin de l'exercice en cours, on prévoit un déficit accumulé de près de $3,000.00. Le taux de la taxe foncière est fixé à $2.00 pour 1976. En 1975, on note un déficit de $2,624.00 pour ce territoire.

Notons enfin que M. Gérard Boivin a été réembauché hier pour deux ans au poste de secrétaire-trésorier et assistant-évaluateur. C'est lui qui dirige le secrétariat permanent du conseil, à Normandin.

AU PALAIS DE JUSTICE

La Fabrique de St-Philippe porte sa cause en appel

par Guy Bergeron

JONQUIERE — La Fabrique de la paroisse Saint-Philippe, d'Arvida, a décidé d'en appeler du jugement, rendu le 16 février dernier, par le juge Gabrielle Vallée, de la Cour supérieure, rejetant l'action concernant les bris au temple religieux.

C'est la décision prise en fin de semaine, lors d'une réunion de quelque 250 paroissiens de la paroisse Saint-Philippe d'Arvida, réunis en assemblée générale.

Les paroissiens ne partagent pas l'opinion du juge Vallée à l'effet qu'ils auraient dû intenter leur action près de deux ans avant le 23 septembre 1971, c'est-à-dire, avant la fin de l'année 1969.

Pour en venir à cette conclusion, le juge Vallée a appliqué la prescription de 5 ans de l'article 1688 du Code civil, alors que selon les paroissiens, elle aurait dû appliquer la prescription de 5 ans, commençant à courir à l'expiration d'une première période de 5 ans parce que les vices se sont manifestés graduellement comme le dit la loi. Ils n'acceptent pas la prétention du juge à l'effet qu'il n'y a pas eu manifestation graduelle, c'est-à-dire une gradation dans l'apparition des vices, mais plutôt une répétition des mêmes vices.

Les paroissiens n'acceptent pas non plus la conclusion du juge basée sur le témoignage de l'ingénieur civil, Paul Roberge, de Lalonde & Valois, Lamarre, Valois & Ass. à l'effet que s'il avait fait, en 1964, l'expertise qu'il a faite en 1971, il en serait venu à la même conclusion, à savoir que les murs de l'église étaient en danger de tomber.

Ils n'admettent pas que le législateur exige d'eux, profanes en la matière, les mêmes connaissances que celles des ingénieurs spécialistes et dès lors, que dès 1964, ils auraient dû savoir que leur église deviendrait une perte totale, alors qu'elle venait tout juste de leur être livrée par les professionnels qui l'ont construite, cette livraison ayant été faite le 4 août 1964.

Le vol à l'étalage est un crime grave

CHICOUTIMI — Le juge Louis-René Lagacé à démontré, hier matin, que le vol à l'étalage était un crime grave et que les marchands se devaient d'être protégés.

Un individu de Chicoutimi, Pierre Lessard, qui avait volé pour $200 de marchandises, le premier décembre dernier, aux magasins Lessard sur la Côte, Gagnon & Frères, Woolworth, A.L. Green, a été condamné à une peine d'emprisonnement de 15 jours.

Me Claude Gagnon, procureur de la Couronne, avait signalé que Lessard avait un dossier judiciaire antérieur pour des vols similaires dans des magasins.

Lorsque le juge Lagacé a demandé des explications au prévenu, ce dernier a mentionné qu'il avait ingurgité des boissons alcooliques et que c'était la cause de sa présence devant le tribunal.

Par ailleurs, le complice, qui travaille à l'hôpital de Chicoutimi, devra diminuer ses dépenses au cours des prochains deux mois, puisque malgré son faible salaire, il devra débourser une amende de $100.

Il faut dire que ce dernier en était à son premier dossier.

Tapage

Deux individus de l'Anse-Saint-Jean ont écopé de $25 d'amende après avoir admis leur culpabilité à l'accusation d'avoir fait du tapage à l'hôtel Colibri, dans la nuit du 3 au 4 janvier dernier.

Un des prévenus a expliqué au juge Lagacé qu'ils avaient dû se défendre d'une insulte qu'un des individus leur a faite en urinant dans leurs bottes (couvre-chaussures).

Ce qui a fait dire à Me Jean-Marc Lavoie: "Vous êtes accusés de tapage; eux seront accusés de "pissage".

Cette dernière remarque a déclenché l'hilarité dans la cour, si bien qu'on a eu de la difficulté par la suite a reprendre le sérieux habituel.

Me Fleury poursuit le Progrès

CHICOUTIMI — C'est le 29 avril prochain que s'instruira, en Cour supérieure, l'action au montant de $500,000, intentée par Me J.-Vincent Fleury, d'Alma, contre les conseillers techniques de la CSN, M. Jean-Marie Ouellet et le journaliste Martin Tremblay et la compagnie "Le Progrès du Saguenay".

Me Pierre Bergeron, procureur du "Progrès du Saguenay", a signalé, hier, qu'une dizaine de témoins seront entendus en défense.

Me Fleury avait été présumément attaqué dans sa réputation lors d'une assemblée du Conseil central des syndicats nationaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, à la suite d'une grève qui avait sévi à la Chaîne Coopérative du Saguenay où Me Fleury était le négociateur patronal.

ASSOCIÉE DES APPELS UNIFIÉS ET FÉDÉRÉS

Des conseillers de Jonquière veulent interroger le CRD

par Gilles Paradis

JONQUIERE — Avant de verser sa contribution annuelle de $8,248.37 au Conseil régional de développement, (CRD), le conseil municipal de Jonquière serait désireux de rencontrer les principaux administrateurs de cet organisme afin de faire le point.

Le maire Francis Dufour, après que le conseiller Henri Carrier eut exprimé ce voeu, s'est dit d'accord, spécifiant que ce n'était pas une indication que Jonquière était contre le CRD, qu'il a dit fort valable comme organisme.

Le conseiller Carrier veut tout simplement poser certaines questions au CRD, sur certains dossiers avant que le conseil municipal ne donne son acceptation à la participation à cet organisme, mais c'est probablement le conseiller Edouard Lapierre qui a mis le doigt dans la plaie quand il a dit que le CRD ne péchait pas par excès de publicité depuis qu'il est en place, alors qu'il ne fait parvenir aucun rapport à ses composantes.

Le maire Dufour a renchéri qu'il était d'accord qu'il y avait des représentants de la ville au sein du CRD mais que cela n'impliquait pas nécessairement que les autres conseillers municipaux étaient informés sur ce qui se passait à l'intérieur. "Je suis moi-même le représentant du conseil mais quand je ne puis y assister, je ne puis dire ce qui se passe."

Le conseiller Yvon Dubé, qui avait proposé que le conseil de Jonquière renouvelle sa participation, a retiré sa proposition, ajoutant que par là il ne voulait pas remettre en cause la participation de Jonquière à l'intérieur de cet organisme.

Il se dissocie

M. Yvon Dubé, au cours de cette assemblée, s'est dissocié des propos tenus par un conseiller municipal de Chicoutimi concernant une demande d'avis légal sur le fait que le maire de Jonquière retire la somme de $75 pour chacune des réunions du Conseil métropolitain du Haut-Saguenay.

A l'issue de la réunion, le maire Francis Dufour a révélé qu'aucun représentant des municipalités n'avait demandé à être payé pour siéger sur ce conseil. "Ce n'est pas moi qui ait fait la loi 98. Au contraire, je l'ai combattue. C'est le ministre des Affaires municipales qui a décrété que les personnes qui siégeaient sur ce conseil devaient être payées $75 par assemblée."

M. Dufour a ajouté que cette rémunération était le grand problème du Conseil métropolitain du Haut-Saguenay et qu'il n'avait aucune objection à ce que le ministère des Affaires municipales retire cette prestation.

Quant à la demande d'avis légal qu'il a faite au sujet des frais de représentation des conseillers pour assister au Conseil municipal intermunicipal sur le transport en commun et au Comité d'enfouissement sanitaire, il a dit que c'était à titre privé et que personne n'avait à s'en formaliser.

$10,000 disparaissent d'un coffre-fort éventré

JONQUIERE — Un vol par effraction, commis à l'épicerie Henri Grenier, du boulevard Harvey, à Jonquière, a rapporté à ses auteurs un montant de $10,000 en argent.

Les bandits ont pénétré par effraction dans la nuit de vendredi à samedi dans l'épicerie pour éventrer le coffre-fort et s'emparer de l'argent qui se trouvait à l'intérieur.

C'est le vol le plus important commis au cours des derniers mois dans le secteur de Jonquière.

Le lieutenant Gilbert Barrette a ouvert une enquête sur ce vol.

A Alma

Les voleurs ont été actifs dans le secteur d'Alma, en fin de semaine, chez Boucher Construction, situé sur le boulevard Saint-Judes, de même qu'au Salon du Rembourreur.

Des vols par effraction ont été commis. On évalue à quelques centaines de dollars la somme des marchandises volées.

Au Salon du Rembourreur, le vol n'est que de $20 mais les bandits ont éventré le coffre-fort, causant des dommages pour $500.

Vandalisme

Par ailleurs, les vandales ont été à l'oeuvre aux écoles Saint-Judes et Saint-Pierre, causant des dommages pour $2,500 aux deux endroits.

A Normandin

La Sûreté du Québec, à Dolbeau, a arrêté, en fin de semaine, deux adolescents qui avaient causé des dommages pour $5,000 à l'école polyvalente de Normandin.

Egalement, les policiers ont éclairci une série de vols commis au cours des dernières semaines à Saint-Thomas-Dydime et à Normandin.

Accident

Deux motoneigistes se sont heurtés de front dans la nuit de dimanche à lundi dans le rang 9 à Saint-Ambroise.

M. Sylvain Brousseau et son épouse, du 19 Saint-Dominique, à Jonquière, ont subi de graves blessures lorsque leur véhicule a heurté une autre motoneige, celle-là conduite par M. André Riopel, du 16 rue Verchères, à Jonquière.

Ils reposent dans un état satisfaisant à l'hôpital de Chicoutimi.

IL SE DIT OUVERTEMENT COUPABLE D'INFIDÉLITÉ EN GROUPE, ET SA FEMME LUI DEMANDE DE. . . L'INITIER!

Un homme de 38 ans, de Rimouski, avait cru trouver la meilleure solution à ses problèmes en avouant tout simplement à sa femme que chaque jeudi soir, il se rendait coupable d'infidélité en groupe. Il était en effet fatigué d'inventer chaque fois de nouvelles excuses et, au risque de mettre son foyer en péril, choisit de poser un beau geste: la franchise.

Il s'attendait à la consternation, mais sa femme fut juste un peu surprise. « Heureusement que tu me l'as dit, je commençais à m'imaginer des choses », lui répondit-elle. Elle ajouta que tout cela devait être bien agréable, et demanda pourquoi les hommes faisaient preuve d'une pudeur dépassée en tenant leur femme à l'écart de tels jeux anodins. Enfin, elle promit de lui pardonner, à la condition qu'il l'initie! Pris à son propre piège, notre homme arriva avec sa femme chez ses amis, le jeudi suivant. Elle se montra à la hauteur, jouant au « charlemagne » et buvant son verre de « Beau Geste, le gros gin des infidèles » avec autant de cran que les hommes. Depuis, chacun amène sa femme, et les parties de cartes des infidèles sont beaucoup plus gaies. Ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants.

(Annonce)

Gagnant de JAKO

Cantin, Roy & Séguin

CANADIEN TIRE

JONQUIERE

NUMERO:

1189

Au cegep de Jonquière

"Ils veulent la tête à Boily à tout prix"

par Denise Pelletier

JONQUIERE — Les professeurs du Collège de Jonquière en ont assez du directeur général Claude Boily: ils veulent sa tête à tout prix, et ils sont prêts à employer tous les moyens pour qu'il soit la première victime d'un grand ménage qui est, selon eux, absolument nécessaire dans l'administration du collège.

Engagement peu orthodoxe des cadres, nomination "illégale" du directeur général, mauvaise administration des ressources, manque de personnel: l'exécutif du syndicat des professeurs du Collège de Jonquière avait convoqué hier une conférence de presse au cours de laquelle tous ces sujets ont été abordés.

Comme preuve concrète de l'incurie de l'administration, le syndicat donne un exemple: il pleut à chaque printemps sur la tête du monde dans la bâtisse. C'est l'argent du public qui s'en va dans la réfection annuelle de la toiture.

Il y a certainement, disent-ils, des incompétents quelque part qui ont engagé d'autres incompétents lorsqu'ils s'est agi de construire le collège.

Pour les professeurs, le directeur Claude Boily n'a rien fait de bon depuis les trois ans qu'il occupe le poste. Il s'est occupé de soigner son image, de voyager, et il choisit soigneusement ses auditeurs lorsqu'il décide de faire une apparition publique.

Le syndicat conteste donc le récent renouvellement, par le conseil de gestion, du mandat de M. Boily, par un grief soumis dès hier au tribunal du Travail. Selon le syndicat, la procédure prévue dans le décret n'a pas été respectée, les principaux intéressés, professeurs, commission pédagogique, professionnels, n'ont pas été consultés.

Démission de Gérard Sénéchal

Le syndicat se dit "très heureux" de la démission récente du directeur des services pédagogiques, M. Gérard Sénéchal, qui était "le 2ième sur la liste après Claude Boily". Mais là encore, l'administration a procédé d'une façon inacceptable, disent les membres de l'exécutif, M. Sénéchal dit qu'il ira étudier pendant quelques années, pour ensuite revenir au collège et s'occuper d'un projet qui lui tient à coeur, le Centre des ressources éducatives.

Le syndicat en conclut que l'administration a assuré M. Sénéchal d'un poste lorsque le CRE sera créé: pour eux, c'est encore un poste qui sera comblé avant d'être ouvert.

Le collège en régression

Les professeurs mettent également au compte de l'insouciance et de l'incompétence du directeur général ce qu'ils appellent la "régression" du Cegep de Jonquière. Perte d'options, perte d'étudiants (passés de 3,000 en 1972 à 2,500 en 76) perte d'exclusivité sur certaines options, tout cela parce que, disent les professeurs, personne ne défend les intérêts du Collège de Jonquière auprès des instances du Collège régional. Le CJ était, il y a trois ans, une institution d'avant-garde, il y avait des projets audacieux, nouveaux, on n'hésitait pas à prendre des risques: maintenant, depuis l'entrée en fonction de M. Claude Boily, le CJ, toujours selon les professeurs, est en train de devenir une simple "succursale" du Collège régional.

Il faut ajouter à cela une mauvaise administration des ressources, alors qu'il manque de matériel et de personnel dans les services de secrétariat et d'imprimerie, qui sont à la disposition de l'administration, mais non des professeurs et des étudiants.

Département des communications

Le syndicat affirme que le conseil de gestion avait, à la demande des professeurs, dès le 15 octobre, demandé à la direction des services pédagogiques d'effectuer une enquête sur le département des communications. Mais rien n'a été fait parce que, selon le syndicat, la DSP aurait alors dû s'avouer responsable de certaines irrégularités qui auraient pu être découvertes, notamment des entorses au régime pédagogique, pour lesquels l'autorisation de la DSP est requise.

Ils n'ont rien pu tirer d'une rencontre avec les trois tuteurs nommés par l'administration. Ces derniers n'ont saisi aucun document. S'il y avait des documents compromettants pour l'administration, on peut être certain qu'ils ont disparu depuis longtemps, ironise le syndicat.

Cette question de la mise en tutelle des communications sera d'ailleurs portée à la connaissance du tribunal du Travail, qui pourra peut-être instituer une enquête plus valable que celle du "comité bidon" de la tutelle, qui doit remettre son rapport au moment où tout le monde sera en vacances.

Négociations

Le syndicat a la certitude qu'il y aura, aujourd'hui, 12 à 15 mises à pied parmi le personnel enseignant du collège, comme cela se produit chaque année. Par ailleurs, les professeurs n'ont remis aucune note de mi-session, car ils considèrent que les élèves n'ont pas suivi tous les cours nécessaires. Il y a un très grave danger pour la session toute entière, selon eux, d'autant plus que les mesures de harcèlement seront amplifiées d'ici au 20 mars. Ils souhaiteraient que les administrateurs locaux collaborent avec eux pour sauver la session plutôt que de continuer à "administrer les stupidités du ministère de l'Education".



A BAS LE DIRECTEUR — Une fois de plus, le syndicat des professeurs du Collège de Jonquière s'en est pris vivement à l'administration de l'actuel directeur général, M. Claude Boily.

Au cegep régional

Les profs dénoncent des fautes budgétaires

JONQUIERE — Des fautes budgétaires commises en 1973 ont été entérinées la semaine dernière par le conseil d'administration du Collège régional. C'est l'exécutif du syndicat des professeurs du Collège de Jonquière qui fait cette affirmation, et qui en donne comme preuve le procès-verbal de la dernière réunion du CA.

On y lit que des primes de séparation ont été accordées à M. Marcel Girard, ancien directeur du Collège de Chicoutimi ($12,000), et à M. Roland Gauthier, ancien directeur du Collège régional (son salaire pendant un an). Or, ces décisions ont été prises sans autorisation du M.E.Q. Cette autorisation sera probablement accordée, mais le syndicat estime qu'il aurait été plus logique d'obtenir l'autorisation avant de prendre la décision.

Ensuite, en 1973, des primes de $100 à $150 par mois ont été versées à des personnes travaillant au siège social du Collège régional, en "complément de salaire". Or, ni le comité exécutif, ni le conseil d'administration du CR n'avaient été avisés, et il n'y avait donc aucune autorisation légale pour ces dépenses.

Selon le syndicat, ce sont les comptables-vérificateurs qui auraient demandé, récemment, au Collège régional, de "mettre de l'ordre" dans ses budgets, ce qui explique que le Conseil d'administration ait entériné, "à la vapeur" des dépenses qui ont été faites il y a trois ans.

Réactions nuancées des régionaux au discours "choc" de Trudeau

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — L'intransigeance du premier ministre Trudeau, en fin de semaine à Québec, au congrès des libéraux fédéraux, et la vigueur de ses déclarations, que plusieurs ont qualifiées d'arrogantes, a suscité un peu partout des réactions de toute sorte. A tel point qu'on a parlé de mésentente profonde entre libéraux, fédéraux et provinciaux.

Cependant, il semble qu'il faille nuancer quelque peu ces réactions au plan régional, à la lumière d'un mini-sondage effectué auprès de quatre députés libéraux de la région, soit les députés Paul Langlois (Chicoutimi, fédéral), Ghislain Harvey (Dubuc, provincial), Roger Pilote (Lac-Saint-Jean, provincial), Gilles Marceau (Lapointe, fédéral), et d'un représentant de l'Association libérale fédérale du Québec, Marcel Claveau. Les autres députés n'ont pu être rejoints.



SYNDICAT VS ATHLETES — Les jeunes athlètes participant aux Jeux de Jako, se sont montrés fort dépités, hier matin, alors que le piquetage des employés de soutien du Collège de Jonquière, pendant quelques heures, hier matin, les a empêchés, qui de regagner sa chambre, qui d'en sortir.

En fait, seul le député Roger Pilote s'est montré en désaccord avec le premier ministre Trudeau, et ce, plus sur l'attitude adoptée par le premier ministre au congrès de Québec, que par le fond de ses déclarations. Sur ce dernier point, il a allégué qu'il n'avait pas eu encore l'opportunité de prendre connaissance du texte intégral du discours de M. Trudeau, réservant ses commentaires pour plus tard.

Le député du comté Lac-St-Jean a soutenu que M. Trudeau lui donnait l'impression de l'homme qui laisse la situation se détériorer, et qui, par la suite, se lave les mains des conséquences en prétextant: "Je vous l'avais bien dit".

Quant aux allégations pour le moins "piquantes" de M. Trudeau à l'endroit de M. Bourassa, M. Pilote a indiqué qu'il laissait à son chef le soin de se défendre.

Ghislain Harvey

Le député de Dubuc, Ghislain Harvey, qui d'ailleurs assistait au congrès, n'a pas semblé incommodé par les déclarations du premier ministre canadien. "Il faut comprendre M. Trudeau, a-t-il indiqué, car il adopte, dans ses déclarations, une position canadienne, notamment dans le dossier de la Constitution et du déficit olympique."

Le député a la certitude que les deux gouvernements vont finir par s'entendre au sujet du dossier olympique, et ce par l'intermédiaire d'une aide indirecte (augmentation des budgets à l'Habitation, aide accrue du MEER, etc.).

M. Harvey affirme d'autre part qu'on ne peut être en désaccord avec la position constitutionnelle de M. Trudeau, car ce dernier aborde le problème avec une dimension historique, laquelle démontre que le Canada est le seul pays du Commonwealth à ne pas avoir rapatrié sa Constitution.

Enfin, s'il ne nie pas les remous qu'a provoqués le discours du premier ministre canadien, M. Harvey diminue néanmoins l'importance qu'on leur a accordée.

La question devrait selon lui être abordée au congrès libéral provincial du Québec, les 23 et 24 avril prochain.

Paul Langlois

Il fallait sans doute s'y attendre, les réactions des députés fédéraux à l'attitude de M. Trudeau ont été tout au moins, plus conciliantes.

Pour un, le député de Chicoutimi à la Chambre des Communes, Paul Langlois, abonde "à 100%" dans le sens de M. Trudeau, autant sur la question du déficit olympique que sur celle du dossier constitutionnel. "Quand je vois (un) certain gouvernement nous accuser de faire du chantage dans le projet de Parc-Saguenay, et qu'au même moment il veut négocier le déficit olympique en retour du rapatriement de la Constitution, je me demande où réside le véritable chantage", a lancé M. Langlois. "C'est de la folie furieuse".

Enfin, le député de Chicoutimi ne croit pas qu'il y ait véritablement dissension au sein des libéraux. Des divergences, tout au plus... Ce qui lui semble d'ailleurs un signe de vitalité qui ne compromet en rien l'unité du parti.

Gilles Marceau

Le député de Lapointe, Gilles Marceau, partage les sentiments de M. Langlois. Il ne voit ainsi rien de répréhensible dans l'attitude de son chef envers M. Bourassa. "M. Trudeau a été à l'endroit de M. Bourassa ce qu'il est à l'endroit, des autres députés de ses propres députés, c'est-à-dire intransigeant. Je ne m'en dramatise pas".

Ce sont plutôt, selon lui, les réactions au discours du premier ministre qui devraient faire l'objet d'une plus grande attention. "Le provincial "engueule" tout le temps le fédéral. Quand le contraire se produit, on crie au scandale, comme s'il (le fédéral) outrepassait ses droits".

Me Marceau affirme par ailleurs que M. Trudeau n'a pas fermé la porte, quoiqu'on en pense, à une aide éventuelle du fédéral pour combler le déficit olympique. Il a simplement, dit-il, réaffirmé qu'il n'y aurait pas d'aide directe.

Quant au débat constitutionnel, le député de Lapointe ne voit pas d'obstacle majeur à rapatrier dans un premier temps la Constitution, et dans un deuxième, à l'amender, tout en s'assurant, dans la première étape, de la protection, essentielle au Québec, en matière linguistique et culturelle.

Marcel Claveau

De 200 à 400 libéraux ont pu sortir du congrès désenchantés des déclarations de M. Trudeau, estime le directeur de l'Association fédérale du Québec, pour la région, M. Marcel Claveau. Ce qui toutefois n'est pas, selon lui, un signe de scission. Il attribue le malaise au manque d'information des militants, et à une certaine impatience, explicable, du premier ministre. Selon Me Claveau, M. Trudeau s'est sans doute lassé de répéter toujours la même chose quand on parle de déficit olympique, et d'entendre toujours les mêmes réticences, quand on parle de Constitution.

Il a qualifié l'auteur de la controverse de grand administrateur et son discours de "nationaliste". Discours qui aurait scandalisé les gens amorphes. "Le premier ministre a le courage de vouloir couper le cordon ombilical (rapatriement de la Constitution). Il est un grand chirurgien".

Dans les cegeps

Document ultra-confidentiel intitulé "GTX" à l'étude

JONQUIERE — Dans les Cegeps du Québec, un document ultra-confidentiel du ministère de l'Education circule sous le manteau. Intitulé "GTX" (groupe de travail X), ce document propose des réformes à apporter au système d'enseignement collégial, notamment des changements à la loi 21 et des modifications au régime pédagogique.

Selon le syndicat des enseignants du collège de Jonquière, qui admet cependant n'avoir pas eu le temps d'étudier le document à fond, ces réformes seraient des applications pratiques de la philosophie contenue dans le rapport Nadeau sur l'enseignement collégial.

Certains éléments leur paraissent déjà inacceptables. Une modification à la loi 21 ferait du directeur général du collège un président-directeur général. Le conseil de gestion serait composé de 13 personnes au lieu de 19, soit six représentants du milieu socio-économique, deux professeurs, deux étudiants, deux "autres personnes", ainsi que le PDG.

Ce dernier d'ailleurs serait nommé pour cinq ans et son mandat serait renouvelable.

Autre modification radicale: le cours professionnel passe de trois ans à deux ans. Sur 60 crédits à obtenir par l'étudiant, 36 seront spécifiques aux objectifs du cours, 6 viseront des objectifs provinciaux (probablement des cours de français), 6 des objectifs de l'institution (cours obligatoires choisis par le Conseil de gestion), et 12 seront consacrés aux objectifs personnels de l'étudiant.

On propose par ailleurs que ce dernier puisse suivre jusqu'à 45 crédits en dehors de l'institution, ce qui, selon les professeurs, ouvre la voie à tous les abus, permettant des compressions importantes de personnel alors que la formation des étudiants sera assurée par l'industrie.

Durant les négociations

L'UQAC n'usera pas de l'injonction

par Martha Gagnon

CHICOUTIMI — Tant que les négociations se poursuivront à la table-réseau, l'Université du Québec à Chicoutimi n'usera pas de l'injonction pour forcer les lignes de piquetage dressées par le syndicat des employés de soutien (FTQ).

Les administrateurs locaux espèrent qu'une entente survienne bientôt à la table provinciale où toutes les constituantes de l'Université du Québec veulent régler les clauses normatives.

Le responsable des relations publiques à l'UQAC, M. René Laberge, affirme: "Tant qu'il n'y a pas rupture des négociations, il vaut mieux ne rien faire qui puisse nuire à la discussion."

Du côté syndical, l'optimisme de vendredi dernier commence à s'estomper. Le grand déblocage qui devait avoir lieu à la table de négociations en fin de semaine ne s'est pas produit. La présidente du syndicat, Mme Lise Bluteau, est revenue de Montréal la mine basse. Plusieurs points importants restent encore à négocier.

Les deux parties ont conclu des ententes de principe sur la procédure des griefs, les affectations et l'ancienneté. Elles sont loin d'un accord en ce qui regarde la sécurité d'emploi et les congés de maladie.

Sur ce dernier point, l'université se montre ferme. Alors qu'elle accordait dans l'ancienne convention collective 20 jours de congés de maladie par année, payés à 100 pour cent du salaire, elle restreint maintenant son système à neuf jours de congés payés à 85 pour cent du salaire avec un délai de carence de trois jours.

Ce qui soulève le mécontentement des syndiqués, ce n'est pas tant la diminution des congés que le refus de l'université de rendre monnayables les congés accumulés par les employés dans l'ancienne convention.

Le syndicat propose dix jours de congés de maladie à 85 pour cent du salaire et un délai de carence de deux jours. Il réclame en plus le maintien des congés accumulés.

Selon la présidente syndicale, il s'agit d'une habitude de vie qui ne peut se transformer du jour au lendemain. Pour l'université, l'important est de mettre fin à un système abusif.

Encore hier, les négociations se poursuivaient à la table-réseau. Les conciliateurs devaient s'entretenir avec la partie patronale au cours de l'avant-midi.

Les constituantes

A Chicoutimi et à Montréal, la grève continue. Dans les autres constituantes de Rimouski et l'Institut de recherche Armand-Frappier, un vote sur la grève doit être pris mercredi. Rappelons qu'à Rimouski, la direction de l'université a décrété le lock-out.

Dans la région, l'université est la première institution d'enseignement paralysée par la grève. Seul le groupe des employés de soutien, affilié au Syndicat canadien de la Fonction publique, est directement touché par le conflit. Les professeurs et les étudiants continuent de respecter les lignes de piquetage.

500 syndiqués visitent le député du Lac-St-Jean

ALMA — Une manifestation de quelque 500 membres des syndicats du Front commun s'est déroulée en début d'après-midi hier, devant la résidence du député du comté de Lac-Saint-Jean, M. Roger Pilote.

Le député a alors discuté avec des porte-parole des manifestants, profitant de la circonstance pour faire connaître son point de vue général sur la situation actuelle.

M. Pilote affirme qu'il souhaite de tout coeur que les parties en arrivent à une convention négociée, et non pas à un décret, et précise même qu'il sait très bien ce qu'un décret représente, pour en avoir vécu un alors qu'il était lui-même enseignant.

D'un autre côté, il rejette l'idée de nommer un médiateur, précisant que ce dernier n'étant pas un élu, on ne devrait et ne pourrait pas lui confier un mandat déterminant. Le gouvernement sera jugé par la population qui l'a élu, et on ne peut permettre qu'un tiers prenne des décisions engageant le gouvernement.

La manifestation s'est déroulée dans l'ordre, et en se quittant, le député et les dirigeants des enseignants de Lac-Saint-Jean auraient décidé de se revoir dès le prochain lundi, pour discuter et échanger des points de vue.

LE PRESTIGIEUX HOTEL
Castelhaïti
PORT-AU-PRINCE, HAITI
Le plus grand hôtel d'Haïti...
Le meilleur achat des CARAIBES.
Le charme créole et parisien.
SPECTACLES EROTIQUES
Lieux de vacances ouverts à l'année longue.
Situé sur la montagne avec vue sur l'océan, la ville et les montagnes.
Modernes chambres climatisées. Piscine.
Excellente cuisine française et créole. Club de nuit intime.
Salon bar, danse.
Prix spéciaux pour groupes et conventions.
Pour informations, écrire directement
CASTELHAITI
P.O. Box 446, Port-au-Prince, Haiti
OU APPELER NOS REPRESENTANTS
HETLAND & STEVENS
696, Yonge Street,
TORONTO, ONTARIO,
TEL.: (416) 923-3501
Spécial pour groupe et convention

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Le congrès libéral a fait deux vainqueurs et une victime...

Energiquement bousculé par le Canada anglais depuis l'adoption de la loi anti-inflation et la projection qu'il a faite à la télévision torontoise de la "nouvelle société", le premier ministre Trudeau a profité du congrès de l'aile provinciale du Parti libéral national, à Québec en fin de semaine, pour remporter une victoire facile et se défouler.

Dans un langage direct et incisif, le chef de l'Etat canadien a voulu dissiper les rumeurs autour d'une contribution supplémentaire au déficit prévu des Jeux olympiques. Sur ce sujet précis, même si les Montréalais ont grincé des dents, personne ne se surprend du refus opposé à Québec. Mais les commentaires de M. Trudeau sur le rapatriement de la Constitution et la justification de la loi 22 sur la langue officielle ont indisposé la majorité des Québécois.

Si le premier ministre a ridiculisé son homologue québécois et enlevé toute illusion aux contribuables de la Belle Province relativement à la participation financière du Canada au déficit des Olympiques, c'est parce que M. Bourassa a personnellement mené une campagne en exposant de nouveaux arguments rendant "logique" une plus grande générosité de pouvoir central à l'endroit des Jeux olympiques.

Mais il aurait fallu être bien naïfs pour espérer que M. Trudeau se laisserait charmer par le raisonnement de M. Bourassa. Le gouvernement canadien a pris toutes les précautions pour éviter le piège tendu par le maire Drapeau. S'il venait à la rescousse du Québec aujourd'hui, il perdrait la face devant le Canada anglais.

Le seul espoir résidait dans une reconnaissance spontanée de secteurs importants du Canada anglais des retombées que tout le pays retirerait de cet événement mondial. Vers la fin de l'an dernier, l'Ontario semblait progressivement se laisser gagner à cette possibilité. J'ai même lu deux éditoriaux de confrères anglophones suggérant au gouvernement canadien de réviser son attitude et de considérer les Olympiques, dans sa participation financière, comme une grandiose initiative nationale. L'Ouest demeurait toutefois carrément hostile à une telle conception.

Le jour n'était pas loin où un député anglophone s'apprêtait à soulever l'affaire en Chambre, quand les scandales éclatèrent au chantier olympique et que Québec dut imposer sa tutelle. Le Canada anglais fit alors une volte-face définitive.

Le ministre Jean Chrétien, président du Conseil du Trésor, rappelait cette triste étape dans le cheminement du dossier olympique en observant devant les congressistes libéraux... "Le problème, c'est que le fameux bain de Drapeau n'a pas de bouchon". Et le ministre des Finances Raymond Garneau de renchérir, désabusé: "Non seulement la baignoire n'a pas de bouchon, mais le trou est bouché par toutes les saletés qui sont tombées dedans..."

M. Trudeau a donc tenu à mettre le point sur les "i" en répétant en substance: "Je vous avais prévenus, mais vous n'en avez fait qu'à votre tête. Vous vous êtes quand même précipités dans les sables mouvants des extravagances olympiques. Débrouillez-vous maintenant. Je ne lèverai pas le petit doigt pour vous en sortir."

Encore une fois, M. Trudeau ne pouvait guère tenir un langage différent, puisque le Canada anglais l'observait avec une connaissance parfaite de la correspondance échangée avec Bourassa à ce sujet.

Mais sans doute que les ministres francophones à Ottawa tenteront de trouver des moyens indirects. Ce ne sera toutefois pas facile car M. Garneau a lui-même indiqué qu'il ne se prêterait pas à des exercices de camouflage.

Si M. Trudeau était justifié de rappeler les faits du dossier olympique, on s'explique mal son attitude à l'endroit de la loi 22. Quant au rapatriement de la Constitution, sa volonté d'agir sans le consentement du Québec provoque déjà une levée de boucliers.

Bref, le dernier congrès de l'aile québécoise du Parti libéral canadien semble avoir fait un grand perdant: le premier ministre Bourassa, et deux vainqueurs: Pierre Elliott Trudeau, dans le Canada anglais, et le Parti québécois, dans la Belle Province.

Bertrand TREMBLAY



PAROLE AUX LECTEURS

Le projet du maire, c'est la folie des grandeurs!

Quelques lignes pour attirer l'attention des citoyens de Chicoutimi, au sujet du projet de rénovation du centre-ville.

Je ne suis pas contre les améliorations, au contraire, mais avec mesure et sagesse. Démolir l'hôtel de ville qui est un bel édifice solide et qui fait partie de notre histoire, c'est la folie des grandeurs! et c'est nous, les payeurs de taxes qui paieront la note. En Europe, on conserve les vieux édifices comme des biens précieux, ici, on démolit tout; c'est vraiment regrettable.

Dans chaque ville, il y a une partie vieille et une partie neuve. Que l'on s'en accommode, c'est ce qui fait son charme.

J'espère que les citoyens de Chicoutimi s'élèveront contre ce projet exagéré qui coûtera au moins $15 à $25 millions à la population et qui profitera surtout à engraisser le porte-monnaie de certains intéressés. Nous n'en avons pas les moyens.

M. et Mme C.-M. Simard, rue Price, Chicoutimi.

Le 8 mars.

J'ai été bien traité à l'Hôpital de Chicoutimi

J'ai été hospitalisé à l'Hôpital de Chicoutimi du 4 février au 3 mars 1976. Pendant mon séjour, il n'y a eu aucun manque en ce qui concerne la qualité du travail fait ou des soins dispensés par les infirmières, infirmiers, auxiliaires, ceux qui font les repas, le ménage, etc., etc., (et ceci même pendant les "DEBRAYAGES"). Ceux que j'ai vu partir les mercredis et jeudis après-midi ont fait leur travail durant l'avant-midi, pour ainsi ne pas incommoder les patients.

Je présume que tous et chacun ont droit aux services médicaux, (c'est nous qui payons après tout).

Ce n'est sûrement pas les syndicats qui veulent faire les débrayages. C'est la partie patronale qui veut forcer le syndicat à briser les lois (c.-à-d. l'administration de l'hôpital sous la direction du gouvernement du Québec). Si le gouvernement (et l'Hôpital de Chicoutimi) veut vraiment régler les problèmes, il faut simplement offrir un juste salaire à tous et chacun. Même si monsieur Bourassa a parlé d'un pourcentage de 45% (environ) il n'a pas assez d'honnêteté pour dire que cela inclut les augmentations déjà données.

Pour conclure, c'est le temps que le gouvernement réponde avec une offre qui rendrait justice à tous les travailleurs des hôpitaux. Personnellement, je crois que le gouvernement et l'administration veulent forcer les employés à faire la grève puis veulent se servir des lois pour les forcer à retourner au travail sans augmentation.

Pour la santé de tous les Québécois, il est temps que le gouvernement négocie avec honnêteté et justice et arrête de jeter le blâme sur les travailleurs qui ne gagnent pas du tout assez pour vivre aujourd'hui.

Wes Stevens, C.P. 263, Arvida.

P.S.: Je veux offrir mes plus sincères remerciements à tous les infirmières, infirmiers, auxiliaires, commissionnaires, et autres, du Département St-Georges pour les soins qu'ils m'ont donnés.

Ottawa doit appliquer la peine de mort

On a beaucoup parlé de ce sujet et on va certainement en parler beaucoup dans quelque temps puisqu'il y a un projet de loi de déposé en Chambre à ce sujet.

A chaque fois que l'on parle de ce sujet, les esprits s'échauffent et les sentiments prennent le dessus sur la raison et ça finit qu'il n'en sort plus rien de bon.

Pour les partisans de l'abolition, on va commencer par dire que, s'il y a des assassins, c'est la faute de la société qui n'a pas fait tout son possible pour rendre tout le monde heureux, donc, sans problèmes et sans rancunes envers personne, donc, que la société n'a pas fait son devoir.

Car, il faut bien remarquer, d'après tout ce qui se dit dans la presse écrite ou parlée, qu'il n'y a que la société qui a des devoirs, des responsabilités.

L'individu, lui, n'a que des droits. La Charte des droits de l'homme ne fait aucune mention de ses devoirs envers la société, alors, comment voulez-vous puisqu'une société est formée d'individus que ça fonctionne si chaque individu attend tout de ses semblables mais que lui-même il ne leur doit rien?

Il y a un certain pourcentage de gens qui ont compris le message et ils agissent en conséquence.

Ce sont les criminels, les vrais, pas les petits voleurs qui vont commettre un petit vol dans une boutique et qui assomment le gardien avec la poignée de la porte parce qu'ils ont été surpris et qu'ils ne sont pas armés.

Mais les vrais, eux autres, ils ne font pas ça pour rire, armés jusqu'aux dents comme on disait dans le temps des corsaires et drogués pour avoir le courage de ne pas hésiter quand viendra le moment de tuer.

Essayez donc de les réhabiliter ceux-là pour voir ce que ça va donner, ce sont eux les professeurs dans vos prisons et pénitenciers pourris et il y en a beaucoup car vous les avez laissés proliférer et aujourd'hui, ce sont eux qui mènent dans les prisons et bientôt, c'est nous qui seront leurs otages.

Ne craignez rien, Messieurs les ministres, ils ne s'attaqueront pas à vous, ils sont trop intelligents pour ça, et quand ils sont fous, ce n'est que sur du papier, ils savent bien ce à quoi ils s'exposeraient s'ils osaient vous toucher.

Alors Messieurs les ministres et députés, essuyez vos larmes hypocrites, arrêtez de nous parler de vengeance et de potence et pensez un peu à la prévention (vous nous en parlez assez souvent dans d'autres domaines) en exterminant ceux qui vont encore tuer s'ils restent vivants et si vous nous croyez encore la conscience chargée, pensez aux innocents que vous épargnerez et si vous avez laissé vos idées de vengeance, alors vous laissez aussi la potence où elle est pour vous souvenir qu'il existe aujourd'hui des moyens modernes d'enlever la vie aux bêtes enragées.

J'espère qu'il vous viendra une petite pensée pour les victimes de meurtres que vous semblez oublier complètement, je crois qu'eux n'ont pas eu un procès équitable.

Roland Côté, 89, Sasseville, Mistassini.

Le 8 mars.

On déplore l'incident du tournoi bantam

Suite aux articles parus dans le journal, sur le tournoi bantam tenu à Chicoutimi, je me dois de faire les corrections suivantes:

1- Nous ne connaissons pas ni n'avons jamais rencontré M. Honoré Martel.

2- Nous n'avons jamais logé de protêt contre l'équipe des Voyageurs d'Ottawa.

3- Nous avons offert aux directeurs du tournoi de nous retirer simplement pour ne pas nuire au tournoi, mais le président de zone n'a pas accepté, étant au courant que l'équipe d'Ottawa ne pouvait pas jouer dans ce tournoi.

4- Nous sommes enchantés de notre voyage à Chicoutimi. Les joueurs ont été reçus très chaleureusement et nous espérons y retourner l'an prochain. Nous sommes vraiment désolés qu'un tel événement se soit produit.

Jean-Pierre Julien, greffier de St-Marc-des-Carrières, gérant de l'équipe bantam de St-Marc-des-Carrières, cté de Portneuf.

NDLR: Pourquoi mentionnez-vous dans votre missive le nom d'Honoré Martel, alors qu'aucun des articles parus à ce sujet n'en fait mention?

Claude Lussier.

Le 8 mars.

OPINION DES AUTRES

En attendant la réplique de Bourassa

Il n'était pas arrogant, comme le prétendent souvent ses adversaires. Il était simplement méprisant et démagogique. Au point que ses arguments, même fondés dans certains cas, ressemblaient davantage à des charges, bouffonnes ou grossières. Ce ne sont pas les paroles et les outrances qui dépassaient la pensée. Ce sont plutôt les sentiments, les impulsions et une profonde exaspération qui submergeaient l'esprit éclatant comme des bombes lancées au hasard, éclaboussant cette engeance qui gouverne le Québec.

Retenons l'essentiel: Pierre Trudeau est venu, devant les libéraux rassemblés à l'ombre de l'Assemblée nationale, déclarer la guerre à Robert Bourassa, lui qui gagne toujours si facilement ses élections mais perd régulièrement l'estime de ses cousins fédéraux. Le premier ministre du Canada est aussi venu se tailler un "joual" de bataille électorale dans les vieux tissus de la Constitution-qui-est-à-Londres, à portée de la main des Anglais. Comme s'il y avait une seule âme au Québec qui crût encore que la Reine ou M. Wilson s'aviseraient de faire des lois pour le Canada.

Quelle guêpe avait donc piqué M. Trudeau vendredi? Quelle potion magique avait-il absorbée pour prononcer cette singulière mercuriale, grinçante et passionnée, dans la langue de "Ti-Pit, watchez-vous!" Serait-ce que son entretien avec M. Bourassa avait si mal tourné quelques heures plus tôt et qu'il eût décidé de prendre les choses en main.

A la suite de ce discours, on aura principalement compris que M. Trudeau ne partage pas les idées et n'approuve pas les manières de M. Bourassa dans les domaines qu'il a traités: la Loi 22, la Constitution, la politique salariale, les Jeux olympiques. Cela fait beaucoup plus qu'un dixième d'un pour cent. A l'endroit de son jeune collègue et de son gouvernement, par allusions et par références directes, le premier ministre s'est montré dur, impitoyable, parfois méprisant. Les efforts entrepris par M. Lalonde pour effacer cette impression — qui a dominé le congrès du week-end — n'y changeront rien. Ce n'est pas la première fois que M. Trudeau, obliquement ou autrement, s'en prend au régime de M. Bourassa. Cette fois, simplement, il a davantage laissé paraître ce qu'il pense depuis longtemps.

Beaucoup de Québécois partagent ce sentiment et souscrivent à certaines des critiques de M. Trudeau qui, sans le dire, engage presque les citoyens, particulièrement les libéraux, à réagir contre le leadership de Robert Bourassa. Ce que les Québécois — et les libéraux réunis en congrès — accepteront difficilement, c'est que le premier ministre du Canada, apparemment excédé, vienne ainsi rembarrer et ridiculiser son homologue, surtout à propos de la Constitution, des Jeux olympiques et de la Loi 22, toutes questions vitales.

Il appartient maintenant à M. Bourassa de réagir. Il se pourrait bien que les électeurs, ayant fait le bilan de son mandat l'an prochain décident de renverser son gouvernement. Il est possible aussi que les libéraux fédéraux cherchent à l'évincer pour mettre un autre homme à sa place. Les électeurs du Québec sont assez grands pour savoir ce qu'ils ont à faire. Et M. Bourassa, quel que soit son avenir politique, méritera le respect s'il réplique à M. Trudeau: la fierté et une certaine idée du Québec l'obligent à le faire.

Michel Roy, "Le Devoir".

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

PAROLE AUX LECTEURS

Parents, occupez-vous de vos affaires

Aux membres des comités d'école,

Aujourd'hui le comité de citoyens croit de son devoir de vous apporter une attention spéciale.

Vous avez à jouer un rôle d'informateur et d'éclaireur, lequel vous remplissez mal. Ce n'est pas de votre faute.

L'information qui vous parvient est biaisée par les parties en cause; l'information qui vous parvient est contrôlée par ceux à qui ça profite et comme si ce n'était pas assez, elle est le plus souvent à sens unique.

Qu'est-ce que votre comité de parents pourrait répondre si vous lui demandiez pourquoi vous n'avez pas participé, en tant que membres des comités d'école, aux récentes séances d'information et d'échanges générales? Vous y étiez tous invités.

Seriez-vous surpris d'apprendre que nos comités de parents et nos commissions scolaires ont trouvé que vous n'étiez pas assez avertis sur le sujet de la crise scolaire présente pour qu'une telle consultation soit valable?

En tant que membre de comité d'école, croyez-vous que votre président est représentatif de votre clientèle scolaire?

Pensez-vous que la loi 27 a imposé la présence des parents à l'école pour donner bonne bouche aux directions des écoles et aux commissaires?

Croyez-vous qu'il soit du ressort d'un président de comité d'école ou d'un président de commission scolaire de décider si les invitations pour de telles réunions d'information doivent vous parvenir?

Ne vous sentez-vous ignorés, par ceux-là mêmes qui ont accepté le mandat de répandre l'information d'une façon honnête?

Ne croyez-vous pas que les sentinelles que vous êtes pourraient devenir vigilantes et prévoyantes si seulement on vous faisait part des développements et des situations, sans atténuer les faiblesses des structures?

Il est grand temps qu'on prenne une minute pour se regarder dans le miroir et y voir le portrait de son voisin; tant qu'on ne se prendra pas en main, tant qu'on acceptera de se laisser mentir effrontément, on devra se contenter de ce que les manigances des gens en place nous laissent tomber pour mieux nous endormir.

Exigez l'information et cherchez jusqu'à ce que vous découvriez la vérité.

Il est aussi de notre devoir de vous signaler un dernier point qui ressort si fortement dans cette période difficile: quand la fonction première d'une personne devient un empêchement à sa sincérité et à sa coopération au sein d'un comité, il nous apparaît évident que cette personne devrait laisser tomber l'une ou l'autre des deux fonctions afin d'en réaliser au moins une au meilleur de son habilité.

Nous croyons que les parents ainsi représentés apprécieraient les efforts faits et manifesteraient plus d'intérêt à l'égard de leurs affaires!

Et à vous, parents ordinaires, nous vous disons que la seule délégation de pouvoir que vous ayez faite est celle qui confie vos enfants aux professeurs pour fin d'instruction.

Tout le reste est et demeure votre affaire, occupez-vous-en.

Le comité de citoyens du Grand Chicoutimi.
Eliette Payette, secrétaire.

Le 3 mars.

Encore le vieux pont!

Je me permets de vous scribouiller cette bluette qui ne se veut nullement acéteuse dans le but de crosser le conseil, ou de dauber sur les élus qui le composent.

Je sais que nos conseillers se décarcassent pour remplir leur mandat et je serais gêné dans les entournures s'ils prenaient la bisque ou battaient la chamade, je dirais plus, je dirais même, que j'en serais défrisé.

Non, c'est seulement, que malgré son apparence érugineuse, notre Vieux Birbe qui durant des années a contemplé le marnage et le jusant du majestueux FLEUVE DE LA MORT; qui a subi le revif et savouré l'étale de notre FIERTE REGIONALE, mériterait de distraire son troisième âge en compilant les lagans que la marée se plaît à faire repasser pour le distraire.

PAUVRE, PAUVRE CHICOUTIMI...
"Pauvre, pauvre de moi", dirait notre Ami Sol...
"Je me suis fait flouer à la suite d'un dol,
"L'Edifice chéri qui vivait dans mon rêve;
"Mais, ne sachant que gloser, la Voisine l'élève.

"J'ai dû lui dire adieu à cause de l'orgueil,
"Et, de l'Enfant promis, je savoure le deuil
"En me gargarisant du nom de METROPOLE
"Que je me suis offert par simple gloriole".

Pauvre, pauvre de moi... je n'ai aucun répit!
Je sais surtout que la population "en rit"
De la naïveté dont j'ai toujours fait preuve,
Et qui me guette encore au début d'la "vill' neuve".

Je n'ai pas su parer les coups que le Destin
Réserve au lumignon qui se croit trop malin.

"C'est profond jusqu'ici, nous avertit l'Histoire..

Pauvre Chicoutimi qui s'en fait une gloire
En confondant "profond" avec le mot "sérieux"
Et qui devrait se lire: "JUSQU'ICI, C'EST CREUX".

"Pauvre, pauvre de moi!" Pour un tas de ferraille
Qui ne dérange rien, de nouveau, la pagaille...
PARTIRA, RESTERA?... Chacun tiendra son bout:
"La chatte est en chaleur, battez-vous les matous!"

"Diviser pour régner", serait-ce la devise
Des édiles élus de celle qui s'enlise?
LE JEUNE PONT D'HIER n'est qu'un jouet d'enfant;
Car aujourd'hui déjà, il est insuffisant,
N'étant qu'un des bâtards de DAME POLITIQUE,
Il est assez étroit qu'il en a des coliques.

S'il regarde en aval le Barbon déphasé
Qu'on mijote d'abattre parce qu'il est usé,
Il se sent médusé, il en mouille sa couche,
Et le départ du Vieux, lui paraîtra bien louche.

Et si on le gardait pour le trafic léger,
Certains des conseillers pourraient-ils y passer?

A moins que les balourds acceptent la balance
Qui saurait leur souffler pour leur donner la chance:
"MANE, THECEL, PHARES": "Ton esprit est léger,
"Il saura te porter, tu peux donc traverser".
"Pauvre, pauvre de moi", s'écrira le Comique,
"Je leur passe un Québec en sauvant la relique
"Qu'ils pourront rénover sans la défigurer;
"Avec un projet P.I.L., le tour sera joué."

Nos conseillers sauront, ils en ont l'habitude,
Par d'imprévus projets, nourrir leur hébétude,
Un peu comme JOSEPH qui aurait bien voulu
Que LAFONTAINE et BEGIN lui passent pardessus.

Loin de moi l'idée que nos élus soient des tourtes;
Mais, quelle infirmité d'avoir la vue si courte!
Ils devront se raidir s'ils veulent éviter
De faire leur pipi sur le bout de leurs pieds.

La VENUS a vu ça et les deux bras lui tombent,
Pendant que la JOCONDE, à sourire succombe.

On susurre parfois que la VIE n'est qu'AMOUR;
Mais que serait l'Amour sans sa ration d'HUMOUR?

Hermas Simard, 1278, Bégin, Chicoutimi.

L'Eglise diocésaine se prête à la discrimination

Alma, le 5 mars 1976

Marcelle Dolment,
coordonnatrice,
Réseau d'action et d'information pour les femmes,
2220, Chapdelaine, # 108,
Québec 10, P.Q.

Dimanche dernier, nous assistions à l'élévation d'un paroissien de notre paroisse au ministère de lecteur, par notre évêque Mgr Marius Paré.

Je suis heureuse de féliciter M. Gérard Morin, le nouveau lecteur, mais je suis triste de constater comment l'Eglise, qui devrait donner l'exemple, en ce qui a trait à la promotion de la femme, fait le contraire.

Voici un extrait du mot de notre curé, dans le Bulletin Paroissial:

"Depuis Vatican II, l'Eglise offre ce ministère de lecteur, non seulement aux futurs prêtres, mais aussi à des laïcs, **des hommes,** qui moyennant certaines conditions, veulent s'engager, de façon bien déterminée à son service."

Je laisse le tout à la réflexion des femmes. Comme nous avons du travail à faire...

Pierrette B.-Ouellet,
311, boul. Auger Est,
Alma.

Les mandarins de l'information tuent le Québec

"Ca m'a tout l'air que nos voisins québécois sont mal pris et qu'ils ne connaissent pas les bons moyens de se déprendre", me disait ces jours-ci une mère de famille acadienne qui parle la langue savoureuse de la Sagouine et communie à la même sagesse.

Elle venait d'écouter dans la soirée du 16 janvier, l'émission qui passait à la chaîne française de Radio-Canada sur la "dénatalité au Québec".

Au cours de l'Année internationale de la femme, plusieurs ténors des sciences de l'homme ont propagé sur nos ondes un enseignement qui ne s'harmonisait guère avec ceux de l'Année Sainte. Ce qu'ils nous ont dit et redit sur la contraception, l'avortement, le mariage à l'essai, l'amour libre, la primauté du sexe, n'était pas de nature à conjurer le danger des unions délibérément stériles et des berceaux vides.

Pour ma part, je ne crois pas que le Québec se tire de l'impasse de la dénatalité par les seules ressources de l'économie et de la politique.

Elles n'atteignent qu'en surface un mal enraciné dans l'amenuisement du sens moral.

Ce n'est pas en sapant à coeur de jour par tous les moyens, les principes de l'Evangile, que les Québécois vont réapprendre à se tenir debout et à remonter la pente.

Il serait bon qu'ils se méfient des mandarins qui manipulent l'information, se spécialisent dans la diffamation et propagent les pires servitudes sous l'étiquette d'une fausse liberté.

Le clairvoyant Petit Prince de Saint-Exupéry arrachait les tiges de baobabs dès qu'elles montraient la tête pour empêcher que l'énorme poussée de leurs racines ne fit éclater sa planète minuscule.

A ceux qui s'imaginent que les Québécois et leurs frères acadiens peuvent se dépanner sans le respect des valeurs chrétiennes et sans un prompt retour aux fidélités anciennes, je livre comme fructueux sujet de méditations pour l'année 1976 cette pensée du comte Joseph de Maistre:

"La Révolution a commencé par la Déclaration des Droits de l'Homme; elle ne sera terminée que par la Déclaration des Droits de Dieu".

Professeur,
Jean Bousquet, O.P.,

Mount Allison
University, Sackville,
N.-B.

:cooprix::: 1225, RUE DES CHAMPS-ELYSEES CHICOUTIMI

T'OUVRE SES PORTES MERCREDI LE 10 MARS A 9 HRES A.M.

:cooprix::: EST UNE COOPERATIVE OUVERTE A TOUS



PHOTO: EXTERIEUR DU MAGASIN

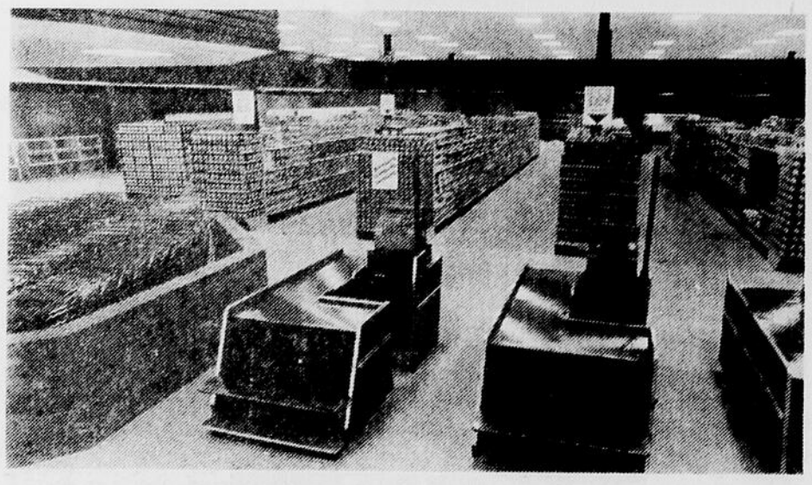
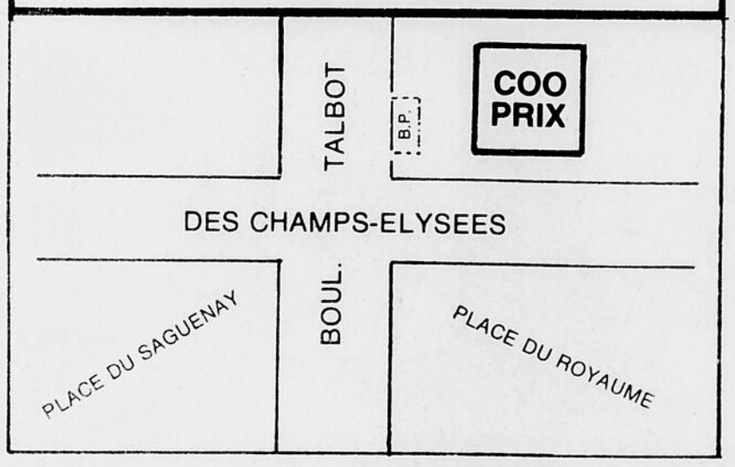


PHOTO: INTERIEUR DU MAGASIN

SITUATION GEOGRAPHIQUE DE VOTRE :cooprix:::



SERVICES

- ALIMENTAIRE
- VIANDES, FRUITS ET LEGUMES
- NON ALIMENTAIRE
- REVEIL DU CONSOMMATEUR
- CAISSE POPULAIRE
- KIOSQUE D'ACCUEIL
- INFORMATION AUX CONSOMMATEURS
- SERVICE A L'AUTO
- EPICERIE
- PATISSERIE ET BEIGNES
- PIZZA

Une NOUVELLE MISE en MARCHE qui INFORME et PROTEGE le CONSOMMATEUR

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI: FERME
MARDI ET MERCREDI: de 9 h. 00 à 17 h. 30
JEUDI et VENDREDI: de 9 h. 00 à 21 h. 00
SAMEDI: de 9 h. 00 à 17 h. 30

J'AI :cooprix

Les Jeux olympiques ruinent l'économie de nombreuses régions dont Chibougamau

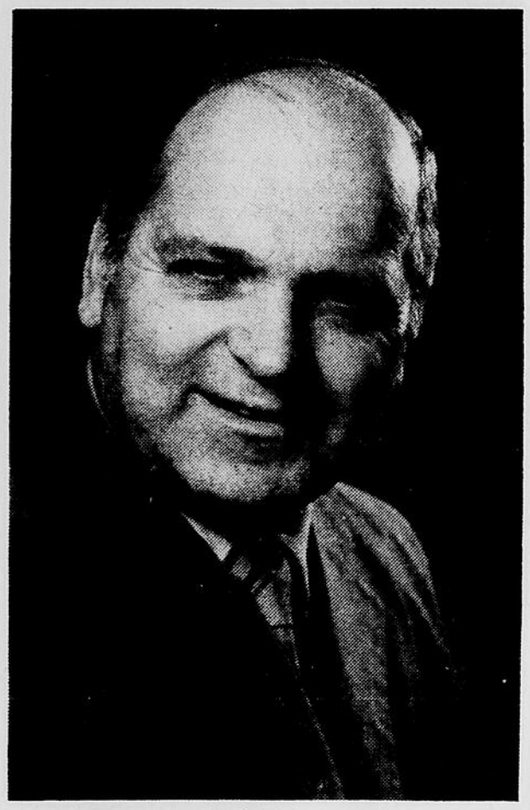
Le maire J.-P. Lanctôt

par Gabriel Berberi

CHIBOUGAMAU — "Ce sont les Jeux olympiques qui nous ruinent", soutient le maire de Chibougamau, M. Jean-Paul Lanctôt.

Electricien de son métier et présentement estimateur pour le compte de Caron & Caron de Chibougamau, le maire Lanctôt a tenu ces propos devant les dirigeants du local 5914 des Métallurgistes Unis d'Amérique. Plusieurs cotisants du local 5914 sont devenus des chômeurs, par suite de la décision de la compagnie Patino de Chibougamau, de supprimer une équipe de travail, à sa mine de Copper Rand.

Désirant connaître la version syndicale des faits, le maire Lanctôt se rendait, dans le courant de la semaine dernière, au bureau des Métallos. Lors de ces entretiens auxquels le représentant du Quotidien a assisté, M. Lanctôt a accusé le projet des Jeux olympiques, à Montréal, de drainer la majeure partie des fonds publics disponibles au Québec, ce qui compromet sérieusement l'économie de nombreuses régions, dont Chibougamau-Chapais.



Le maire Jean-Paul Lanctôt.

Devant les représentants des Métallos également, le maire Lanctôt a admis que les travailleurs des mines font maintenant figure d'enfants pauvres, par rapport aux ouvriers de la construction. Selon lui, les gars de la construction gagnent facilement entre $17,000 et $18,000 par année, aujourd'hui. Sur ce, M. Bertrand Tremblay, président du local 5914, a mentionné que la moyenne annuelle de revenus pour les mineurs de Patino-Chibougamau ne surpasse pas les $10,000...

Pour le maire Lanctôt, les chantiers excessivement coûteux des Jeux olympiques auront aussi contribué à élargir le fossé entre les ouvriers du bâtiment et ceux des autres industries. Etant en position de force, parce que la mise en place des installations olympiques ne pouvait pas souffrir de retards prolongés, les ouvriers de la construction ont bousculé employeurs et gouvernements pour obtenir des traitements privilégiés. Selon M. Lanctôt, toutes les industries au Québec sont actuellement aux prises avec ce déséquilibre, parce qu'on a toléré l'escalade des salaires dans la construction, sous le prétexte que les Jeux olympiques devaient avoir lieu, coûte que coûte.

L'autre partie

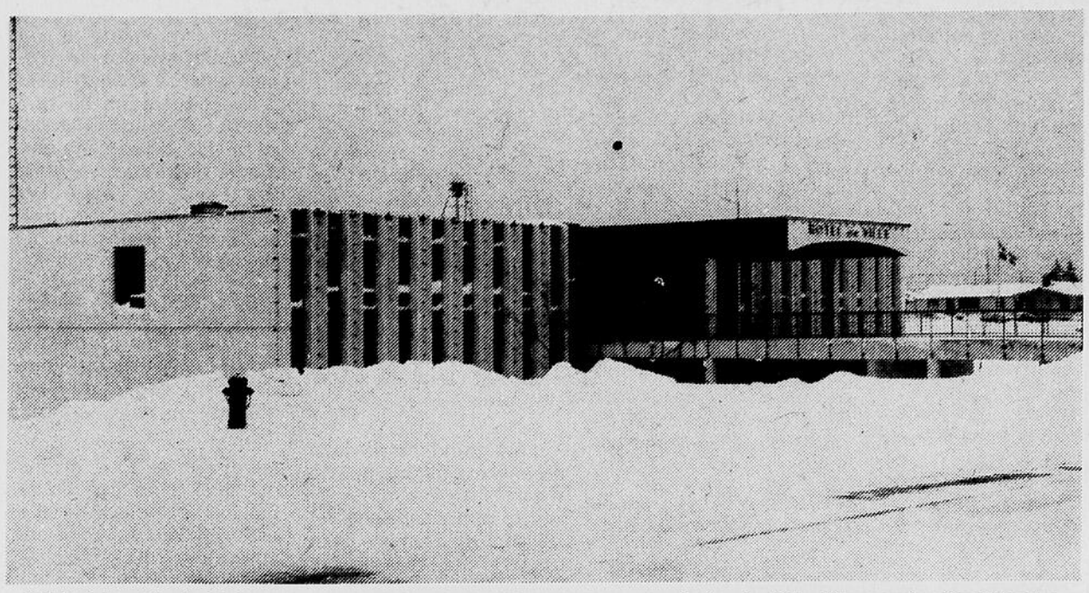
Le maire Lanctôt a par ailleurs révélé aux Métallos son intention de discuter avec les administrateurs locaux de Mines Patino (Québec) Limitée dont le gérant, M. J.-H. Iglesias, afin de connaître la situation exacte et les projets de l'entreprise, à Chibougamau.

Le maire Lanctôt ignorait, toutefois, la semaine dernière, si son conseil serait en mesure d'intervenir, pour inciter Patino à rappeler au travail les 80 hommes congédiés il y a quelques jours, ou pour empêcher d'autres mises à pied.

Pour sa part, M. Iglesias, de Patino, a fait savoir, par une secrétaire, qu'il était trop occupé pour répondre aux questions d'un journaliste du Quotidien. Le journal s'est néanmoins procuré une copie d'une lettre adressée récemment par M. Iglesias à M. André Gravel, agent syndical des Métallos.

Cette lettre, qui met particulièrement en relief le fait que Patino a encaissé une perte de plus d'un million de dollars en 1975, au Québec, demande au local 5914 des Métallos de renoncer aux prochaines augmentations de salaires. M. Iglesias explique ce qui suit: "Le prix des métaux est encore très bas et il n'augmente pas au même taux que l'inflation. Les prévisions pour 1976 ne sont pas très encourageantes et le bas prix des métaux continuera probablement pour toute l'année, et au moins pour les six premiers mois de 1976. Même quand le prix des métaux augmente, ça prend trois mois pour réaliser cette augmentation. Ca veut dire que les concentrés de cuivre envoyés à Noranda Smelter (raffinerie) aujourd'hui sont payés par Noranda, trois mois après".

Cette lettre n'a fait qu'attiser la colère des Métallos.



L'hôtel de ville de Chibougamau étend son administration à un territoire de 400 milles carrés. C'est la plus grande municipalité du Québec après celle de la Baie James.

Chibougamau est maintenant une ville de 400 mi. car.

CHIBOUGAMAU — Depuis quelque temps, Chibougamau est devenue l'une des plus grandes municipalités en Amérique du Nord.

Chibougamau ne compte que 10,000 citoyens environ, mais sa superficie totale est maintenant de 400 milles carrés. Ce qui en fait la ville au territoire le plus imposant sur le continent, après la municipalité de la Baie James et Los Angeles, métropole de la Californie.

Le 18 décembre 1975, Chibougamau obtenait enfin de Québec le droit d'étendre sa juridiction sur un domaine additionnel de 376 milles carrés. Jusque-là, la municipalité ne couvrait donc qu'une superficie de 24 milles carrés.

Le fait d'avoir augmenté aussi considérablement ses limites permet notamment à la ville de Chibougamau de taxer des propriétés minières qui se trouvaient jusqu'ici dans une zone vacante. De plus, les futures installations d'entreprises seront assujetties à l'impôt municipal.

"Auparavant", raconte le gérant de la ville, M. Gérard Savard, "il fallait négocier avec les compagnies minières à tous les trois ans, et c'était laborieux." Des compagnies acceptaient en effet de verser des montants de compensation pour des immeubles situés hors des limites de la municipalité.

Des mécontent

Des mécontents

Mais, l'expansion territoriale de Chibougamau aura incommodé les propriétaires de chalets qui avaient réussi jusqu'à présent à échapper à la taxation.

La majorité de ces 150 chalets sont établis autour des lacs Chibougamau, Merrill, Doré et Cumming.

Au début, la nouvelle juridiction de la municipalité rapportera, à chaque année, un revenu supplémentaire de $20,000 en taxes. "Si Chibougamau n'avait pas posé ce geste, la municipalité de la Baie James l'aurait fait," soutient le maire Jean-Paul Lanctôt.

les Prix d'Escompte ...c'est bien correct!

nouveau!
Après le succès sans précédent des menus économiques de Soeur Berthe, voici
Les menus faciles de Soeur Berthe

Variés 6 livrets. En tout 168 recettes groupées en 42 menus.
Pratiques 7 menus par livret. 1 pour chaque jour de la semaine.
Complets Chaque menu comprend entrée, hors-d'oeuvre, plat principal et dessert.
Équilibrés Indiquent le nombre de calories par portion.
Économiques Donnent le coût par recette et par portion.

Soeur Berthe, c'est notre experte!

Un nouveau livret toutes les deux semaines
GRATUIT
Cette semaine demandez votre livret no:- 4

MELANGE à GATEAUX
"DUNCAN HINES"
ASST., BOITE 19 ONCES
59¢ SUPER VALEUR

HUILE VEGETALE
"BLANCHET"
BOUTEILLE 32 ONCES
$1.19 SUPER VALEUR

EAU DE JAVEL
"LAVO"
PLASTIQUE 128 ONCES
59¢ SUPER VALEUR

provibec

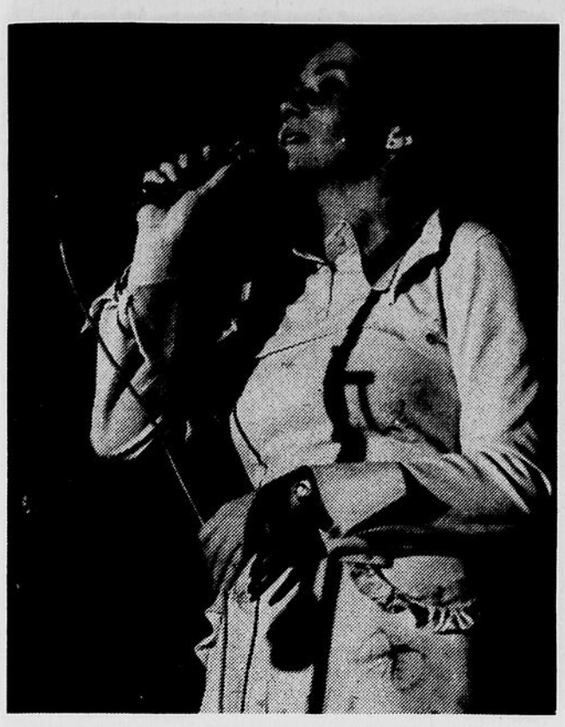
ECONOMISEZ TOUS LES JOURS AVEC LES PRIX D'ESCOMPTE PROVIBEC

CHOCOLAT "TURTLE" FAMILY PACK CELLO 4 BARRES .66
Bonbonnière "Turtle" CHOCOLAT LAIT, BTE 14 ONCES 3.35
Eau minérale "MONTCLAIR", BOUT. 30 ONCES .40
Margarine colorée "BLUE BONNET", BTE 3 LIVRES 1.61
Jus de tomates "LIBBY'S" FANCY, BTE 19 ONCES .27
Carottes tranchées "RAYMOND", BOITE 19 ONCES .26
Maïs en grains "IDEAL", BOITE 19 ONCES .45
Fèves coupées "Idéal" VERTES OU JAUNES, BTE 19 ONCES .33
Pâte de tomates "GATTUSO", BOITE 6 ONCES .38
Fèves au lard "CLARK", S.T., BOITE 14 ONCES .39
Pain de viande "ROY-ALL-CANADIAN", BTE 12 OZ .76
Soupe aux légumes "AYLMER", BOITE 10 ONCES .18
Garniture à sundae "SHIRRIFF", ASST. JARRE 8 ONCES .56
Beurre de caramel "GRENACHE", FORMAT 14 ONCES .57
Café moulu "CHASE & SANBORN", SAC 1 LIVRE 1.66
Café instantané "CHASE & SANBORN", JARRE 10 OZ 2.77
Thé "Tenderleaf" BOITE 60 SACHETS 1.03
Biscuits "Harnois" GATEAUX ROYAL, CELLO 14 ONCES .79
Fixatif "Adorn" BLEU OU ROUGE, BTE 6.3 ONCES 1.48
Shampooing "Clairol" P.H., ASSORTI, BOUT. 7 ONCES 1.20
Lames "Shick II" PAQUET 5 LAMES 1.02
Désodorisant poudre PARFUME OU NON-ULTRA BAN, 6 OZ 1.25
Pâte dentifrice "CREST" REG. OU MENTHE, 100 ML. 1.20
Dr. Ballard chats BOEUF, FOIE, POISSON, POULET, 26 OZ .40
Papier toilette "ROYAL" BLANC, JAUNE, 2 ROUL. .57
Papier aluminium "ALCAN", 12 PO. X 25 PIEDS .49
Nettoyeur "Johnson" WALLY, BRAS-FORT, 20 ONCES 1.42
Nettoyeur "Windex" AEROSOL, 20 ONCES 1.00
Adoucisseur tissus "BOUNCE", FORMAT 10 ONCES .67
Adoucisseur tissus "BOUNCE", FORMAT 20 ONCES 1.17
Adoucisseur tissus "BOUNCE", FORMAT 40 ONCES 2.25
Cire liquide "CLAIR", FORMAT 27 ONCES 1.89

VOICI VOS EPICIERS PROVIBEC

Roland Jauvin Inc. 445 ST-JUDE S. - ALMA
Pavillon Blanc 512 DELISLE, ALMA
Marché Général Inc. 1415 Manoir, ISLE-MALIGNE
Duchêsne & Frères 164 BURMA, ARVIDA
Placide Collard 219 LASALLE, ARVIDA
Marché Racine 244 RACINE, ARVIDA
Marché E.L.T. 455 VICTORIA, BAGOTVILLE
Wellie Côté 439 RACINE E., CHICOUTIMI
Gérard Charest 452 Frodette, Chicoutimi
Léon Bélanger 942 BOILY, CHICOUTIMI
Fortin & Mérette RIVIERE DU MOULIN
Marc Doré N.-DAME HEBERTVILLE
J-Edmond Maltais 490 St-Jacques, JONQUIERE
Marcel Bouchard 70 CABOT - KENOGAMI
Jacques Savard 53 DEQUEN, MISTASSINI
Victor Boulianne 400 St-Cyrille, NORMANDIN
Marcel Hudon N.-D. DE LA DORE
Marché Banco Ltée 477 SIMARD, ST-AMBROISE
Marché Banco No-3 67 St-Joseph, St-C. MARIE
Girard & Fils 242 Sac.-Coeur, ST-FELICIEN
Raymond Privé ST-HEDWIDGE
Charles Régnier 33 St-Georges, ST-JEROME
L. Lemieux & Fils 169 PRINCIPALE, ST-LEON
Noël Dorvens 2 DU MOULIN, ST-THOMAS
J. H. Boulianne 63 St-Marcellin, ESCOUMAINS
Marché Sirois 15, 2e Rue, FORESTVILLE
A. Simard & Fils PORT-ALFRED
Côté & Frères 47 ST-ANDRE, ST-JEROME
Boucherie Moderne CHUTES-AUX-OUTARDES
Eddy Lavoie 20 A Blvd. St-Jean, Arvida
Camil Gagné 1025 rue Bagot, Bagotville

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



DECOUVERTE '76

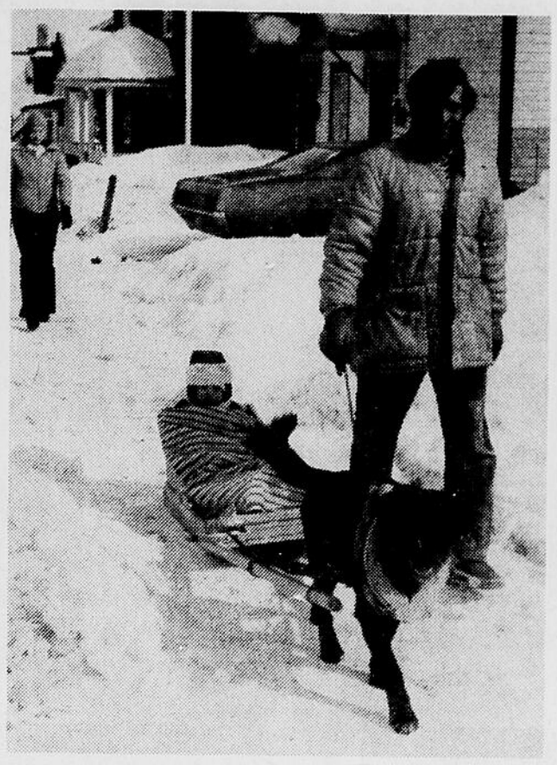
La jolie Arianne Voyer, de Métabetchouan (Saint-Jérôme) a fait une présence très remarquée à la dernière émission de "Découvertes '76", diffusée vendredi soir à la station CJPM de Chicoutimi. Son interprétation de "L'étranger", chanson popularisée par Nana Mouskouri, était prenante. L'animateur Yoland Guérard et les critiques Lionel Daulnais et Pat Di Stacio (ils ne sont pas les plus tendres habituellement dans leurs commentaires) n'ont adressé que des éloges à la jeune interprète. Nul doute qu'elle sera parmi les finalistes de la présente série de 13 émissions. Souhaitons que sa présence à cette émission lui serve de tremplin à une carrière dans la chanson québécoise. Elle le mérite bien, puisque le talent ne manque pas chez elle.

LOTERIE OLYMPIQUE

Le vice-président-directeur général de la Loterie olympique, M. Julien Côté, a révélé, hier, que la vente des billets de la loterie connaît présentement une hausse de 31 pour cent après les 27 premiers jours de vente, comparativement au tirage de septembre. Selon M. Côté, l'objectif de 7.5 millions de billets vendus pour le tirage du 25 mai sera probablement atteint pour la première fois, à moins de difficultés imprévisibles.

ON SE PERFECTIONNE

Vingt-six couples-moniteurs de Seréna ont participé récemment à une session régionale de perfectionnement dirigée par Huguette et Bernard Fortin, de Montréal. Ce dernier est directeur général de Seréna-Québec. Cette session visait trois objectifs principaux: 1° la croissance des couples et des individus dans tous les niveaux de communication; 2° le développement d'une meilleure perception par rapport à la doctrine morale vécue dans le mariage; 3° l'amélioration du matériel didactique dont dispose Seréna pour informer, éduquer la population en matière de fécondité, sexualité et régulation de naissances.



BALADE DU DIMANCHE

Pendant que nous, les sportifs de salon, faisons notre balade dominicale en automobile, M. et Mme Michel Blackburn, du 1150, boulevard Saint-Paul, à Chicoutimi, mettent en pratique le programme fédéral de "Participe-Action". Et même le chien de la famille est de la partie! Quant au jeune bambin, il dépense déjà assez d'énergie dans la maison qu'un petit repos à l'extérieur lui fait même du bien.

UN APPEL A TOUS

Le projet Aide, de la Fédération des femmes du Québec, a un urgent besoin de meubles, literie ou tout autre article ménager pouvant être utile à des familles qui sont présentement sans possibilité de s'en procurer. Si vous disposez de tels articles, vous pouvez les apporter au local du projet Aide, au sous-sol du bureau de poste du quartier Arvida, ou encore téléphoner à 548-5545 ou 548-3663.

SEMAINE DE L'EDUCATION

Espérons que le conflit sera chose du passé le 5 avril, pour faire place à la Semaine de l'éducation. L'Association de l'éducation du Québec, responsable de cette organisation depuis plusieurs années au niveau de tout le Québec, souhaite bien faire de cette semaine un succès, même si elle constate présentement que le climat scolaire est passablement perturbé. Plusieurs comités régionaux ont été formés dans tout le Québec, dont un au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

NOUVEAU CURE

M. l'abbé Lionel Lavoie, professeur au Séminaire de Chicoutimi, est nommé curé de Saint-Alphonse, ville de La Baie, en remplacement de Mgr Paul-Emile Côté, démissionnaire pour raison de santé.

La cérémonie d'accueil du nouveau curé aura lieu à la messe dominicale du samedi soir, 20 mars 1976.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Club Richelieu: Le souper hebdomadaire du Club Richelieu de Chicoutimi, aura lieu mercredi à 18h.30, à l'Hôtel Chicoutimi.

Familles monoparentales: L'Association des familles monoparentales, secteur de Chicoutimi, présentera le film "Le choc du présent", lors de l'assemblée mensuelle, le 10 mars, à 20 heures, à Les Fos de la salle de l'Action catholique, 114, rue Jacques-Cartier. Bienvenue à toute la population.

JONQUIERE

Club Kiwanis: Le souper hebdomadaire du Club Kiwanis du quartier Arvida aura lieu mercredi à 18 heures, au Manoir du Saguenay.

Club Kiwanis: Le souper hebdomadaire du Club Kiwanis Saguenay aura lieu mercredi à 18 h. 45, à l'hôtel Paul-Baillargeon.

AFEAS: Lors de l'assemblée mensuelle qui aura lieu au sous-sol de l'église, le mercredi 10 mars, à 20 heures, l'AFEAS Ste-Marie soulignera d'une façon particulière le 10ième anniversaire de sa fondation. Lors de cette assemblée, le sujet à l'étude sera: "L'Afrique et les coutumes de la femme africaine". La présence de tous les membres est requise.

BAGOTVILLE:

La réunion mensuelle du **Cercle AFEAS** de la Grande Ligue aura lieu mercredi le 10 mars à 20 heures au local habituel. Invitée: Mme Jeanrie. Bienvenue à tous.

FEMME INCOMPARABLE

Lors de leur dernière assemblée générale, les membres de la Fédération des femmes du Québec ont endossé une recommandation de Mme Cécile Roland-Bouchard qui suggérait d'écrire au COJO et à tous les offices gouvernementaux impliqués dans les Jeux olympiques pour que l'on réserve une place d'honneur à Mlle Rosane Laflamme, lors de l'inauguration des Jeux. Le mérite de cet athlète doit être connu dans le monde entier et c'est l'occasion de le faire. Rosane a eu les deux jambes et un bras fauchés, à l'âge de trois ans. Avec des membres artificiels, elle pratique aujourd'hui plusieurs sports. "Tous les groupements féminins de la région et toutes les femmes doivent appuyer ce geste dans un vaste mouvement de solidarité en faveur de cette femme incomparable qui avec courage a surmonté tous les obstacles, malgré son handicap physique", soutient un porte-parole de la fédération, Mme Marthe Vaillancourt.



IL ARRIVE DU CHILI

Ce n'est pas rose au Chili! L'abbé Yves Gagnon a signalé notamment devant les membres du Club Richelieu de Chicoutimi que le salaire minimum se situe à $30 par semaine et que l'inflation atteint le chiffre catastrophique de 327.2% par année. Depuis janvier, l'indice d'augmentation des prix est de 10.5%, soit l'équivalent du taux d'inflation annuel au Canada. Doit-on ajouter que dans ce petit pays d'Amérique du Sud la junte militaire qui a succédé au régime Allende a aboli la liberté, dont celle de la presse.

EUREKA!

J'ai trouvé... j'ai trouvé! (Archimède 287-212 Av. J.-C.).

Deux mille ans avant notre ère Archimède le grand savant s'écriait: "Euréka, j'ai trouvé".

Depuis ces temps éloignés nombre de découvertes importantes se méritent le même cri d'emballement: Euréka.

Toutefois, en dehors du secteur scientifique, il se fait d'heureuses découvertes qui s'attirent le même enthousiasme.

Que dire, par exemple de la future mariée qui se félicite d'avoir trouvé l'homme de ses rêves!

On ajoute à sa satisfaction lorsqu'elle confie à sa meilleure amie que c'est chez Lessard sur la Côte qu'elle a trouvé sa robe de mariée!

DOUZE ANNEES SANS ROBE

Croyez-le ou non, Marie n'avait pas endossé de robes depuis l'âge de 9 ans. C'est à partir de ce moment, en effet, qu'elle optait pour les jeans. C'est ainsi que sa garde-robe contenait: cinq jupes, un pantalon gaucho, deux pantalons de velours, trois paires de jeans...

Après douze années consécutives, sans avoir porté de robes, Marie dut se rendre à l'évidence: il lui fallait une robe pour son mariage!

Evidemment qu'elle a trouvé sa robe de mariée où il se devait, c'est-à-dire chez Lessard sur la Côte!

chez Provibec on s'occupe de vous



VIANDES A PRIX D'ESCOMPTE

POULET CONGELE "C.C.S.", CANADA, CATEGORIE "A"
PESANT 3 A 4 LIVRES
LA LIVRE 69¢ SUPER VALEUR

Longe de porc, BOUT DES COTES, LA LIVRE	1.29
Longe de porc, BOUT DU FILET, LA LIVRE	1.39
Côtelettes de porc, FRAICHES, LA LIVRE	1.79
Jambon ½ cottage, "C-C-S", LA LIVRE	1.69
Cretons "4 Etoiles", BOITE 15 ONCES	1.63
Saucisses pur porc, "BELLE FERMIERE", PQT 1 LIVRE	1.13
Roulés de poulet, "BELLE FERMIERE", 10 ONCES	.73

FRUITS ET LEGUMES FRAIS A "PRIX D'ESCOMPTE"

Pommes McIntosh, FRAICHES, DU QUEBEC, CELLO	5 LB .99
Oignons jaunes, DE L'ONTARIO, CELLO	5 LB .89
Echalotes fraîches, DES ETATS-UNIS, LE PAQUET	.15
Champignons frais, DU QUEBEC, CONTENANT ½ LB	.69

CELERI "PASCAL" DE CALIFORNIE, GROSSEUR 24
LE PIED 43¢ SUPER VALEUR

ECONOMISEZ avec les PRODUITS PROVIGO

BONBONS "PROVIGO" ROULETTES AU BEURRE CELLO 1 LIVRE 99¢

Ananas tranchés, "PROVIGO", BOITE 19 ONCES	.60
Beurre d'arachides, "PROVIGO", JARRE 16 ONCES	.79
Jus d'orange pur, CONG. "PROVIGO", BTE 12.5 ONCES	.51

POUR TOUT PROBLEME AYANT TRAIT A L'ALIMENTATION CONSULTEZ

Soeur Berthe notre experte



S.V.P. veuillez adresser toute correspondance à:
Les conseils pratiques de Soeur Berthe
Case postale 130
Succursale Bourassa
Montréal, Qué., Canada
H2C 3E9

BIENVENUE A:
CAMIL GAGNE
1025, RUE BAGOT
BAGOTVILLE
UN NOUVEAU MEMBRE DU
GROUPE PROVIBEC



provibec

PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 8 AU 13 MARS 1976.
LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS A FLUCTUER.

L'Union nationale connaît un regain d'énergie

MONTREAL (PC) — L'Union nationale a atteint le point culminant de ses efforts de réorganisation, a déclaré dimanche soir son chef intérimaire Maurice Bellemare.

Parlant devant 2,500 convives à l'occasion d'un dîner-bénéfice à $50 le couvert, tenu à l'hôtel Reine-Elizabeth, M. Bellemare a déclaré que "désormais, nos adversaires ne peuvent plus ignorer notre force".

"L'Union nationale vit... et demain elle vivra encore."

Après avoir fait une revue de la réorganisation de l'UN, M. Bellemare a abordé la question de la constitution. Il a déclaré:

"Nous ne pouvons pas admettre qu'une formation politique détermine à elle seule, en vase clos, les règles fondamentales du devenir québécois pour des motifs de rentabilité financière, économique ou politique.

Le dossier constitutionnel est trop important, trop fondamental pour qu'on prenne le risque de le laisser débattre dans des réunions secrètes entre petits amis politiques qui ont malheureusement d'autres intérêts à défendre que ceux du peuple québécois.

"Lorsqu'on connaît la faiblesse du gouvernement Bourassa, on a le droit de se demander s'il aurait la force et le courage de résister à la tentation d'échanger notre droit d'aînesse contre un plat de lentilles."

M. Bellemare a souligné que l'UN avait toujours pris soin de faire en sorte que le débat constitutionnel se déroule sur la place publique, "en pleine lumière, devant le peuple".

Le chef de l'UN a attiré l'attention des Québécois sur les tractations clandestines qui se font actuellement entre Trudeau et Bourassa et qui risquent d'affaiblir davantage le Québec," dans le domaine de l'autonomie. M. Bellemare a souhaité ardemment la venue de "candidats jeunes et prestigieux" au prochain congrès de leadership du parti, qui aura lieu à Québec les 22 et 23 mai prochain.

"Il est temps que ceux qui ont des talents exceptionnels d'administrateurs, qui jouissent d'une réputation d'intégrité, se donnent rendez-vous à ce congrès," a-t-il dit.

Il a ensuite attaqué le premier ministre Bourassa et son gouvernement "qui ne gouverne plus".

"Robert Bourassa, cet homme doué de qualités supérieures aurait pu être grand par son désintéressement, par son patriotisme, par son sens social.

"Il a préféré se laisser rapetisser par de mesquins intérêts politiques qui l'ont jeté sous la domination des puissances financières — les multi-nationales — entre les mains desquelles il est devenu la marionnette la plus utile."

Le chef de l'UN a déclaré que le fond de sagesse et la sûreté de jugement de la population sont de bien meilleurs guides en politique que des "idéologies fumeuses".

"Chose certaine, les contribuables québécois en ont assez de payer pour les furies révolutionnaires des uns et les folies de grandeur des autres," a-t-il dit, affirmant que ce que l'UN proposait était la révolution du bon sens.

"Il faut que le Québec reprenne son équilibre et qu'il le fasse... au plus vite," a-t-il dit en terminant, alors qu'il a demandé aux convives de porter aux quatre coins de la province le message de ne pas lâcher, et qu'il "faut battre les rouges".

Parmi les invités d'honneur à la table d'honneur, on a remarqué MM. Jean-Paul Cloutier et Clément Vincent, anciens membres du cabinet Bertrand.



M. Maurice Bellemare

Le virus Victoria s'avère inoffensif

MONTREAL (PC) — Si le virus Victoria a pénétré au Québec, il l'a fait subrepticement, faiblement, sous le déguisement d'un virus ressemblant fortement à celui qu'on appelle Victoria.

Le Dr Gérard Martineau, chef du service des maladies contagieuses au ministère des Affaires sociales, s'est dit surpris qu'il n'y ait pas plus de cas dans la province.

L'absentéisme dans les écoles et les industries ainsi que les cas rapportés par les hôpitaux constituent les critères d'évaluation d'une épidémie.

Or, les victimes de grippe sont rarement hospitalisées et les absences dans les écoles, par le temps qui court, peuvent difficilement être imputées au virus Victoria. Dans les industries, le taux d'absentéisme a grimpé, depuis le 15 février, à six ou sept pour cent. Le taux normal est de un pour cent et on peut parler d'épidémie quand il atteint 10 pour cent.

D'après le Dr Martineau, les spécialistes de l'hôpital Royal Victoria qui ont isolé le virus estiment que le sommet est passé car les absences deviennent moins fréquentes. "Ni au niveau provincial, ni au niveau national, on ne redoute une épidémie d'envergure", conclut le Dr Martineau.

Les Africains menacent de boycotter les JO

AUCKLAND, Nouvelle-Zélande (Reuter) — M. ABraham Ordia, président du Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA), a annoncé lundi que l'Afrique et ses pays amis boycotteront les Jeux olympiques de Montréal si la Nouvelle-Zélande y prend part tout en persistant à soutenir "l'Afrique du Sud raciste."

Dans une lettre publiée lundi par le "New Zealand Herald," quotidien d'Auckland, M. Ordia écrit: "Si la Nouvelle-Zélande persiste dans son soutien de l'Afrique du Sud raciste et pour des raisons étrangères au sport, elle doit être prête à en subir les conséquences. Elle sera soumise à un boycottage non seulement de l'Afrique, mais également des amis de l'Afrique.

"Nous ne prendrons part à aucune compétition, y compris aux Jeux olympiques et à ceux du Commonwealth, si la Nouvelle-Zélande participe elle-même à ces compétitions," souligne-t-il.

Evoquant une éventuelle suspension du Comité international olympique des pays coupables de boycottage des Jeux, M. Ordia souligne qu'aucun prix n'est trop élevé pour la défense de la dignité humaine.

Le président du CSSA souligne que la Nouvelle-Zélande s'est déjà acquis la réputation peu enviable d'être le pays le plus favorable à la politique d'apartheid.

"Nous sommes prêts à mener le combat jusqu'au bout," écrit-il. "Nous autres en Afrique sommes les victimes et nous savons où le bât blesse." Il estime que les seuls progrès réalisés en Afrique du Sud vers une atténuation de l'apartheid sont dus à la politique délibérée d'isolement poursuivie par une majorité de pays.

LA CROIX-ROUGE EST TOUJOURS À L'OEUVRE

FNEQ

Dénonciation des conditions d'admission

QUEBEC (PC) — La Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEQ) dénonce les disparités dans les conditions d'admission en vigueur dans les universités du Québec.

C'est ce qui ressort d'une réunion tenue à Québec, en fin de semaine, et au cours de laquelle les délégués syndicaux des 8,000 enseignants des universités, cégeps et collèges privés du Québec se sont penchés sur un document préparé par le Comité de liaison de l'enseignement supérieur et de l'enseignement collégial (CLESEC).

Ce comité, formé de représentants du ministère de l'Education et d'administrateurs d'universités et de collèges, a été chargé de préparer les structures d'accueil aux études universitaires du premier cycle pour septembre 1976.

Cette opération de révision visait à accroître la possibilité pour l'étudiant du collégial d'accéder à une plus grande variété de programmes universitaires en uniformisant les seuils d'admission des universités et en réduisant le nombre de cours préalables à ces divers programmes.

Incohérences

Les délégués syndicaux ont toutefois tenté de démontrer que l'objectif poursuivi par le CLESEC était demeuré un voeu pieux, en relevant dans le rapport accueil 1976 nombre d'exemples d'incohérence dans les exigences des universités.

Ils ont proposé l'établissement d'un mécanisme de concertation entre les coordinations provinciales et les départements universitaires.

Selon eux, cette collaboration des différentes instances ne pourra toutefois être envisagée que si les universités cessent de se faire concurrence afin d'en arriver à une uniformisation des seuils d'accueil pour les mêmes spécialistés, et laissent aux cégeps une certaine autonomie dans la constitution des programmes.

Dominion Bridge

Offre rejetée

MONTREAL (PC) — Les employés d'une usine de la Dominion Bridge à Lachine, en banlieue ouest de Montréal, ont rejeté une offre salariale de l'employeur, en fin de semaine, et ont voté en faveur d'une grève pour la fin de la période de conciliation, la semaine prochaine.

Quatre-vingt-seize pour cent des 610 travailleurs ont refusé une proposition de $5.38 l'heure pour la première année d'un contrat de deux ans et de $5.86 pour la seconde.

Grève à Mirabel

MONTREAL (PC) — Des cadres remplacent, depuis samedi, les 26 conducteurs de transporteurs, qui ont débrayé à l'aéroport Mirabel.

Ces véhicules transportent les passagers de l'aérogare aux avions.

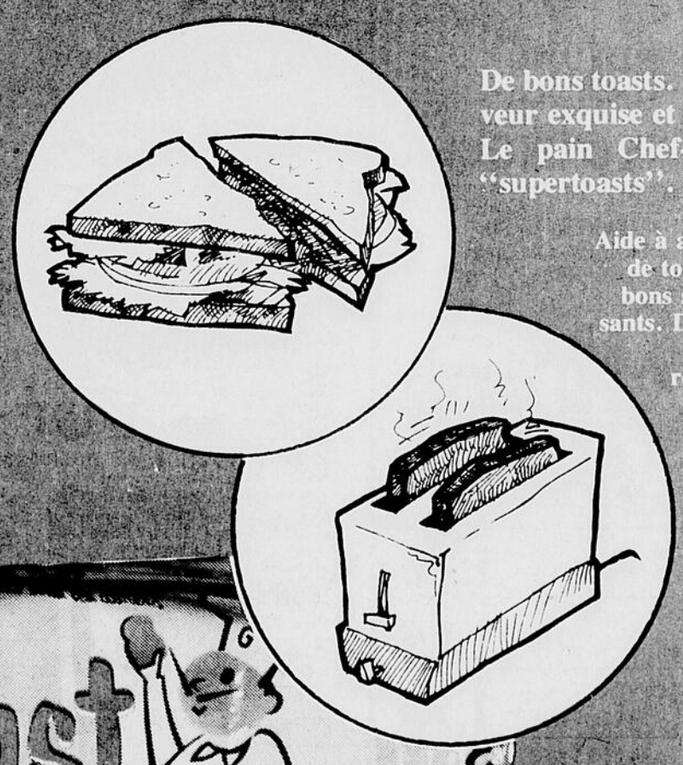
Les machinistes réclament la parité salariale avec leurs collègues de Toronto, qui gagnent $7.59 l'heure. Le salaire horaire, à Mirabel, est de $3.70.



La Librairie Régionale, Inc.
461, RACINE EST, CHICOUTIMI.
VENTE ANNUELLE
DU 4 AU 20 MARS
RABAIS DE
10% A 90%
LA VENTE A LIEU AU SOUS-SOL DU MAGASIN.

Voici le NOUVEAU PAIN Chef-Toast

Des plus belles tranches. Une saveur encore plus délicieuse. Et cette célèbre fraîcheur du pain Gailuron qui rend encore plus délicieuses toutes les garnitures à sandwichs.



De bons toasts. Des toasts de saveur exquise et dorés à souhait. Le pain Chef-Toast fait des "supertoasts".

Aide à améliorer la saveur de tous les aliments. De bons sandwichs nourrissants. De petits sandwichs de fantaisie pour réceptions. D'excellents toasts pour le petit déjeuner ...et pour le soir. Le pain Chef-Toast de Gailuron est toujours exquis. Bon appétit!



MAINTENANT EN VENTE PAR VOTRE VENDEUR ET CHEZ VOTRE EPICIER

NOUS AVONS TOUT POUR LA PLOMBERIE

CANADIAN TIRE



LES BONS TUYAUX

1. Cuivre rigide

Type 'M' 2.48 1/2" — 6.96 3/4"
Type 'L' 4.20 1/2" — 9.00 3/4"

Long. 12'. Type 'M' pour intérieur, chaud ou froid. Type 'L' qualité supérieure intérieur.

2. Tuyau d'égout ABS

3" diam. 2.99 10 pi. — 4" diam. 4.49 10 pi.

Absolument inaltérable à l'humidité. Se raccorde aisément au ciment (non compris). Se fait en longueur de 10', plein ou perforé.

3. Tuyau vidange et aération ABS

1 1/2" diam. 3.69 10 pi. — 3" diam. 10.59 10 pi.

Léger et résistant! Imputrescible, excellent pour systèmes d'évacuation. Raccords au ciment (non compris). Certifié ACNOR. Longueurs 10 pi.

4. Tuyau eau froide en polyéthylène

1/2" diam. 2.99 100 pi. — 3/4" diam. 4.75 100 pi. — 1" diam. 7.65 100 pi.

Pas d'enfouissement profond, une petite tranchée suffit. Raccords par adaptateurs (non compris). 75 lb/po. ca. En rouleaux de 100 pi.

5. Tuyau CPVC eau chaude ou froide

1/2" diam. 1.69 10 pi. — 3/4" diam. 3.69 10 pi.

Longueurs 10 pi. Inaltérable. Se travaille à la scie à métaux, à la lime et au ciment (non compris). Raccords facile sur tuyaux cuivre.

Nous offrons tous raccords, ciments et soudure pour tous types d'installations.



149.95

1/3 HP

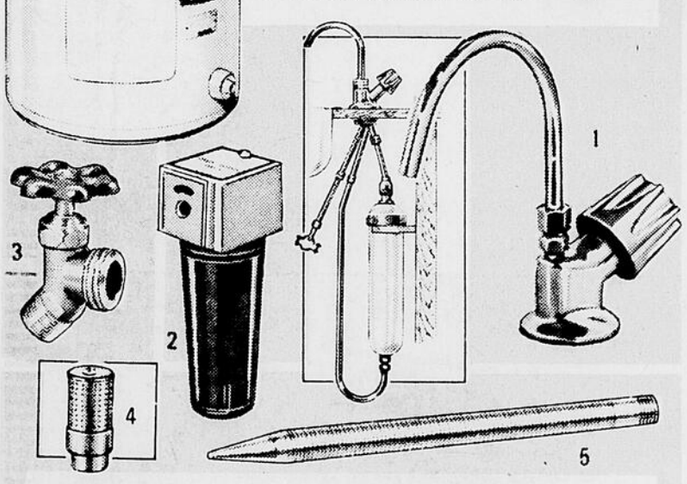
Pompe injection/réservoir

Pour puits jusqu'à 70'. Pompe jusqu'à 460 g/h. Réservoir Well-X-Trol 3.8 gal. Capacité équivalente à celle d'un réservoir stand. de 10 gal. 115 volts CA. Idéal pour le chalet. **149.95**

Chauffe-eau Cascade 40

Epaisse isol. fibre verre réduisant les déperditions de chaleur. Dble. élément. 3000 W. 240 V. Email blanc. Garanti. Utilisez soupape de séc. T/P. **109.00**

Soupape Température/pression ci-dessus. Classée 125 lb. **4.99**



1. Purificateur d'eau Sterasyl

Jusqu'à 60 g/h d'eau potable*. Cartouche Super interchangeable supprimant goût, odeurs et bactéries **53.95**

**Fréquence de remplacement selon le degré de pollution de l'eau.*

2. Filtre rouille/impuretés **29.95**

Retient algues, rouille et impuretés ..
Cartouche de rechange, à partir de .....**$3.19** ch.

3. Robinet de chauffe-eau **2.19**

Laiton. Pour tuyaux cuivre ou fer 1/2"

4. Clapet à crépine 3/4" **2.99**

Empêche obstructions, désamorçage. Plast.
Fort clapet-crépine bronze 3/4" **$4.49**

5. Pointe forante **19.95**

Fil galvanisé. Pour tuyau 1 1/4". Mailles 60
Pointe forante mailles 80 — Tuyaux 1 1/4" **$26.95**



Pompe puisard

HAUT RENDEMENT

49.95

A. Marche/arrêt automatiques. Jusqu'à 2500 g/h à 5 pi. Mot. 1/3 hp. ACNOR.

B. Evacuation de pompe 1 1/4" x 24' Tuyau poly. Raccords **6.49**



C. Robinet levier unique
Robinet pivotant Mastercraft chrome sur laiton. Contrôle débit et temp. d'un seul geste de la main. 8" d'axe en axe **33.95**

D. Pompe rotative 1/2"
Corps et 2 pignons bronze; arbre acier inoxydable. Aspiration verticale 20'. 250 g/h. **43.99**
Pompe 3/4"; capacité 375 g/h .$46.99

E. Evier deux cuves
Monopièce, acier inox. 20 1/2 x 31 x 7". Sans crépine .. **44.95**

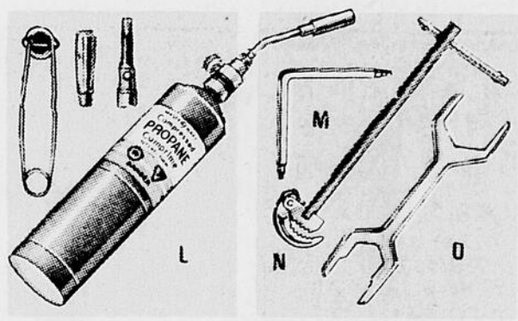
F. Crépine-panier — avec ramasse miettes. **3.69**

G. Armoire pharmacie
Armoire métal 11 5/8 x 16 x 4" avec fronton miroir arrondi. Revêtement blanc. Classique convenant à toutes salles de bains. **6.99**

H. Cuve buanderie 20 gal.
Cuve polyprop. rebord pour robinetterie. Pieds métal. **19.49**

J. Robinet buanderie
Bec laiton pivotant **12.79**

K. 'Showerfold'
Cloison pliante. Panneaux plastique blanc, cadre alu. Env. 60 x 58 1/2"h. Avec ferrures et ciment d'étanchéité. **53.95**

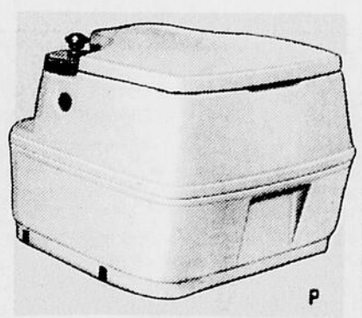


L. Chalumeau propane
Cyl. 14 oz avec brûleur mince et tous accessoires utiles. **9.49**

M. Démonte-robinet
Mod. effilé pour sièges trou carré **1.99**
Type 3 étages **$2.19**

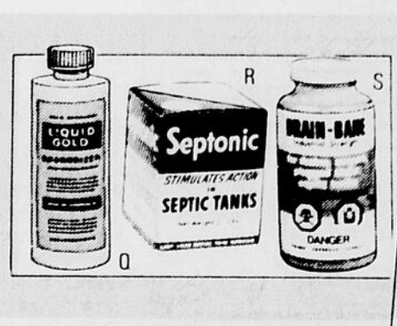
N. Clé d'évier
Dents précises à forte prise; mâchoires à ressort **4.29**

O. Clé réglable
Fonte malléable. 3 clés dans 1: 1 3/4", 2" et 2 1/2" **2.99**



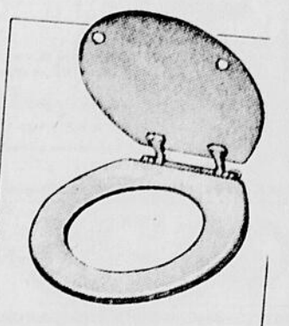
P. Cabinet portatif
'Potpourri' autonome. N'exige aucune plomberie **59.95**

Q. 'Liquid Gold'
Produit chimique pour la propreté des portatifs. 16 oz **2.19**



R. 'Septonic'
Activateur en poudre pour fosses. Paquet de 2 1/2 onces ..... **99¢**

S. 'Drain Bain'
Formule industrielle à action rapide. Bouteille 24 oz . **1.89**



Siège cabinet bois couleur

4.99

Bleu, or, sable, avocat, brun ou blanc au choix.

Choisissez selon le décor de votre salle de bains. Revêt. émail.

BILLETS BONIS au comptant

Utilisez la carte Canadian Tire

CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

CANADIAN TIRE

CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

JONQUIÈRE, 697, boul. Harvey, 542-3561
CHICOUTIMI, 1257, boul. Talbot, 549-5614
ALMA, coin du Pont et St-Luc, 662-6618

CKRS-TV

MARDI, 9 MARS 1976

9.00 Information première
9.05 Mini-fée
9.30 Les Oraliens
9.45 En mouvement
10.00 Les Chiboukis
10.15 Minute Moumoute
10.30 Conseil-express
11.00 Les recettes de Juliette
11.30 Bagatelle
11.45 Avis de décès et comptoir-express
12.00 Information midi
12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femmes d'aujourd'hui
14.31 Cinéma chez vous "Le géant de la vallée des rois"
16.00 Bobino
16.30 Le grenier
17.00 Daniel Boone
18.00 Au fil de l'actualité
18.20 Cinéma pour rire "Le retour d'Aladin"
20.00 La p'tite semaine
20.30 Vedettes en direct
21.00 Rue des Pignons
21.31 Le 60
22.30 Téléjournal national, international et provincial
22.53 Nouvelles du sport et météo
23.00 Cinéma "Super coup de sept milliards"

MERCREDI, 10 MARS 1976

9.00 Information première
9.05 Skippy
9.30 Les Oraliens
9.45 En mouvement
10.00 You-Hou
10.15 Minute Moumoute
10.30 Une mèche de cheveux
10.45 Crochet d'art, crochet d'argent
11.00 Les recettes de Juliette
11.30 Bagatelle
11.45 Avis de décès et comptoir-express
12.00 Information midi
12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femmes d'aujourd'hui
14.31 Céramique vivante
15.00 Ne coupez pas
16.00 Bobino
16.30 La fricassée
17.00 Les explorateurs du monde
18.00 Au fil de l'actualité
18.30 Télé-sélection "Angoisses: sortilèges"
20.00 A communiquer
20.30 La soirée du hockey "Montréal à Chicago"
22.00 Panique
22.32 Téléjournal national, international et provincial
22.55 Nouvelles du sport et météo
23.02 Cinéma canadien "Mon oncle Antoine"

CJPM-TV

Mardi, le 9 mars

10.00 Fanfan Dédé
10.30 Pour vous mesdames
11.30 A votre service
12.00 Les nouvelles du midi
12.15 A la bonne heure
13.30 Fémina
14.00 Cinéma "Vengeance des mutins"
15.30 Pour vous mesdames
16.00 Fusée XL5
16.30 Patofville
17.00 Les tannants
18.00 Studio six
18.30 Parle parle jase jase
19.30 Hawaï 5-0
20.30 Symphorien
21.00 Les arpents verts
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 La dernière édition
23.05 En fin de soirée "Le spécialiste"

Mercredi, le 10 mars

10.00 Fanfan Dédé
10.30 Pour vous mesdames
11.30 A votre service
12.00 Les nouvelles du midi
12.15 A la bonne heure
13.30 Fémina
14.00 Cinéma "Péché de jeunesse"
15.30 Pour vous mesdames
16.00 Capitaine Scarlett
16.30 Patofville
17.00 Les tannants
18.00 Studio six
18.30 Parle parle jase jase
19.30 Le ranch à Willie
20.00 Les grandes productions "La nuit du lendemain"
22.00 Qui dit vrai!
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 La dernière édition
23.05 En fin de soirée "Las Vegas un couple"

télésag Inc.

T.E.C.S. - T.V., CANAL 13

MARDI 9 MARS 1976

8.00 Musique F.M. d'ambiance - Etat des routes Météo
9.00 Programmation détails de ce jour - Musique F.M. d'ambiance - Marché aux puces
11.00 Diversités audio-visuelles
13.00 Griffes et poils: "Les abeilles" (C)
13.30 "La cravache d'or" - "Les coulisses de l'exploit"
14.00 Artisans de notre histoire
14.30 Programmation détails de ce soir - Marché aux puces - Musique F.M. d'ambiance
17.00 Diversités audio-visuelles
18.00 Baseball: Etats-Unis vs Japon, no 20
21.30 Cercle de presse: "Michel Chartrand"
22.30 Urba 80: "Conseil de ville"

MERCREDI 10 MARS 1976

8.00 Musique F.M. d'ambiance - Etat des routes - Météo
9.00 Programmation détails de ce jour - Marché aux puces
11.00 Diversités audio-visuelles
13.00 Cercle de presse: "Michel Chartrand"
14.00 Urba 80: "Conseil de ville"
15.00 Programmation détails de ce soir - Marché aux puces - Musique F.M. d'ambiance
17.00 Diversités audio-visuelles
18.00 Baseball: "Japon vs Canada", no 21
21.30 Qui perd gagne: "Can-Am 1969" (C) - "Premiers soins en forêt"
22.00 Vivre en ce pays: "Métamorphose dans les Prairies" (C) - "Métamorphose dans les Rocheuses" (C)
22.30 Opération survie: "Envahissante automobile" (C)

télésag

392, RACINE EST, CHICOUTIMI, P.Q.

CANAL 43, TECS-TV — 8 à 10 hres et 12 à 13 hres: description de la programmation du jour. — 13 à 15 hres: répétition de la programmation de la soirée précédente.

CANAL 8, RADIO-QUEBEC — 10 à 12 hres: description de la programmation du jour. — 13 à 17 hres: répétition de la programmation de la soirée précédente.

Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELESAG, veuillez communiquer au numéro suivant:

Tél.: 545-1112*

* Disponibilité des services à Chicoutimi-Nord seulement

CINEMA

ALMA

Canadien
Jusqu'au 11 mars incl.: "Les dents de la mer" - "Sujets courts".

CHICOUTIMI
Impérial
Jusqu'au 11 mars incl.: "Orgies collectives" - "Libres échanges".

Cartier
Jusqu'au 11 mars incl.: "Les démons de la moto" - "Détournement en plein ciel".

Capitol
Jusqu'au 11 mars incl.: "Les quatres mousquetaires" - "L'aventure du Poséidon".

BAGOTVILLE
Saguenay
Jusqu'au 11 mars incl.: "Les dents de la mer" - "Deux shorts".

PLACE DU ROYAUME
Cinéma 1
"JAWS".

Cinéma 2
"L'esclave du plaisir" - "Un homme, une femme, et une très jeune fille".

Cinéma 3
"Vérités et mensonges" - "L'escapade".

JONQUIERE

Bellevue
Jusqu'au 11 mars incl.: "Les dents de la mer" - "Sujets courts".

Centre
Jusqu'au 11 mars incl.: "Les quatre mousquetaires" - "L'aventure du Poséidon".

Elysée
Jusqu'au 11 mars incl.: "Orgies collectives" - "Libres échanges".

DOLBEAU
Météore
Jusqu'au 12 mars incl.: "La comtesse perverse" - "Contes immoraux".
Ciné-nuit les 4-5-6-8-9 mars.

MISTASSINI
Orphéon
Jusqu'au 11 mars incl.: "Conversation secrète" - "O.K. patron".

NORMANDIN
Le Foyer
Jusqu'au 15 mars incl.: "Noces de cendre" - "Ne vous retournez pas".

ARVIDA
Palace
Jusqu'au 11 mars incl.: "Shampoo" - "Sujets courts".
A VENIR.
"Tremblement de terre".

ARTS ET SPECTACLES



Joseph Losey en compagnie de son interprète de Mr. Klein, Alain Delon.

"Mr. Klein"

Aux prises avec un autre lui-même

Super-vedette, Alain Delon correspond aussi à un certain type de rôle. Et pourtant que de variété dans ses emplois, si l'on considère que dans ses derniers films, il a été tour à tour grand avocat ("Les seins de glace"), truand d'avant-guerre ("Borsalino et Cie"), inspecteur de police ("Flic Story"), justicier de cape et d'épée (Zorro), marginal révolté ("Le gitan"). Et aujourd'hui, aux studios de Boulogne, il se met encore dans la peau d'un nouveau personnage: Mr. Klein.

Au temps de l'Occupation

L'histoire se déroule en 1942. Mr. Klein est un antiquaire de souche alsacienne, mais non juif. Il ne se sent pas concerné par l'Occupation pendant laquelle son commerce marche bien. Il aime le confort, les femmes, l'argent. Un jour, il va découvrir qu'il existe un autre Mr. Klein, un juif qui se sert de lui comme paravent pour couvrir ses activités de résistance. Alors, Klein, dans ce Paris de l'Occupation, va rechercher l'autre Klein, au cours d'une enquête qui l'obsède de plus en plus. Et en voulant aller jusqu'au bout de cette énigme, il sera pris dans un piège.

Ce film est important, aussi bien par les prolongements politiques, et humains de son scénario bâti autour d'un mystère, que parce qu'il marque la seconde rencontre d'Alain Delon et d'un des plus grands metteurs en scène actuels: Joseph Losey, le réalisateur de "Accident", "Boom", "The servant", "Le messager" pour ne citer que quelques films. Losey avait dirigé Delon dans "L'assassinat de Trotsky". Ils s'étaient promis de se retrouver.

".- Je me sens bien avec Losey, je me sens bien avec Mr. Klein, nous dit Alain Delon. Je me sens bien aussi dans ce film qui pourra s'apprécier à plusieurs niveaux. Il y a d'abord une énigme. Quel but poursuit ce mystérieux Mr. Klein No 2, que l'on ne verra d'ailleurs jamais? L'autre Mr. Klein découvre la vérité par brides, remonte des pistes fugitives à travers différents personnages, découvre qu'il y a une machination dangereuse qui ne lui est pas directement destinée, mais dont il peut être la victime. Rien que cela pourrait suffire à faire un film passionnant. Mais Losey va évidemment plus loin, avec la peinture de l'Occupation, des conséquences morales de la guerre, de la reconstitution d'événements dramatiques que l'on aimerait oublier, telle la grande rafle des Juifs emprisonnés ensuite au Vel d'Hiv, avec le concours de policiers français. Il y aura dans ce film un mélange de réalisme brutal, celui du temps de l'Occupation, et de surréalisme presque Kafkaien, celui de l'enquête que je mène sur l'autre moi-même qui se dérobe.

.- Mr. Klein est donc un très grand rôle pour vous?

.- C'est aussi un personnage en évolution. D'aobrd un peu aventurier, froid, indifférent aux malheurs de ce temps, et s'enrichissant d'ailleurs grâce à ces malheurs. Il est tout aussi jouisseur avec les femmes qu'il considère comme des objets agréables. Et puis, à cause de l'autre Klein, il va devoir quitter ce monde protégé, et pénétrer dans le monde réel, dangereux, inquiétant. Il s'humanisera, dépassera même toute mesure dans sa soif de connaître, et se condamnera volontairement. Le scénario a été écrit par Losey et Franco Salinas que je lui ai présenté, car il a énormément de talent, et ils se sont parfaitement entendus pour construire un film qui évolue entre le concret et l'abstrait".

Mêler irréalité, réalité et abstraction

Joseph Losey précise d'ailleurs fort bien ces intentions:

".- Je vais faire chevaucher "l'irréalité" dans les scènes éloignées du monde réel et traitées de façon baroque, la "réalité" pour décrire le monde dur de l'Occupation et "l'abstraction" pour évoquer (sans personnages afin que cela soit encore plus abstrait) les rouages de l'appareil bureaucratique.

Le thème de ce film, c'est l'indifférence, l'inhumanité de l'homme envers l'homme, et plus spécialement ici de l'inhumanité des Français envers d'autres Français. On y constatera ce que des hommes tout à fait ordinaires sont capables de faire à d'autres hommes tout aussi ordinaires.

Klein est indifférent à tout, à l'amour, à la jalousie, à la justice. Est-ce bien possible. L'enquête qui le conduira à la recherche de sa vraie identité lui prouvera le contraire".

Joseph Losey et Franco Salinas ont mis sur la route de Mr. Klein d'autres personnages très travaillés psychologiquement et dont les interprètes ont été choisis avec rigueur.

Jeanne Moreau (on se souviendra qu'elle fut pour Losey une "Eva" exceptionnelle) joue le rôle de Florence, maîtresse du Mr. Klein de l'ombre, et qui devient celle de Mr. Klein sans lui dire pourquoi. Losey la décrit comme "élégante", "chaleureuse", "sensuelle", et "névrosée".

Juliet Berto est vraiment amoureuse de Klein-Delon, mais il la considère surtout comme un agréable divertissement. Elle prendra de la maturité et arrivera à le juger sans cesser de l'aimer.

Suzanne Flon joue le rôle d'une concierge, personnage modeste, en apparence seulement, parce que finalement essentiel. La place nous manque pour étudier un par un tous les autres joués par Francine Berger, Francine Racette, Michel Lonsdale, Jacques Maury, Michel Aumont, et dix autres, aucun n'étant simplifié, et tous participant à l'ambiguité au plus haut niveau qui devrait caractériser "Mr. Klein".

Plus vieux qu'on le croyait

WASHINGTON (AFP) — Le célèbre "homme de Pékin" aurait vécu il y a beaucoup plus longtemps qu'on ne l'a supposé jusqu'à présent, a estimé, lundi, à Washington un anthropologue, M. Richard Leaky.

S'adressant à un congrès d'anthropologie, M. Leaky a déclaré que le crâne de l'"homme de Pékin" était similaire à un crâne qu'il avait découvert, l'année dernière, au Kenya. Ce dernier a été daté par la méthode des radiations à 1.5 million d'années. Cela laisse penser, a noté l'anthropologue, que "l'homme de Pékin", remontait lui aussi à cette époque, soit beaucoup plus que 500,000 ans comme on l'a toujours estimé, car des fossiles tellement similaires devraient appartenir à des créatures ayant vécu à peu près à la même époque.

Les restes de "l'homme de Pékin", rappelle-t-on, ont été perdus en 1941 lorsqu'ils ont été transportés hors de Chine pour être mis en sécurité.

M. Leaky a également annoncé au cours de ce congrès qu'il avait récemment découvert au Kenya un crâne datant de 2.5 millions à trois millions d'années. Il était de la même période et du même type que celui qu'il avait découvert dans cette région en 1972 et maintenant dénommé "crâne 1470".

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A, signifie pour adolescents et E, pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM-TV

MARDI: 14 h. 00

LA VENGEANCE DES MUTINS (5) — (The Decks Ran Red (5) — E.-U. 1958. Drame de A. Stone avec James Mason, Broderick Crawford et Dorothy Dandridge. — Le nouveau commandant d'un vieux cargo doit faire face à une mutinerie. — Scénario chargé. Rythme valable. Ensemble peu convaincant. Interprétation compétente. **(N et B).**

MARDI: 23 h. 05

LE SPECIALISTE (4) — It. 1969. Western de S. Corbucci avec Johnny Hallyday, Gastone Moschin et Françoise Fabian. — Un habile tireur se rend dans un village du Nevada pour venger son frère accusé injustement d'un vol de banque. — Action bien menée. Histoire peu vraisemblable. Quelques touches d'originalité. Jeu convaincant de J. Hallyday. Violences brutales.

JONQUIERE — CKRS-TV

MARDI: 14 h. 30

LE GEANT DE LA VALLEE DES ROIS (6) — It. 1960. Film d'aventures de C. Campogalliani avec Mark Forest, Chelo Alonso et Vira Silenti. — Maciste vient en aide au fils du pharaon qui tente de venger la mort de son père. — Intrigue puérille. Mise en scène surchargée et artificielle. Exhibition de muscles de l'interprète de Maciste.

MARDI: 18 h. 20

UNE NUIT A CASABLANCA (4) — (A Night in Casablanca). — E.-U. 1945. Comédie de A. Mayo avec les frères Marx. — Un directeur d'hôtel et deux employés déjouent des espions allemands. — Loufoqueries imaginatives. Mise en scène fonctionnelle. Les frères Marx en bonne forme. — A.

MARDI: 23 h. 00

SUPER COUP DE SEPT MILLIARDS (6) — It. 1966. Drame policier de B. Albertini avec Brad Harris, Elina de Witt et Dana Andrews. — Un homme organise un vol en se faisant passer pour mort. — Routinier. Graves invraisemblances. Mauvaise photographie. Interprétation artificielle.

Soljénitsyne

L'archipel du Goulag

Tome 3

Seuil

NOUVEAUTE

TOME 3
$12.95

SPECIAL

AVEC CE COUPON

$11.95

sans frais de livraison

EN RAPPEL ARCHIPEL DU GOULAG

Tome 1
$9.85

Tome 2
$10.90

Librairie Régionale Inc.,
461, RACINE EST — CHICOUTIMI.

S.V.P. TOME 1 ☐ TOME 2 ☐ TOME 3 ☐

NOM: .....

ADRESSE: .....

VILLE: ..... TEL.: .....

Carte électorale

Remaniement général dans certaines régions

par Robert Lefebvre

QUEBEC (PC) — Dans son quatrième rapport qu'elle a publié hier à Québec, la Commission permanente de la réforme des districts électoraux suggère un remaniement général de la carte électorale dans les régions de l'Outaouais et du Nord-Ouest québécois, ainsi que la création de deux nouvelles circonscriptions, celles de Longueuil, sur la rive-sud de Montréal, et Chomedey, sur l'Ile Jésus.

La commission, créée en 1971, propose par ailleurs des modifications mineures aux limites de 49 districts électoraux et laisse intactes les délimitations des 61 autres comtés.

Les deux premiers rapports de cet organisme, présidé par le juge François Drouin, président des élections, ont engendré la loi 62 qui a porté de 108 à 110 le nombre de circonscriptions, juste avant le scrutin général de 1973.

Le troisième rapport, publié en avril dernier, proposait également la création des deux nouveaux comtés et modifiait les limites de 66 circonscriptions.

Principaux remaniements

Les modifications suggérées par la Commission Drouin pour les régions de l'Outaouais et du Nord-Ouest rencontrent les vues du Parti libéral, telles qu'il les a exprimées en commission parlementaire, en janvier dernier.

On constate d'abord que les actuels comtés de Pontiac-Témiscamingue et de Gatineau disparaîtront si l'Assemblée nationale retient les propositions de la Commission Drouin. La partie nord de Pontiac-Témiscamingue sera ajoutée au comté de Rouyn-Noranda pour former le district de Rouyn-Noranda-Témiscamingue. Pour ce qui est de la partie sud de l'actuel Pontiac - Témiscamingue, elle sera ajoutée à Gatineau pour former le comté de Gatineau-Pontiac.

D'autre part, les villes de Lucerne, de Hull (partie ouest) et de Gatineau (la partie comprenant les anciennes municipalités de Pointe-Gatineau et Touraine), pourraient faire partie du comté de Chapleau au lieu de Gatineau.

Quant au district de Hull, il ne perdra que le territoire borné par la rivière Gatineau, la voie ferrée du Pacifique Canadien, le boulevard Mont-Bleu et par la limite de la cité de Hull avec les municipalités de Lucerne et de Hull, partie Ouest.

Longueuil et Chomedey

Pour ce qui est de la création des deux nouvelles circonscriptions électorales, Longueuil et Chomedey, le Parti libéral avait également exprimé son accord en commission parlementaire, à la suite de la publication du troisième rapport de la Commission Drouin.

Celle-ci a maintenu sa décision de situer ces deux nouveaux comtés dans la périphérie de l'île de Montréal, "qui est devenue sursaturée d'électeurs par suite de la très grande migration de la population de l'île de Montréal".

Chomedey absorbera le surplus d'électeurs de l'Ile Jésus en grugeant sur les trois comtés existants, Fabre, Laval et Mille-Iles.

Quant au 112ième comté proposé, celui de Longueuil, il devrait soulager les comtés trop populeux de Taillon, Laporte et Fabre, qui sont tous trois bien au-delà de la limite de 40,000 électeurs comme le permet la loi.

Soulignons enfin que la Commission Drouin n'a pas retenu la proposition du Parti libéral de sortir l'Université Laval du comté de Louis-Hébert pour l'inclure dans Jean-Talon que représente le ministre Raymond Garneau.

Défait de justesse en 1973 dans le comté de Louis-Hébert, le candidat péquiste Claude Morin avait trouvé un appui solide auprès des étudiants de l'Université Laval.

Dans Pontiac - Témiscamingue, dont la partie supérieure pourrait être rattachée au comté de Rouyn-Noranda, les libéraux avaient obtenu quelque 7,000 voix de majorité aux dernières élections, alors que M. Samson ne récoltait que 1,000 votes de plus que son adversaire libéral dans son comté.

"Il est évident que le Parti libéral veut mettre la main, d'une façon partisane, sur mon comté, mais nous ne les laisserons pas faire", a commenté le chef du Ralliement créditiste dans une entrevue qu'il nous a accordée par téléphone de son bureau de Rouyn.

Il a ajouté que c'était la deuxième tentative des libéraux, depuis 1970, de s'accaparer certains comtés.

Rapport Batshaw

La violence laisse indifférent

MONTREAL (PC) — La Corporation professionnelle des psychologues du Québec (CPPQ), tout en se disant d'accord avec le rapport Batshaw, trouve "étonnant que la violence des jeunes et celle du système ne reçoivent pas l'attention qu'elles méritent".

La CPPQ souligne que "les phénomènes très courants de déshumanisation, de surpopulation, de frustration et de douleurs physiques et psychologiques sont très bien connus comme étant des agents qui entraînent ou déclenchent la violence". "Et pourtant, dit la CPPQ, le climat de violence qui prévaut dans plusieurs centres d'accueil n'a pas fait l'objet de considérations directes."

A l'instar de plusieurs autres organismes, la CPPQ s'oppose à la création des structures administratives proposées par le comité Batshaw, structures qui ne feraient qu'alourdir la machine administrative.

La CPPQ déplore également que le "comité n'ait pas cru bon d'élaborer une politique générale et n'ait pas jugé utile de préciser les objectifs et les méthodes d'intervention des centres de réadaptation". Selon la CPPQ, le rapport a dressé un éventail des mesures et des types d'intervention qui auraient pu servir à ces fins.

"Aussi longtemps que les centres d'accueil n'auront pas défini clairement leurs objectifs, il sera impossible d'identifier les ressources du milieu tel que préconisé au moment du processus d'évaluation."

Aspects positifs

Reconnaissant l'envergure et l'importance du rapport Batshaw, la CPPQ a toutefois souligné certains aspects très positifs du document en cause.

Entre autres, l'organisation et la création d'un réseau de services et de mesures pour répondre aux besoins des jeunes et dont les conséquences sont de limiter l'accès aux centres sécuritaires, de permettre aux jeunes de mieux vivre l'expérience du centre d'accueil et d'en profiter davantage et, finalement, de faciliter la réintégration des jeunes dans la société en leur donnant, par l'entremise des éducateurs, un support approprié pendant un certain temps.

Par ailleurs, la CPPQ trouve valables les recommandations ayant trait au personnel des centres quant à leur formation et à leur perfectionnement. La corporation souligne un autre aspect positif du rapport: la revalorisation du processus d'évaluation qui met l'accent sur l'identification des ressources humaines et du milieu.

L'Eglise se veut davantage présente au monde ouvrier

QUEBEC (PC) — Une faible proportion de la population ouvrière du Québec est rejointe directement par l'actuelle pastorale ouvrière de l'Eglise et c'est le désir des évêques d'entrer en contact avec l'ensemble du monde ouvrier.

Ce sont deux des constatations majeures qui se dégagent d'une session de deux jours de l'assemblée des évêques tenue en fin de semaine, à Loretteville, sous le thème "La pastorale de l'Eglise dans le monde ouvrier".

L'assemblée générale des 120 participants a toutefois évité de se prononcer sur le front commun, (CSN, FTQ, CEQ) en ignorant une question précise d'un intervenant qui voulait savoir si l'Eglise a quelque chose à dire sur la situation actuellement des travailleurs de la Fonction publique.

Le cardinal Roy

Faisant le point à l'issue de cette session, le cardinal Maurice Roy a brièvement expliqué le désir des évêques d'entrer en contact avec tout le monde ouvrier, par une action pastorale mieux articulée.

Selon lui, l'Eglise doit être en contact avec chacun des travailleurs, d'où la nécessité pour ses membres d'être toujours mieux renseignés sur le monde ouvrier et de s'en rapprocher étroitement.

Cette session a été une rencontre de sensibilisation à la condition d'ensemble du monde ouvrier au Québec, avec la collaboration de personnes-ressources du monde du travail.

Elle est suivie d'une réunion épiscopale qui se terminera, mardi, et au cours de laquelle les 30 évêques de la province doivent définir l'orientation des églises diocésaines, "afin qu'elles soient davantage présentes, jeunes et vives, au sein du monde du travail".

Débrayage à la station CKVL

MONTREAL (PC) — Le personnel de la station radiophonique CKVL a débrayé, lundi, pour protester contre la lenteur des négociations d'une convention collective de travail.

En fait, a précisé un porte-parole syndical, aucun progrès n'a été réalisé sur les deux principaux points en litige: les salaires et la sécurité d'emploi.

Les 80 grévistes sont des speakers, des animateurs, des techniciens, des employés de bureau et des préposés à l'entretien. Ils sont affiliés à la Confédération des syndicats nationaux et leur contrat est expiré depuis le 31 juillet dernier.

Ils ont accusé leur employeur, hier, de diffuser des émissions enregistrées, violant ainsi les règlements du CRTC.



PLEIN LES BRAS — Madame Jerry Davis de Lewisville, au Texas, en a plein les bras avec sa progéniture: des quintuplés, quatre filles et un garçon. Elle avoue que certains jours, elle envie le sort des mères qui n'ont qu'un enfant. On ne peut pas tout avoir. L'honneur sans les ennuis...

Centrales syndicales

Unanimité difficile à établir

QUEBEC (PC) — Plutôt que de procéder à l'enterrement du Front commun des employés des secteurs public et parapublic, les 750 délégués au troisième conseil d'orientation de l'intercentrale ont décidé, dimanche, de se réunir à nouveau le 20 mars prochain, afin d'examiner les possibilités d'une véritable action commune.

Incapables, après 14 heures de débats, de s'entendre sur l'opportunité de déclencher une grève générale illimitée, ils ont néanmoins décidé de tenir, pour le 17 mars, une consultation provinciale sur l'acceptation ou le rejet des propositions patronales et sur le déclenchement ou non d'un arrêt de travail général limité.

Cette consultation devra permettre aux dirigeants syndicaux de connaître précisément les intentions des quelque 165,000 membres du front commun et de faire le point, lors du prochain conseil d'orientation.

Affaires sociales

Pour les stratèges syndicaux de la CSN et de la FTQ, les travailleurs des affaires sociales n'ont pratiquement plus le choix et doivent recourir à la grève générale s'ils veulent éviter d'être écrasés, petit à petit, d'une façon isolée mais progressive, par les sanctions que leur réserve la loi 253.

"C'est une loi 19 déguisée et servie avant l'utilisation du droit de grève", a déclaré un dirigeant de la CSN, en faisant allusion à la loi adoptée par le gouvernement lors du dernier front commun.

Les enseignants

De leur côté, les enseignants estiment que le recours au harcèlement et au débrayage sporadique est toujours possible.

"Nos membres préfèrent, à ce moment-ci, épuiser l'arsenal de moyens de pression dont ils disposent avant de se lancer dans une grève générale", a expliqué un représentant de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ).

Dans leurs propositions initiales, la CSN et la FTQ recommandaient le recours à la grève générale illimitée, à la fin du mois, tandis que la CEQ préconisait la grève générale limitée à compter du 17 mars.

Résultats

Concours des jeunes reporters

MONTREAL (PC) — Mlle Ginette Campagna, de Lac-Mégantic, s'est classée première, dans la catégorie des 16 à 18 ans, au concours de jeunes reporters organisé par le Cercle des femmes journalistes.

Mlle Campagna a aussi remporté le grand prix Julia-Richer, soit $100 et un trophée, qui couronne le travail le plus intéressant dans l'ensemble des trois catégories du concours.

Chez les 13 à 15 ans, le jury a accordé deux premiers prix ex aequo à Jean Huot, de Thetford-Mines, et à Linda Déragon, de Granby.

Dans la catégorie des 10 à 12 ans, le premier prix a été décerné à Marie-Claude Normand, de St-Bruno.

Ce deuxième concours des jeunes reporters, lancé l'été dernier par le Cercle des femmes journalistes et qui devait prendre fin à l'automne avait été prolongé en raison de la grève des postes.

Une centaine de jeunes ont fait parvenir des textes portant sur le thème unique: "La nature".

Le jury qui a sélectionné les textes se composait de Mmes Jeanne Sauvé, ministre fédéral des Communications; Lysiane Gagnon, journaliste à La Presse, ainsi que du frère Dollard Sénécal, président des Cercles des jeunes naturalistes et de MM. Fernand Séguin, animateur scientifique à Radio-Canada, et Dollard Morin, chroniqueur des loisirs à La Presse.

Les gagnants recevront leurs prix, mercredi 10 mars, au cours d'une réception offerte par le COJO au Cercle des femmes journalistes de Montréal.

90,000 étudiants privés de cours

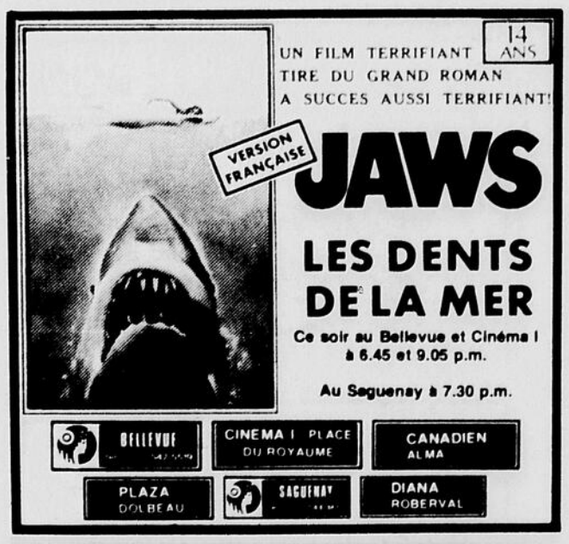
MONTREAL (PC) — Environ 90,000 étudiants ont été privés de cours, lundi, alors que les préposés à l'entretien de trois commissions scolaires de la région de Montréal ont débrayé pour 24 heures afin de protester contre le retard du gouvernement à soumettre des offres salariales.

Selon un porte-parole du Protestant School Board of Greater Montreal, 97 écoles élémentaires et secondaires ont été fermées dans le but d'assurer la sécurité de 52,000 élèves.

"Des problèmes comme les vitres cassées et le désordre dans les corridors sont insolubles lorsque les concierges ne sont pas au travail", a-t-il précisé.

Le débrayage des préposés à l'entretien des commissions scolaires Lakeshore et Baldwin-Cartier a provoqué l'annulation des cours pour 37,000 étudiants catholiques et protestants dans 59 écoles de banlieue.

Un porte-parole de la commission scolaire Baldwin-Cartier, où le personnel syndiqué du secrétariat s'est joint à l'arrêt de travail, a révélé que le débrayage pourrait cesser à midi, mais qu'on avait prié les parents de garder leurs enfants à la maison toute la journée.









Chez Provigain on est bien d'adon



ACHAT SPECIAL
Coca-Cola, Sprite
BOUTEILLE 26 ONCES
6 POUR $1.58

ACHAT SPECIAL
GRAISSE pur lard
TENDERFLAKE - 1 LB
44¢

ACHAT SPECIAL
FARINE PURITY
Tout usage - Sac Papier 25 lb.
$3.29

ACHAT SPECIAL
JUS de TOMATES
CHOIX - ROSE DALE - 19 OZ
19¢

"Prix Champion"
... à l'année longue !



ACHAT SPECIAL
MACEDOINE
CHOIX - CORBEILLE - 19 OZ
29¢

ACHAT SPECIAL
SPAGHETTI - MACARONI
"CATELLI"
BOITE 16 ONCES
40¢

ACHAT SPECIAL
SAVON CARESS
ENRICHI D'HUILE DE BAIN
48¢

ACHAT SPECIAL
PATE Dentifrice
PEPSODENT - 50 M.L.
54¢

"PRIX CHAMPION" ...bas tous les jours

Biscuits "Oréo" CHRISTIE - BOITE 16 ONCES	.99
Biscuits "Viau" FEUILLES D'ERABLE - 12 ONCES	.77
Barres de Chocolat AERO - COFFEE CRISP - 10 x .20	1.66
Bridge Mixture LOWNEY - SAC 13 ONCES	.84
Filet de Sole CONGELE - BLUE WATER - 16 OZ	1.42
Mélasse Grandma DE CHOIX - CARTON 40 ONCES	1.01
Sirop de Table OLD TIME - BOUTEILLE 32 OZ	1.29
Huile Végétale MAZOLA - BOUTEILLE 24 OZ	1.19
Mayonnaise Hellmann JARRE 16 ONCES	.87
Ragoût au Poulet CORDON - BLEU - BOITE 15 OZ	.60
Pâté à Sandwich ASST. - CORDON - BLEU - 3 OZ	.28
Café Instantané MAXWELL - HOUSE - JARRE 10 OZ	2.69
Marinades Sucrées Mc-LARENS - JARRE 48 ONCES	1.52
Olives Farcies Mc- LARENS - JARRE 15 ONCES	1.07
Soupe Chaumière POULET NOUILLES - HEINZ - 2 ENV.	.37
Fricot au Boeuf ET NOUILLES - BOITE 8 OZ	.73
Confiture Habitant FRAISES ET FRAMBOISES - 24 OZ	1.33
Chipits Chocolat ET BUTTERSCOTCH - CELLO 6 OZ	.55
Jus de Fruits ASST. - F.B.I. - CARTON 6x6 OZ	.81



"Prix Champion"
AU DEPARTEMENT DES VIANDES!

Rôti de Porc COUPE DU SOC - LA LIVRE	1.09
Lièvre Arrangé CHACUN	2.29
Foie de Veau DE LAIT FRAIS - SELECT - La lb	1.19
Bacon Tranché SCHNEIDERS 16 ONCES	1.69
Jambon Fumé L'Ancienne Pret à Manger L8	2.19

ROTI DE PORC
COUPE PIC NIC - LA LIVRE
89¢

Pâté de Foie SCHNEIDERS - LA LIVRE	1.29
Saucisse Pur Porc SCHNEIDERS - LA LIVRE	1.19

FILET DE MORUE
CONGELE - LA LIVRE
1.09

FILET D'AIGLEFIN
CONGELE - LA LIVRE
1.33

PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 8 AU 13 MARS 1976
LES PRIX DES DENREES FRAICHE SONT SUJETS A FLUCTURER.

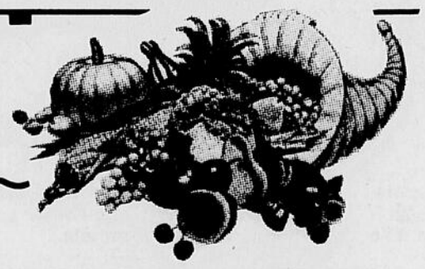
Margarine Molle THIBEAULT-1 LIVRE	.77	**Papier Mouchoirs** ROYAL - BOITE 100	.58
Sacs à Sandwich BAGGIES - ROULEAU 120 SACS	.91	**Papier Aluminium** " ALCAN "- ROULEAU 100 PI.	1.81



Produits Provigo
...qualité supérieure à prix inférieur !

EAU MINERALE
PROVIGO
BOUTEILLE
30 OZ
30¢

Crystaux	A SAVEUR D'ORANGE PROVIGO - ENV .3¼ OZ	.19
Biscuits	Brisure Choc. et Beurre D'Arachides Sac 16 oz	.75
Détergent	Liquide Proviprix 64 ONCES	.89
Détersif	BLEU EN POUDRE PROVIGO - SAC 5 LB	1.39
Savon de Toilette	PROVIPRIX - PQT. 8 BARRES	.73



Fruits et Légumes Frais
A "PRIX CHAMPION"

Maïs sur Epis	ETATS UNIS	5 pour .75
Navets	Culture du Québec LA LIVRE	.11
Radis	No. 1, de FLORIDE cello de 6 onces	.13
Oranges	DE FLORIDE GROSSEUR 125	5 LB .99

BANANES "CHIQUITA" ou "DOLE"
DES ETATS-UNIS - LA LIVRE
19¢

POUR TOUT PROBLEME AYANT TRAIT A L'ALIMENTATION, CONSULTEZ
Soeur Berthe
... NOTRE EXPERTE !

S.V.P. veuillez adresser toute correspondance à:
Les conseils pratiques de Soeur Berthe
Case postale 130
Succursale Bourassa
Montréal, Qué., Canada
H2C 3E9

provigain

SAGUENAY LAC ST. JEAN

provigo

nouveau!
Après le succès sans précédent des menus économiques de Soeur Berthe, voici
Les menus faciles de Soeur Berthe

Variés 6 LIVRETS - 156 RECETTES GROUPEES EN 42 MENUS
Pratiques 7 MENUS PAR LIVRET - 1 POUR CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE
Complets CHAQUE MENU COMPREND ENTREE, HORS-D'OEUVRES, PLAT PRINCIPAL ET DESSERT
Equilibrés INDIQUENT LE NOMBRE DE CALORIES PAR PORTION
Économiques DONNENT LE COUT PAR RECETTE ET PAR PORTION.

Soeur Berthe, c'est notre experte!



Un nouveau livret toutes les deux semaines
GRATUIT
chez Provigain.
Cette semaine demandez votre fascicule no: 4

Avez-vous essayé le...
Scout "Terra".
D. BOURBEAU INTERNATIONAL
COIN ST-PAUL et ROUTE 170
TEL 549-8830

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

le journal des jeux

Une place au soleil pour la lutte olympique

Comme dirait l'autre: "Tout dépend du point de vue où l'on se place".

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean n'a remporté aucune médaille dans la discipline de la lutte olympique, chez Jako. Ce qui a eu pour effet de donner bonne bouche aux fidèles adeptes du pessimisme.

Mais en regardant le tout de plus près, et sous un angle plus positif, il est facile de constater que la lutte olympique a fait un pas de géant, depuis trois



PIERRE FELLICE

ans, au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Et ce n'est pas peu dire.

D'ailleurs, le président de la Fédération de lutte olympique du Québec, Christian Berland, ne parle pas à travers son chapeau lorsqu'il mentionne que la région hôtesse des présentes finales provinciales des Jeux du Québec s'imposerait bientôt comme un chef de file au niveau provincial.

Et pourquoi pas.

Qu'il suffise de mentionner simplement que l'an dernier, l'Association régionale a produit 32 affiliations à l'organisme provincial. Cette année, ce nombre d'affiliations est passé à 85.

Ce qui faisait dire au président régional de l'association, Carol Villeneuve, que le progrès est non seulement énorme, mais qu'il s'est effectué un peu trop rapidement.

"Nous avons tout simplement été débordés dans la formation de nos officiels et instructeurs", de noter un Villeneuve plus qu'optimiste. "Mais durant les semaines qui viennent, nous remédierons à la situation sur ce point".

Suivre les étapes normales

Tout en restant éveillé sur l'avenir prometteur de la lutte olympique chez nous, Carol Villeneuve n'entend toutefois pas brûler les étapes normales de progression. C'est pourquoi il demeure réaliste.

"Nous aurions rêvé en couleur si nous avions songé un seul instant à détrôner des régions comme Lac-Saint-Louis, Lanaudière et Concordia, lors des finales provinciales", philosophe Villeneuve. "Rien n'empêche toutefois que nous avons constaté une amélioration nettement marquée chez nos lutteurs qui, dans la grande majorité des cas, ont atteint la quatrième ronde. C'est un point important pour nous, compte tenu que nous n'avons pas eu encore la chance de participer aux compétitions provinciales régulièrement."

Dixième l'an dernier à Rimouski, le Saguenay-Lac-Saint-Jean a récupéré une 8e place chez Jako, et c'est un point qui vient confirmer tout le travail qui s'est réalisé au cours des derniers mois.

C'est dire combien sera importante maintenant la prochaine étape que s'apprête à franchir l'Association régionale.

"Sans négliger le secteur secondaire, avec lequel nous avons travaillé plus particulièrement depuis le début, nous allons maintenant toucher le secteur élémentaire", de noter Carol Villeneuve. "En travaillant de cette façon, nous établirons une relève beaucoup plus efficace en recrutant des jeunes de 9 à 11 ans. C'est de cette façon que nous bâtirons pour l'avenir."

Autrement dit, il n'est pas question de lâcher, surtout suite aux résultats obtenus chez Jako. De cette façon, la lutte olympique continuera lentement mais sûrement sa progression dans tout le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Et les athlètes ne s'en plaindront certainement pas.

D'une ligne à l'autre...

Carol Villeneuve entend bien propager la lutte olympique dans les secteurs de Chicoutimi et de La Baie, au cours des prochains mois. A l'heure actuelle, Pierre-André Simard, pour Alma, et Guy Rousseau et Jules Fournier, pour le secteur de St-Félicien, travaillent à la promotion de cette discipline pour le Lac-Saint-Jean...

La ville de St-Félicien pourrait bien être l'hôte du championnat provincial de lutte olympique, catégorie pee wee, en 1976. Le président de l'Association régionale, Carol Villeneuve estime les chances à 90% présentement...

C'est Régis Pageau qui a obtenu le meilleur classement en lutte olympique, pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pageau a récupéré une quatrième place dans la catégorie des 124 livres...

La montée de fièvre de Michel Gagnon

par André Lestourneau

JONQUIERE — Malgré les cris d'une foule partisane qui ne cessait de les encourager, les Hirondelles de Jonquière ont dû se contenter de la médaille d'argent pour les compétitions de volley-ball présentées en marge des Jeux de Jako.

Avant de concéder toutefois la victoire finale à leurs rivales de la Rive-Sud métropolitaine, les Jonquiéroises ont donné la fièvre à leur instructeur Michel Gagnon qui a mal accepté la défaite, même s'il était satisfait des résultats obtenus.

"Ca dépasse mes espérances, mais lorsque tu prends la deuxième partie d'un match, tu rêves d'un certain stress pour la dernière", de commenter Gagnon qui ne parvenait pas à cacher sa déception.

"Nous avions la meilleure technique défensive de toutes les équipes en lice, mais nos attaquantes possédaient moins d'expérience", d'analyser Gagnon. Elles ont été nerveuses en début de match et ont trop mis d'emphase sur la réception du service, négligeant de ramasser quelques balles faciles."

Oubliant rapidement l'amertume de la défaite, Gagnon s'est dit fier tout de même d'avoir à piloter une groupe de jeunes filles aussi courageuses.

"Elles ne se sentent jamais battues à l'avance", soulignait-il avec fierté. "A preuve, elles sont revenues de l'arrière à trois reprises pour triompher de La Mauricie. Je suis fier d'être leur instructeur et leur ai dit que je les aimais bien."

Jeu erratique à l'attaque

Pour Gagnon, la défaite devenait difficile à supporter, car ses protégées n'avaient pas affiché en finale le même brio que lors des rencontres préliminaires, commettant plusieurs erreurs de jugement.

Après avoir concédé le premier set au compte de 15 à 5, elles ont semblé retrouver leur aplomb au deuxième pour l'emporter 15 à 7 et forcer le match à la limite, avant de s'incliner par le pointage décevant de 15 à 1.

Contrairement au premier duel entre les deux équipes, les représentantes de la Rive-Sud n'ont pas su exploiter leur service avec autant de succès, tandis que la formation régionale manquait d'autorité dans ses attaques au filet, tout en affichant un jeu erratique en maintes occasions.

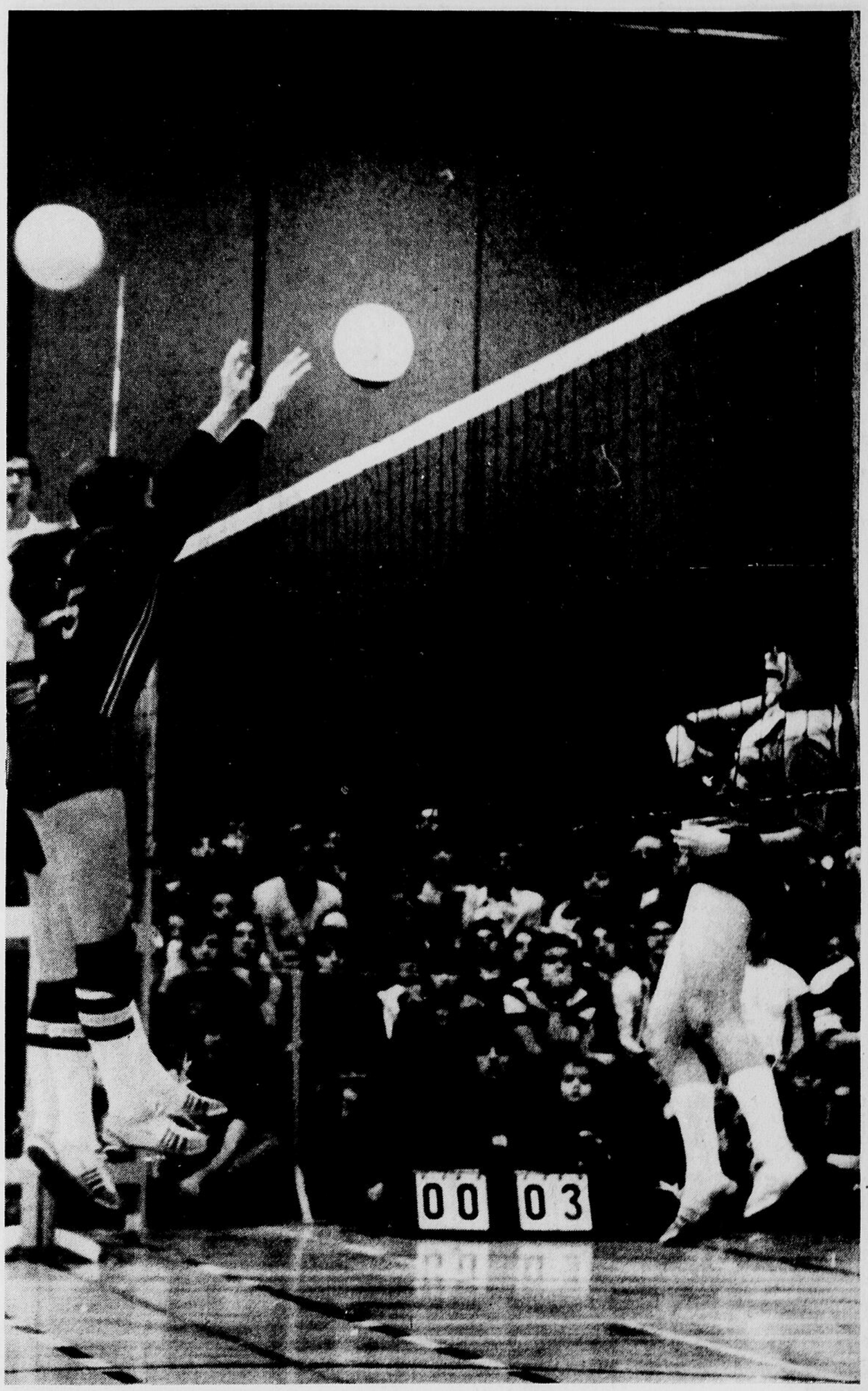
Faisant écho au retour des Jonquiéroises lors du second match, Jean Katalan, instructeur de l'équipe montréalaise a fait remarquer: "Nous sommes entrés dans le jeu de l'autre équipe. Je leur ai demandé de pratiquer un jeu plus simple."

Appelé à comparer les deux équipes finalistes, Katalan a mentionné que la différence se situait au niveau de l'attaque, propos d'ailleurs corroborés par son homonyme.

"Je pense que nous avions une puissance d'attaque un peu plus sérieuse, tandis que les autres comptaient surtout sur le maniement du ballon."

Soulignons enfin, que La Mauricie a remporté la médaille de bronze dans la finale consolation contre la région de Lanaudière.

D'autre part, la région de l'Abitibi-Témiscamingue a réalisé une spectaculaire percée en partant du 18ième rang pour grimper au cinquième, tandis que celle du Québec culbutait de la première à la treizième place.



BALLON EN DOUBLE — Même en tendant les mains par-dessus le filet, la représentante de Jonquière ne parvient pas à atteindre le ballon frappé avec force par Lucie Balthasar et qui se confond avec l'effigie de Jako.

(Photo Réal Tremblay)

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean toujours en avance

Les hôtes se montrent impolis

par André Lestourneau

JONQUIERE — A l'issue des trois premières journées de compétitions, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean se maintient toujours en tête du classement des quatrièmes Jeux d'hiver du Québec.

Les athlètes du secteur hôte ont jusqu'ici amassé un total de 109 points, dont le maximum dans la discipline du patinage artistique, pour devancer ceux de la Rive-Sud métropolitaine par la marge de quatorze points.

Détentrice du drapeau en 1975, la région de Québec vient en troisième place avec seulement 75 points, ayant connu certaines difficultés en badminton.

Considérée comme une certaine surprise, la prise de pouvoir des athlètes hôtes est attribuable aux performances enregistrées en volley-ball et en ski de fond, où ils ont obtenu la seconde place, en plus de faire figure de proue en patinage artistique.

Sur le plan individuel, les athlètes du Saguenay-Lac-Saint-Jean revendiquent également le plus grand nombre de médailles, soit six d'or, trois d'argent et quatre de bronze, sans tenir compte des deux médailles d'or méritées à la boxe, présentée comme discipline de démonstration.

En badminton, l'Abitibi-Témiscamingue a mérité le premier échelon, tandis que la région se classait au neuvième rang et que le Québec se faisait enlever la médaille d'or pour la première fois depuis le début des finales d'hiver.

A la lutte, les régions du Lac-St-Louis, de Lanaudière et de Montréal-Concordia ont conservé leur suprématie, tandis que le Québec enregistrait une autre déception.

Participation du public

Les quelque 1,200 athlètes, qui ont pris part à ce bloc initial de compétition et qui sont retournés, hier soir, chez eux, ont été à même de constater l'accueil chaleureux de Jako, comme l'appui soutenu d'un public qui a suivi le déroulement des épreuves avec intérêt.

Tout au long des compétitions de patinage artistique, le Palais des Sports a été rempli à craquer, tandis que le gymnase de la polyvalente de Jonquière ne suffisait pas pour accueillir les fervents du volley-ball.

Même histoire pour les compétitions de boxe et de lutte qui ont attiré quantité de spectateurs enthousiastes, tandis que les épreuves se poursuivaient selon l'horaire prévu.

Soulignons enfin que plus de 1,000 personnes, soir un précédent au niveau provincial, ont suivi les épreuves en ski de fond disputées au club Le Norvégien, pour témoigner de cet intérêt manifesté pour les Jeux de Jako qui reprendront ce matin avec l'entrée en scène des participants de l'escrime, du karaté, du curling, du ski alpin et du patinage de vitesse.

Chambardements importants au badminton

A l'exception de la région de la Rive-sud qui se maintient au troisième rang, on remarque un chambardement quasi général en badminton, alors que les compétitions ont été dominées par l'Abitibi-Témiscamingue, les Laurentides et la rive Sud...

Les régions de la Côte-Nord, de Richelieu-Yamaska, de Laval, du Sud-ouest et du centre du Québec ont toutes perdu du terrain en comparaison avec les Jeux de Riki, pendant que les missions de Bourassa et Montréal réalisaient les plus importants gains...

Les épreuves en ski de fond ont permis de découvrir de nouvelles vedettes en Pierre Vézina de Québec, Denis Béliveau de l'Estrie, Gaétan Leboeuf et Mario Boudreault du Saguenay-Lac-St-Jean, des espoirs pour les championnats du monde junior qui auront lieu en 1979, au Mont Ste-Anne...

Toujours en ski de fond, il est intéressant de signaler la percée des athlètes des Laurentides, pratiquement inconnus sur les circuits provinciaux et qui se sont emparés du troisième rang. Une région à surveiller lors des prochains jeux de Lasalle...

Selon Jean-Yves Fillion, lequel a suivi les compétitions de boxe avec intérêt, Serge Corneau possède un style similaire à Carl Morais et a tout pour devenir un champion...

Un vétéran des tournois de volley-ball, Michel Savoie a eu droit aux félicitations de Jean-Pierre Tibi pour le magnifique déroulement des compétitions. Selon Savoie, c'est la première fois qu'il est aussi impressionné par le talent des athlètes en présence...

Le calibre des compétiteurs en ski de fond a atteint un haut calibre cette année alors que les têtes d'affiche étaient équipées de skis en fibre de verre, tandis que par le passé la majorité des coureurs skiaient encore sur des skis de bois...

Pour la tournée des médailles, il y avait plus de 2,000 personnes réunies, hier matin, au Palais des Sports pour voir une dernière fois ces as du patinage artistique, qui se sont gagnés la faveur du public...

Les épreuves finales de boxe ont donné lieu à un spectacle sanglant, tout à fait normal en considérant le manque de technique de la majorité des participants...

Même s'ils ont été l'objet de vives critiques, les "soldats" de la reine continuent d'effectuer leur travail de surveillance avec le même zèle, sans favoriser le moindre sourire et passe droit à personne...

Si l'on mange bien en général à la cafétéria des athlètes, il est difficile de manger par contre à la centrale administrative en dehors des heures de pointe...

Classement général

	O	A	B	PTS
Sag-Lac-St-Jean	6	3	4	109
Rive Sud métr.	1	0	3	95
Québec	5	2	0	78
Est du Qué.	0	1	1	75
Mont-Concordia	3	3	0	73.5
Abitibi-Tém.	1	0	0	70
Côte-Nord	0	1	4	68
Lanaudière	1	2	2	67.5
Lac St-Louis	4	4	2	67
Laurentides	0	1	3	67
Mauricie	0	0	1	62
Sud-O du Qué.	2	1	0	61
Estrie	1	5	0	60
Richelieu-Yam.	1	0	2	57

Rendement du Saguenay-Lac-St-Jean

Médaille d'or
Michel Simard et Serge Corneau (boxe)

Médaille d'argent
Equipe des Hirondelles de Jonquière (volley-ball)

Médaillé d'or en patinage artistique

Dave Holmes n'aime pas l'odeur du bronze



DAVE HOLMES... Il préfère de beaucoup l'or au bronze.

par Pierre Fellice

JONQUIERE — Avec la détermination d'un adulte, le jeune Dave Holmes se prépare à entrer en scène.

Musique d'ambiance, style approprié, tout y est. Malheureusement, l'équilibre fait quelque peu défaut ce matin et les chutes sont nombreuses.

Mais de toute façon, ce n'est pas grave puisque la discipline du patinage artistique, c'est terminé, et il ne s'agit là que de démonstration de la part des médaillés d'or de la veille.

"Je n'aurais pas aimé remporter une médaille de bronze, car je n'aimais pas tellement la couleur de ces médailles," nous lance le jeune Holmes, récipiendaire d'une médaille d'or en style libre. "J'ai chuté quelques fois ce matin, c'est parce que j'étais très fatigué. Nous avons fêté un peu vendredi, suite aux compétitions."

Dave Holmes n'a que huit ans. Il en est à sa troisième année de compétition dans le patinage artistique, mais à sa première présence aux finales provinciales des Jeux du Québec. Et en compagnie des athlètes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, il a récolté non seulement une médaille d'or personnelle, mais également une première place dans sa discipline.

"Moi je patine et lors des finales, j'ai fourni le maximum d'efforts, tout comme mes compagnons et compagnes. Je suis très content des résultats," souligne-t-il avec un sourire de satisfaction.

Il faut dire que même si Dave Holmes n'aime pas tellement le bronze, il devra quand même accepter une telle médaille, qu'il a remportée en compagnie de Josée Boucher, en danse.

Une bonne récolte pour un jeune qui entend bien faire une carrière dans une discipline qu'il adore pardessus tout.

Un président satisfait

Pour sa part, le président de l'Association régionale de patinage artistique, Claude Boucher, n'a pas caché sa joie suite à cette première place méritée par le Saguenay-Lac-Saint-Jean, chez Jako.

"Nous pouvons dire que cette première position est le résultat d'un véritable travail d'équipe," note-t-il. "C'est plus qu'une amélioration avec Rimouski alors que nous avions terminé en 10e place au classement général de cette discipline. Le mérite en revient d'ailleurs non seulement aux athlètes, mais également à tous les responsables qui n'ont pas ménagé les efforts depuis nombre de mois."

Au total, le patinage artistique a drainé cinq médailles vers le Saguenay-Lac-Saint-Jean au cours des trois derniers jours. Trois d'entre elles sont en or alors que le nombre se complète avec une d'argent et une autre de bronze.

C'est définitivement le meilleur classement du Saguenay-Lac-Saint-Jean depuis l'instauration des Jeux du Québec. En 1972, à Montréal, la région avait terminé en huitième position, comparativement à une sixième place à St-Georges de Beauce et à une dixième chez Riki, l'an dernier.

Fait à noter, c'est que la région de Bourassa, qui détenait la première place en 1975, se retrouve en 13e position chez Jako, n'ayant obtenu qu'une seule médaille d'argent et douze points au classement.

La Côte-Nord, pour sa part, 7e en 1975, a fait une excellente remontée à Jonquière puisqu'elle détient la deuxième position avec une médaille d'argent et quatre de bronze.

Enfin, la région de Laval, toujours considérée comme un château fort dans le domaine du patinage artistique, a perdu également beaucoup de terrain, passant de la troisième place, en 75, à la 11e en 76.

Suite aux performances de la région

Allaire croit vivre un rêve...

par Pierre Fellice

JONQUIERE — Pas besoin de chercher de midi à quatorze heures pour trouver la raison de cette première position du Saguenay-Lac-Saint-Jean, suite au premier bloc de compétitions chez Jako.

Le patinage artistique et le volley-ball vous donneront la réponse à toutes les questions pertinentes.

N'eût été de cette première place méritée par les athlètes du patinage artistique, et de la deuxième position inscrite par ceux du volley-ball, le Saguenay-Lac-Saint-Jean ne pourrait pas voguer présentement en tête de liste des régions participantes aux finales provinciales d'hiver des Jeux du Québec.

C'est d'ailleurs l'opinion partagée par Louis-Georges Allaire, chef de mission pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

"Sur ce point, la logique parle par elle-même," souligne-t-il. "L'an dernier, à Rimouski, notre région avait terminé dixième en patinage artistique et neuvième en volley-ball. Aucun besoin d'ajouter autre chose sur l'importance du renversement de situation, cette année."

"Je ne pensais toutefois pas que notre région se classerait bonne première après ce premier bloc de compétitions", poursuit Allaire. "J'espérais, et j'espère toujours d'ailleurs, une première position au classement général final, mais de là à anticiper cette première place maintenant, je suis réellement surpris."

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean montre présentement 109 points au classement général, une importante avance de 14 points sur sa plus proche rivale, la région de la Rive-Sud.

"A ce stage-ci des compétitions, cette avance est d'une extrême importance," souligne le chef de mission. "Avec la deuxième série de compétitions qui débute demain (aujourd'hui), je suis très optimiste."

Mais si l'on a parlé d'agréable surprise pour le patinage artistique et le volley-ball, doit-on maintenant parler de certaines déceptions dans les autres disciplines du premier bloc?

"Je ne pense pas qu'aucune déception n'ait marqué les premières disciplines, puisque toutes les autres, à l'exception du patinage artistique et du volley-ball, ont inscrit les mêmes classements qu'en 1975," note Louis-Georges Allaire.

A compter de ce matin, le curling, l'escrime, le karaté, le patinage de vitesse et le ski alpin entreront en action. Le tout se poursuivra jusqu'à jeudi prochain.

"J'estime être en mesure d'affirmer que si nous réussissons à accumuler 60 points dans ce deuxième bloc, nous serons définitivement de sérieux candidats pour la médaille d'or et le drapeau des Jeux 1976," note le chef de mission.

Mais ses prédictions s'arrêtent là. Une chose demeure toutefois certaine, le Saguenay-Lac-Saint-Jean est fort bien installé au premier rang et ce n'est pas l'effet du hasard. Demandez-le d'ailleurs aux athlètes du patinage artistique et du volley-ball.

"Il n'y a pas de prix pour ma médaille"

— Michel Simard —

par André Lestourneau

JONQUIERE — Médaille d'or accrochée au cou, Michel Simard arpentait nerveusement les corridors de la centrale administrative de Jako, en compagnie de son entraîneur Jacques Bernier.

Tel un roi qui venait de conquérir un nouveau royaume, le jeune pugiliste d'Alma recevait les félicitations d'usage, tout en considérant certaines propositions d'avenir.

Déclaré vainqueur de son combat contre Léo Blais, l'officiel ayant jugé que son opposant n'était plus en mesure de se défendre, Simard venait à peine d'être couronné champion de sa catégorie aux compétitions de boxe, présentées en démontration lors des Jeux de Jako.

"Il n'y a pas de prix pour ma médaille", de lancer Simard en tenant le précieux bijou dans sa main gauche. "Mes deux premiers combats ont été faciles, mais le troisième a été plus dur que prévu".

Un novice dans le pugilat, Simard voyait s'ouvrir devant lui des horizons encore inconnus jusqu'à hier.

"C'est ma toute première compétition provinciale et je sors champion. Je n'avais livré que deux combats auparavant. J'envisage maintenant de participer aux Gants Dorés".

Plus mobile et possédant une meilleure technique que la majorité des concurrents en lice, Simard se félicitait d'avoir Jacques Bernier comme entraîneur.

"J'étais prêt pour la compétition. Je m'entraîne depuis près d'un an avec Jacques, à l'école de boxe d'Alma. Il connaît son affaire et m'aide beaucoup. Cette médaille va encourager les autres gars, leur démontrer que c'est possible de réussir".

A ses toutes premières armes dans le métier, Simard a toujours eu une préférence pour les sports de combat, tel le karaté, le judo et la boxe.

"J'ai opté pour la boxe parce que c'est plus rude, et parce que j'aime la compétition. C'est un vrai sport, même si certaines gens trouvent ça indécent. Tant que je ne serai pas sur le marché du travail, je veux me battre. Avec Jacques comme entraîneur, je suis confiant de réussir".



Michel Simard... un heureux dénouement (Photo Réal Tremblay)

Bagarre générale à Laval

Les Saguenéens cassent à la deuxième reprise

Collaboration spéciale

LAVAL — Le National de Laval n'a fait qu'une bouchée des Saguenéens de Chicoutimi, hier soir, au centre sportif St-Vincent-de-Paul de Laval alors qu'ils ont pris la mesure des joueurs d'Yvan Gingras par un pointage de 7 à 1, dans un match qui fut ponctué d'une mêlée générale en seconde période.

La mêlée générale a mis aux prises les Robert Charette, Pierre Daigneault, Langis Dubé et Sylvain Locas aux Orsini, Bellemarre, Mann et Dubreuil. Dans l'ensemble les Saguenéens sont sortis victorieux par décision aux dépens de leurs rivaux. Robert Charette a été celui qui aura été le plus actif dans le camp des Saguenéens.

Au début de la troisième période, plusieurs croyaient que les Saguenéens étaient pour revenir au plus fort de la lutte. Au contraire, le National, avec Michel Bossy à sa tête, est revenu asséner le coup de grâce aux Saguenéens. L'excellent ailier droit du National a compté en deux occasions pour réussir un autre truc du chapeau. Richard Jarry riva le dernier clou au cercueil des Saguenéens. Langis Dubé devait éviter le blanchissage aux Chicoutimiens lorsqu'il compléta une stratégie de Jocelyn Fortin et Alain Blouin.

Les Saguenéens avaient tenu le coup en première période alors que Sylvain Bouchard a été le seul porte-couleurs du National à tromper la vigilance du cerbère des Saguenéens Jean Bélisle. C'est au second vingt que les joueurs d'André Boivin se sont assurés les honneurs du match avec trois buts sans réplique. Sylvain Bouchard y est allé de son deuxième but de la soirée alors que Michel Bossy et Jimmy Mann produirent les deux autres filets de ce second engagement.

Comme il fallait s'y attendre, le mentor chicoutimien, Yvan Gingras, n'était pas très loquace après le match.

"Je suis déçu. L'arbitre n'a pas aidé notre cause mais ce n'est pas l'officiel qui a fait que mes joueurs se sont traîné les pieds. Je n'ai pas d'autres commentaires à formuler", s'est-il contenté de dire.

Quant aux joueurs, ils n'étaient pas plus bavards. Ils formulaient tous les mêmes phrases en répétant sans cesse que rien n'avait fonctionné. Quant à André Boivin il souriait pour l'une des rares fois de la saison.

"J'aurais aimé participer aux séries éliminatoires. Je suis convaincu que nous aurions causé des surprises. Nous aurions pris les matches un à un. Mais voilà, dès la fin du calendrier régulier nous partirons en vacances", de dire Boivin.

Les Saguenéens de Chicoutimi disputeront la victoire aux Draveurs de Trois-Rivières, ce soir, dans l'ancestral Colisée de la cité trifluvienne.

Piètre rendement des Ouananiches

CHICOUTIMI — Malgré les diverses embûches qui se sont dressées sur le chemin de la Ligue junior régionale au cours de la saison, il reste que ce circuit a permis à quelques joueurs de réaliser des exploits digne de mention.

Parmi les événements heureux qui ont dissipé les lourds nuages qui ont plané au-dessus de la tête du circuit Dicaire, mentionnons la série de 23 victoires consécutives des Marquis de Jonquière. Cet exploit sans précédent revient au crédit de l'instructeur Germain Munger qui a su motiver ses joueurs tout au long de la saison. Les Marquis ont également connu une campagne exceptionnelle en ne pliant l'échine qu'en cinq occasions. Qui plus est, la formation jonquiéroise peut toujours égaliser la marque de 35 victoires et cinq défaites des Saguenéens de Chicoutimi en 1973-74.

En ce qui a trait aux exploits moins heureux, soulignons que les Ouananiches de Roberval ont déjà réalisé une nouvelle marque pour leur piètre tenue défensive. La formation du pilote Maurice Ménard a permis 391 buts en 38 parties et cela constitue un sommet dans ce domaine. Un autre record qui est passé inaperçu, est celui réalisé par les Aiglons d'Alma avec 1,486 minutes de pénalités. L'ancienne marque était de 1,484 minutes, détenue par les Castors de Dolbeau en 70-71. Et dire qu'il reste encore deux rencontres à disputer pour les Aiglons!

Au chapitre individuel, les nouvelles marques ne seront pas des plus nombreuses à la fin du calendrier régulier. En effet, les exploits de Martin Marcoux, l'an dernier, avec 76 buts, 145 points et 15 trucs du chapeau tiendront probablement. De même que les 89 mentions d'assistance de Daniel Maltais. Le record de 354 buts des Aiglons ne devrait pas être fracassé également.

Il est nécessaire de souligner cependant la performance individuelle de Denis Gagnon qui a enregistré neuf buts et récolté cinq passes lors du match du 8 février dernier contre les Saguenéens de Chicoutimi. Il y a également Gilles Dicaire des Marquis de Jonquière qui a récolté huit aides lors du match du premier mars contre les Ouananiches de Roberval.

Son coéquipier, le défenseur Sylvain Mérette, revendique lui aussi un exploit peu commun. Il a contribué à six buts des siens contre le National de La Baie, le 26 décembre dernier.

Entre deux lignes

Le président de la Ligue junior régionale, Fernando Dicaire, assistera à la prochaine réunion des ligues junior "B" du Québec le 20 mars dans la Vieille Capitale. Il sera question notamment du tournoi provincial qui aura lieu à Sept-Iles prochainement.

La Baie passe à la finale

LA BAIE — Le National de La Baie a finalement réussi à expédier au pays du souvenir le M & M d'Alma, hier soir, alors qu'il a pris la mesure de ces derniers au compte de 4 à 2 pour éliminer la formation de Pierre Lavigne en cinq rencontres au cours de la demi-finale "A" de la Ligue midget régionale.

Evoluant devant une impressionnante foule de 1,200 spectateurs au Palais municipal de La Baie, les joueurs de Michel Desgagné accèdent par ce triomphe à la grande finale du circuit que préside Robert Tardif.

Alain Fortier et Marcel Sergerie ont produit les quatre filets du National, avec des performances de deux buts respectivement. Pierre Gaudrault a évité le blanchissage aux représentants d'Alma.

"Dans l'ensemble, ce fut un match relativement difficile. La tension régnait chez mes joueurs et ils ont ralenti en deuxième période.

Les Expos aligneraient leur petit Fred Lynn

DAYTONA BEACH — Pourrait-il y avoir une autre fascinante histoire à la Fred Lynn, dans le baseball, en 1976? Cette fois, à Montréal, avec la recrue Ellis Valentine dont la progression dans les mineures a été foudroyante.

Fred Lynn est ce garçon qui s'attaque présentement au coffre-fort des Red Sox de Boston après les avoir mené à la Série mondiale, en 1975, avec un départ en coup de tonnerre à sa première année dans les majeures, une moyenne au bâton à faire rêver de .331 en plus de 105 points produits.

Fred Lynn jusqu'ici. Lynn avait cogné pour .259 dans la Ligue Eastern en 1973, avant d'afficher une moyenne de .282 dans la Ligue internationale en 1974. En septembre, cette année-là, Lynn faisait sauter les plombs en frappant pour .419 dans un court essai avec les Red Sox.

Voici maintenant pour Ellis Valentine. D'abord, saison de .263 à Québec en 1974. Ensuite, l'an dernier, une poussée flamboyante de .308 dans l'Internationale, avant l'essai de fin de saison avec les Expos. Moyenne de .364 en 33 voyages au bâton avant que Gene Mauch ne le cloue sur le banc dans un geste inexplicable. On ne l'a pas pardonné à Mauch celle-là parce qu'on voulait en savoir davantage sur Valentine.



Claude Larochelle

à Daytona Beach

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien).

Valentine a communiqué par téléphone avec Jim Fanning, hier, pour lui dire qu'il était sur le point d'arriver à Daytona Beach. La recrue fait le long trajet de la Californie à la Floride en automobile. Il pourrait lui en cuire de se présenter si tôt. Dans le champ de patates où s'entraînent quelques Expos, près de l'aéroport, il va trouver quelques joueurs la mine piteuse, désarçonnés par le tiraillement du baseball. Les quelques joueurs que j'ai abordés, hier matin, au milieu de camp de fortune, m'ont donné l'impression d'être au supplice devant une situation stagnante.

Si les proprios ont cherché à pourchasser les baseballers avec un fer rouge, ils ont réussi. Mais les Expos ont pris leurs précautions en ce qui concerne ce morceau de choix qu'est Ellis Valentine. On s'est arrangé pour lui éviter le choc brutal d'un camp d'entraînement qui n'arrive pas à démarrer. On lui a procuré, en même temps, une ceinture et des bretelles.

"Valentine a eu une grosse saison d'hiver à Porto Rico, précise Jim Fanning. A son retour en Californie on a demandé à notre dépisteur permanent à cet endroit, John Hamey, de s'occuper de Valentine et de Dennis Blair. Il a travaillé avec eux tous les jours sans exception, de sorte que Valentine et Blair ne devraient pas souffrir de la situation actuelle.

Le plus fort du baseball

Les Expos gardent les doigts croisés parce que Valentine suit exactement la même route que Fred Lynn, jusqu'à présent. Il a frappé pour .300 à Memphis, avant d'occuper le champ centre des Expos en septembre dernier.

Le rébarbatif Gene Mauch avait consenti à dire que White était le meilleur gant de l'histoire des Expos, et que ses prouesses lui rappelaient Curt Flood. Et bien c'est tout un départ pour 1976, n'est-ce pas. Le meilleur gant à côté du meilleur bras. Un Curt Flood et un Fred Lynn en puissance.

Evidemment tout ça devra se vérifier sur le terrain, cet été. Ce n'est pas fait!

Baseballers inquiets

Le lanceur Steve Rogers et ses copains sont sur les charbons ardents. Ils avaient tous des visages longs comme ça à leur boiteuse séance d'entraînement, hier matin... "Je suis très inquiet, émet Rogers dans un soupir. Je ne pensais jamais que ça se rendrait jusque-là. En plus de ça, on nous donne le mauvais rôle dans le public. On nous présente comme les coupables, comme les gars qui font la grève. Alors que ce n'est pas ça du tout."

J'ignore ce qui se passe dans les autres camps, mais les quelques Expos réunis à Daytona Beach sont sur les dents... Ils ont l'impression de s'enfoncer dans un cul de sac, surtout les joueurs moyens... On mentionnait, hier, que les joueurs prestigieux comme Johnny Bench et Tom Seaver avaient été alertés pour qu'ils fassent quelque chose auprès de l'avocat Marvin Miller... Comme dans bien des situations de ce genre, une bonne partie des athlètes ne possèdent que des renseignements fragmentaires sur ce duel!

Sur ces problèmes, Jim Fanning et Mike Jorgensen ont eu un long tête-à-tête, hier matin... Les informations de part et d'autre ne concordent pas toujours... Steve Rogers a présenté un visage de nette incrédubilité quand je lui ai présenté la version des proprios qui disent que huit ou neuf vedettes, visant le coup à la Catfish Hunter, s'agitent derrière Miller... "Jamais je ne croirai une chose pareille," tranche Rogers.

Une faction des Expos sur les lieux veulent partir pour Tampa afin de rallier des groupes de baseballers importants afin de participer à des matches simulés, phase de l'entrainement qui leur fait défaut à Daytona... Mais les vives commencent à manquer à certains athlètes qui sont ici à leurs frais... "Je ne pense pas pouvoir les suivre à Tampa, me dit Pete McKenim, l'oeil terne. Je commence à être à sec. Ca coûte cher la Floride. Je songe à retourner à Montréal."



6 GRANDS PRIX $1 million CHACUN

Il y a maintenant 6 grands prix d'un million à Loterie Olympique Canada. 6 numéros différents détermineront six billets gagnants d'un million de dollars chacun: deux dans chacune des séries A, B et C. Plus de $29 millions en prix, au total seront disponibles pour quelque 105,000 gagnants et maintenant, 42 grands prix: 6 de $1 million, 3 de $½ million, 3 de $200,000, 12 de $100,000, 6 de $50,000, 12 de $25,000.

Achetez vite vos billets seul et en groupe. Demandez le FORMULAIRE DE GROUPE et formez un groupe; demandez-le là où l'on vend des billets de Loterie Olympique.

Maintenant, plus que jamais, chaque billet vous offre plus de chances de gagner un million de dollars. Plus vous avez de billets, plus vous avez de chances de gagner.

Loterie Olympique Canada

Vous trouverez des billets dans les banques, Compagnies de Fiducie, Caisses populaires, Caisses d'économie et chez les détaillants autorisés.

ENCORE! ENCORE!

UN GRAND PRIX ADDITIONNEL DE $1 million

AJOUTE AUX AUTRES PRIX DU 8e TIRAGE DE LOTERIE OLYMPIQUE CANADA

DIXIT...



Simon Tremblay

"Il manque un chef de file à la Ligue midget régionale. Avec les récents événements, la ligue vogue à la dérive. Je n'ai pas l'intention qu'un match semblable à celui de dimanche à Kénogami se répète. Je ne laisserai pas nos joueurs se faire massacrer. Si les actes de violence se poursuivent, nous retirons notre équipe du jeu, dixit Simon Tremblay.

HOCKEY

Ligue junior majeure

Hier
Chicoutimi - Laval

Aujourd'hui
Chicoutimi à Trois-Rivières
Hull à Montréal

Demain
Aucun match

Division est

	PJ	G	P	N	BP	BC	P
Que.	66	39	22	7	315	265	81
Tr.-R.	66	32	29	5	341	320	69
Sorel	68	26	31	11	290	357	63
Chic.	65	25	28	12	313	339	62
Sha.	66	9	53	4	239	512	22

Division ouest

X-Sh.	56	47	11	8	483	256	102
Corn.	67	35	23	9	329	256	79
Mont.	64	32	25	7	301	253	71
Hull	68	28	33	7	299	307	63
Laval	68	23	39	6	290	335	52

X-Champion de sa division.

Les meneurs

	B	A	Pts
Marsh, P. She.	73	78	151
Locas, S. Chi.	74	69	143
Dalpe, R. TRS.	58	82	140
Sharpley, G. Hull	57	72	129
Bossy, Lav.	72	55	127
Dupont, N. Mon.	63	61	124
Simpson, R. She.	52	72	124
Leblanc, F. She.	56	66	122
Brassard, P. Cor.	62	59	121
David, P. Cor.	50	61	111

Ligue junior

Vendredi
La Baie à Alma
Jonquière à Roberval

Dimanche
Chicoutimi à Alma
Roberval à La Baie

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Jonquière	39	34	5	0	330	125	68
Alma	38	29	9	0	336	136	58
Chic.	38	19	19	0	228	251	38
La Baie	38	9	29	0	164	260	18
Roberval	37	5	32	0	125	382	10

Les meneurs

	B	A	Pts
Vigneault, L. Jonq.	69	57	126
Gagnon, D. Alma	59	65	124
Dinaire, G. Jonq.	47	60	107
Dufour, R. Chic.	47	58	105
Maltais, D. Alma	40	65	105
Jomphe, R. Jonq.	33	45	78
Voyer, M. Jonq.	38	39	77
Paradis, D. Alma	35	38	73
Girard, S. Chic.	33	35	68
Girard, J.-P. Chic.	30	37	67

Ligue juvénile

Demi-finale "A" 4 de 7
Vendredi 5 mars
Arvida 9 Kénogami 2
(Arvida mène 1-0)

Mercredi 10 mars
Arvida à Kénogami
(troisième match)

Vendredi 12 mars
Kénogami à Arvida
(quatrième match)

Demi-finale "B" 4 de 7
Vendredi 5 mars
Alma 2 St-Jérôme 7
(St-Jérôme mène 1-0)

Mercredi 10 mars
Alma à St-Jérôme
(troisième match)

Vendredi 12 mars
St-Jérôme à Alma
(quatrième match)

Ligue midget

Demi-finale "A" 4 de 7
Aujourd'hui
Alma à La Baie
(La Baie mène 3-1)

Demi-finale "B" 3 de 5
Vendredi 5 mars
Kénogami 1 St-Honoré 9
(St-Honoré mène 1-0)

Jeudi 11 mars
Kénogami à St-Honoré
(troisième match)

Dimanche 14 mars
St-Honoré à Kénogami
(quatrième match)

Ligue midget majeure

Mardi 9 mars
Secteur-Sud à Secteur-Nord
(deuxième match)

Vendredi 12 mars
Secteur-Nord à Secteur-Sud
(Troisième match)

Ligue bantam

Samedi 13 mars
Kénogami à Chicoutimi
(troisième match)

Dimanche 14 mars
Chicoutimi à Kénogami
(quatrième match)

Ligue pee wee

Samedi 13 mars
Chicoutimi à St-Jérôme
(troisième match)

Dimanche 14 mars
St-Jérôme à Chicoutimi
(quatrième match si nécessaire)

Samedi 13 mars
Alma à Jonquière
(deuxième match)

Dimanche 14 mars
Jonquière à Alma
(troisième match)

Ligue nationale

Hier
Aucun match

Aujourd'hui
St-Louis à Islanders
Boston à Atlanta
Vancouver à Los Angeles

Demain
Montréal à Chicago
Atlanta au Minnesota
Buffalo à Pittsburgh
Detroit en Californie
Kansas City à Vancouver
St-Louis à Toronto

Division Patrick

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Phi.	67	43	10	14	295	178	100
Isl.	67	36	17	14	256	160	86
Atl.	68	28	30	10	220	207	66
Ran.	67	23	35	9	223	279	55

Division Smythe

Chic.	67	26	23	17	202	204	69
Vanc.	67	27	27	13	228	228	67
St. L.	66	24	31	11	207	236	59
Minn.	67	18	45	4	163	253	40
K. City	66	12	44	10	156	282	34

Division Adams

Bost.	65	42	12	11	258	186	95
Buff.	67	36	19	12	278	201	84
Tor.	68	31	25	12	257	231	74
Calif.	68	23	36	9	218	241	55

Division Norris

Mon.	68	49	9	10	283	146	108
Pit.	67	29	27	11	280	251	69
L.A.	67	31	29	7	214	225	69
Det.	67	20	38	9	171	259	49
Was.	67	8	50	9	186	328	25

Les meneurs

	B	A	Pts
Lafleur, G. Mon.	43	56	99
Clarke, B. Phi.	30	69	99
Barber, B. Phi.	40	57	97
Mahovlich, P. Mon.	31	62	92
Larouche, P. Pitt.	39	49	88
Perreault, G.	34	54	88
Pronovost, J. Pitt.	44	42	86
Sittler, D. Tor.	35	49	84
Potvin, D. Isl.	27	56	83
Trottier, B. Isl.	25	58	83

Association mondiale

Hier
Aucun match

Aujourd'hui
Québec à Calgary
San Diego à Houston
Winnipeg à Toronto

Demain
Québec à Winnipeg
Phoenix en N.-Angleterre
Cincinnati à Cleveland

Division Canadienne

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Winnipeg	68	45	21	2	291	208	92
Québec	65	39	22	4	282	245	82
Calgary	67	33	30	4	249	231	70
Edmonton	70	24	41	5	237	295	53
Toronto	63	18	40	5	269	321	41

Division Est

Cincinnati	68	31	35	1	249	276	63
N.-Angle.	67	28	33	6	211	246	62
Cleveland	65	28	32	5	222	227	61
Indiana.	66	26	37	3	192	206	55

Division Ouest

Houston	63	41	23	0	262	218	82
Phoenix	64	32	26	6	239	217	70
San Diego	64	31	29	4	248	222	66

Les meneurs

	B	A	Pts
Tardif, M. Qué.	57	58	115
Nilsson, V. Win.	35	68	103
Hull, B. W.	40	60	100
Hedberg, A. Win.	46	49	95
Bernier, S. Qué.	32	62	94
Cloutier, R. Qué.	49	42	91
Ftorek, R. Pho.	31	57	88
Lacroix, A. SD	22	65	87
Ullman, N. Edm.	31	51	82
Bordeleau, C. Qué.	29	53	82

SOMMAIRES

Chicoutimi 1
Laval 7

Première période

1- Lav.: Bouchard, S(Mélançon-Bellemare) 3:14.
Pun.: Charette 0:50, Fortin 4:22, Fortin 6:29, Mélançon 9:54, Tuffalo 16:06.

Deuxième période

2- Lav.: Mélançon, M(Bossy-Bellemare) 5:23.
3- Lav.: Bouchard, S(sans aide) 6:38.
4- Lav.: Mann, J(Curray-Bellemare) 7:50.
Pun.: Locas 3:44, Dubé 10:26, Sullivan 11:44, Mann(maj), Orsini(maj), Bellemare(maj et ext. inc), Dubreuil(maj), Perreault(doub min) et Dubé(maj), Daigneault(maj), Locas(min et vauv. cond.) et Charette(maj) 14:52.

Troisième période

5- Lav.: Bossy, M(Ough) 1:43.
6- Lav: Bossy, M(Preston) 2:46.
7- Lav.: Jarry, R(Jacob-Mann) 5:27.
1- Chic.: Dubé, L(Blouin-Fortin) 12:10.
Pun.: Dubois 1:20, Chic.(pun. de banc) 1:20, Côté(doub min) 4:02, Orsini 4:02, Perreault 8:17, Charette et Daley 16:35.
Lancers par: Chicoutimi: 25 — Laval: 42.
Assistance: 1,212.

Paul-Ernest Paquet, le téméraire

Paul-Ernest Paquet, unijambiste, a pris part, aussi incroyable que cela puisse paraître, à la traversée du lac St-Jean en ski de fond et ce, avec sa jambe de bois. Ce n'est qu'au mois de janvier qu'il a découvert ses possibilités à pratiquer le ski. M. Paquet a participé à la course en compagnie de son fils André. Il a terminé l'épreuve 20 minutes après le temps réglementaire. Ce téméraire est membre du club Bec-Scie de La Baie. Chapeau pour cet homme qui donne une belle leçon de participation.

LE RAPIDO

En beau maudit

Une équipe de hockey de calibre intermédiaire du Lac-St-Jean a vécu une mauvaise expérience, lors de sa récente visite au tournoi de La Tuque. Composée de joueurs de Mistassini et Dolbeau, cette formation, qui représentait le Lac-St-Jean à cet événement sportif, a été éliminé du tournoi par la voie de protêts (il appert que c'est une nouvelle mode dans les divers tournois cette année) suite à deux victoires contre deux équipes de la Mauricie. D'après Gilles Girard, un responsable de cette équipe, les joueurs ont été dégoûtés de l'attitude des dirigeants de ce tournoi qu'il cite comme "un tournoi arrangé pour les équipes de la Mauricie". Il semble bien que cette formation du Lac-St-Jean ne participera plus à ce tournoi de hockey intermédiaire.

Gain du St-Jérôme

Le SS de St-Jérôme a pris les devants 2 à 0 dans la série demi-finale "B" qui l'oppose aux Aiglons d'Alma, au sein de la Ligue juvénile régionale. Pour ce faire, le SS a vaincu Alma 7 à 4 lorsque Luc Tremblay a réussi un truc du chapeau. Magdalain Gagnon a aussi marqué deux buts pour les vainqueurs.

Nouvelles encourageantes

Les nouvelles commencent à se faire plus encourageantes au sujet de la survie du hockey junior "B" dans la région pour l'an prochain. Il y a des nouvelles de bon augure à l'effet qu'un groupe de sportifs prendrait la relève à La Baie et à Chicoutimi. Les dirigeants de la ligue travaillent à doter le Haut du Lac-St-Jean d'une seule équipe, en l'occurrence Dolbeau ou Roberval avec un territoire plus étendu.

Quinzième bonspiel

Pour la quinzième année consécutive, l'Amicale Lasalle de La Baie organise son bonspiel de curling.



STYLE PARTICULIER — Robin Klassen, de la Colombie-Britannique, a trouvé cette façon originale de suivre la trajectoire de sa pierre, lors d'une compétition de curling. L'histoire ne dit malheureusement pas si Robin a tenu le coup longtemps dans cette position. (Téléphoto PA)

La compétition sera présentée sur les glaces du club de Port-Alfred. L'organisateur Gustave Perron prévoit la participation de 48 équipes qui se partageront des prix d'une valeur globale de 700 dollars.

Les Racers signent Park

Ne vous trompez pas. Il ne s'agit pas de Brad Park, mais bien du gardien de but Jim Park, à qui les Racers d'Indianapolis ont offert un contrat de trois ans qu'il s'est empressé de signer. Park avait repoussé une offre des Racers le mois dernier parce qu'on lui proposait un salaire moindre pour le temps passé à Mohawk Valley.

Les Scouts patienteront

Le bureau des gouverneurs de la LNH a choisi de retarder sa décision au sujet de l'aide financière demandée par les Scouts de Kansas City. Clarence Campbell a précisé que les Scouts espèrent obtenir un crédit de $400,000 dont ils garantiraient eux-mêmes 25%.

Morgan a $200,000

Depuis le temps qu'il pleurnichait pour avoir $200,000 par saison, Joe Morgan a finalement eu gain de cause, alors qu'il a signé un contrat de $200,000, devenant le deuxième joueur de cette formation à signer pour un tel salaire. L'autre est nul autre que Johnny Bench.

P'tite passe pour les Braves

Les Braves d'Atlanta ont révélé qu'ils ont profité d'un droit inhérent à la clause de réserve et de ce fait ils ont renouvelé automatiquement les contrats des 22 joueurs qui n'avaient pas encore accepté les offres de la direction. Parmi les joueurs qui se sont fait jouer cette petite passe, il y a les lanceurs Carl Morton et Phil Niekro, de même que l'intérieur Darrell Evans.

En diligence...

Il y aura des compétitions locales de ski de fond dimanche au club Bec-Scie. 17 catégories seront à l'affiche. Pour informations, communiquez avec Réal Gagnon à 545-1770.

Trio productif

Le trio de Bobby Hull, Ulf Nilsson et Anders Hedberg des Jets de Winnipeg est le plus productif de l'AMH. Les statistiques rendues publiques, hier, révèlent en effet que ces trois joueurs ont récolté 298 points en 68 matches cette saison. Quant à Marc Tardif des Nordiques de Québec, il occupe toujours le premier rang au classement des pointeurs avec 115 points, dont 57 buts.

Crozier défie la Ligue nationale

CALGARY (PC) — Joe Crozier, le directeur-gérant des Cowboys de Calgary de l'Association mondiale de hockey, a protesté auprès de la Ligue nationale de hockey à la suite de l'annonce, par les Flyers de Philadelphie, de la signature de Paul Holmgren même si ce joueur n'a pas encore complété le laps de temps réglementaire sur la liste du repêchage.

Holmgren était un membre des défunts Fighting Saints du Minnesota, équipe qui a suspendu ses activités en février.

Crozier s'est mis en communication avec Don Ellis du bureau exécutif de la LNH.

"Il est d'accord avec mes doléances", de dire Crozier, dont l'équipe, comme plusieurs autres de l'AMH, est désireuse d'obtenir Holmgren.

"Les règlements entre les deux ligues sont pourtant précis. Un joueur doit avoir écoulé son temps sur la liste du repêchage avant de pouvoir passer à l'autre ligue", d'expliquer Crozier.

"Le nom d'Holmgren n'est pas encore apparu au repêchage. Je sais qu'en plus des Cowboys, six ou sept autres formations de l'AMH veulent obtenir ses services", d'ajouter Crozier.

"Lorsque nous avons repêché des joueurs de la Nationale, nous avons dû attendre le moment propice", de dire Crozier dont l'équipe a enrégimenté les Lynn Powis, Bobby Leiter, Bernie Lukowich et Jim McCrimmon qui ont tous évolué dans la LNH l'an dernier.

S'ils veulent changer le règlement, nous jouerons alors le même jeu. Mais si la LNH veut une autre guerre, je prendrai les armes immédiatement".

Crozier a également mentionné que plusieurs joueurs de la Ligue nationale sont intéressés à joindre son équipe l'an prochain. "Je ne mentionnerai cependant aucun nom parce que leur contrat est toujours en force", a-t-il précisé.

Holmgren fut l'un des joueurs, en compagnie de Mike Walton et John Garrett, qui ont refusé de disputer le dernier match des Fighting Saints prétextant la non-validité de leur contrat.

"J'ai moi-même avisé Keith Allen, le directeur-gérant des Flyers, que Holmgren ne pouvait signer un contrat avec son équipe parce que plusieurs formations de l'AMH désiraient ses services", de poursuivre Crozier.

L'AMH a décidé de placer les noms des joueurs des Fighting Saints sur une liste d'intouchable parce que l'équipe pourrait trouver de nouveaux financiers et déménager à Hollywood en Floride; une banlieue de Miami.

SAGUENEENS JUNIORS MAJEURS

Procurez-vous votre BILLET DE SAISON pour l'année 76-77, moyennant un dépôt de $20.00.

Le même siège que vous réservez vous servira pour les séries éliminatoires.

Pour plus d'informations:

549-2303

Voici ce que coûtent les frais de millage chez Tilden. Ailleurs, vaut mieux vérifier avant de louer.

90¢ du mille

TILDEN



Chez nous, pas de frais de millage.

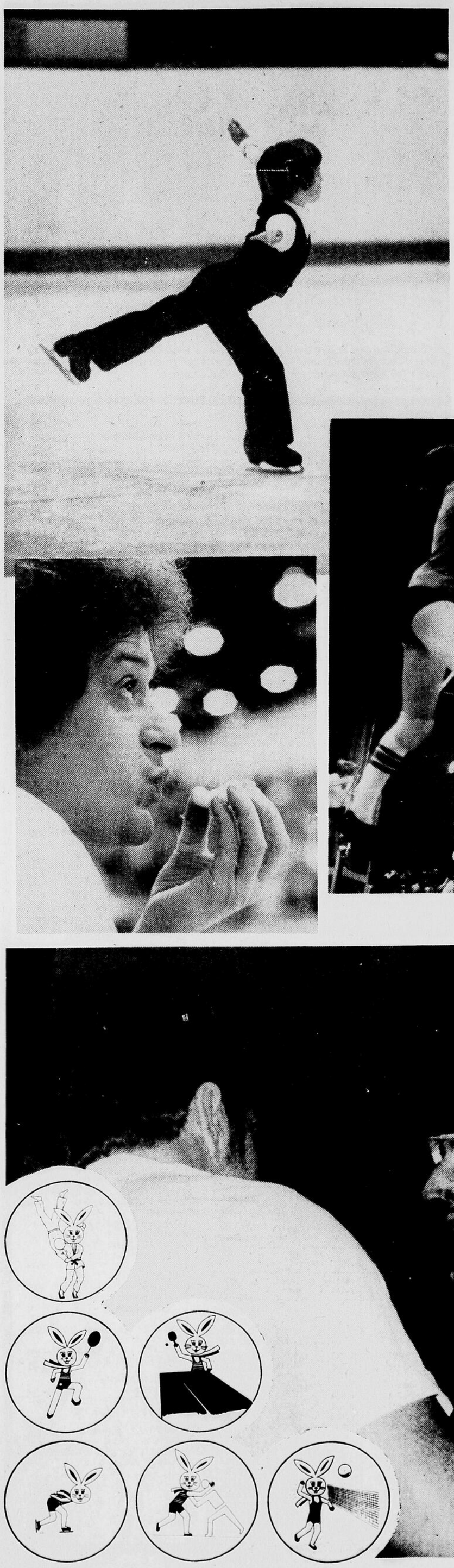
Pas de frais de millage dans la plupart des grands centres. Les nouveaux modèles, comme cette Chevelle très économique, sont en vedette chez Tilden. Pour réserver au Canada ou dans le monde entier, appelez le bureau Tilden de votre localité. Aux États-Unis, c'est National Car Rental. Siège social Tilden: 1485, rue Stanley, Montréal. *Le service officiel de location de voitures des Olympiques vous transmet ce message: ce sont vos Jeux Olympiques ... contribuez à leur succès en achetant les timbres et la monnaie olympiques. Vous y gagnerez. Comme chez Tilden.*

La compagnie de location de voitures des Jeux Olympiques de 1976

Pour réservations appelez 549-3888.

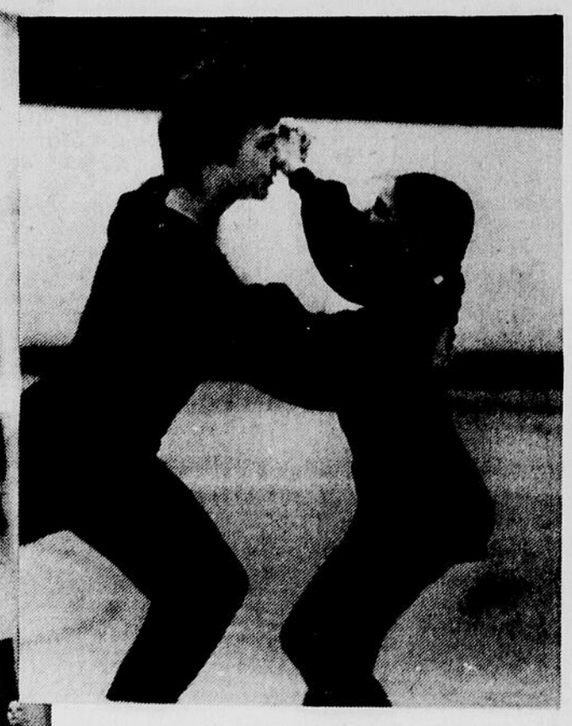
jako en photos

PAR RÉAL TREMBLAY

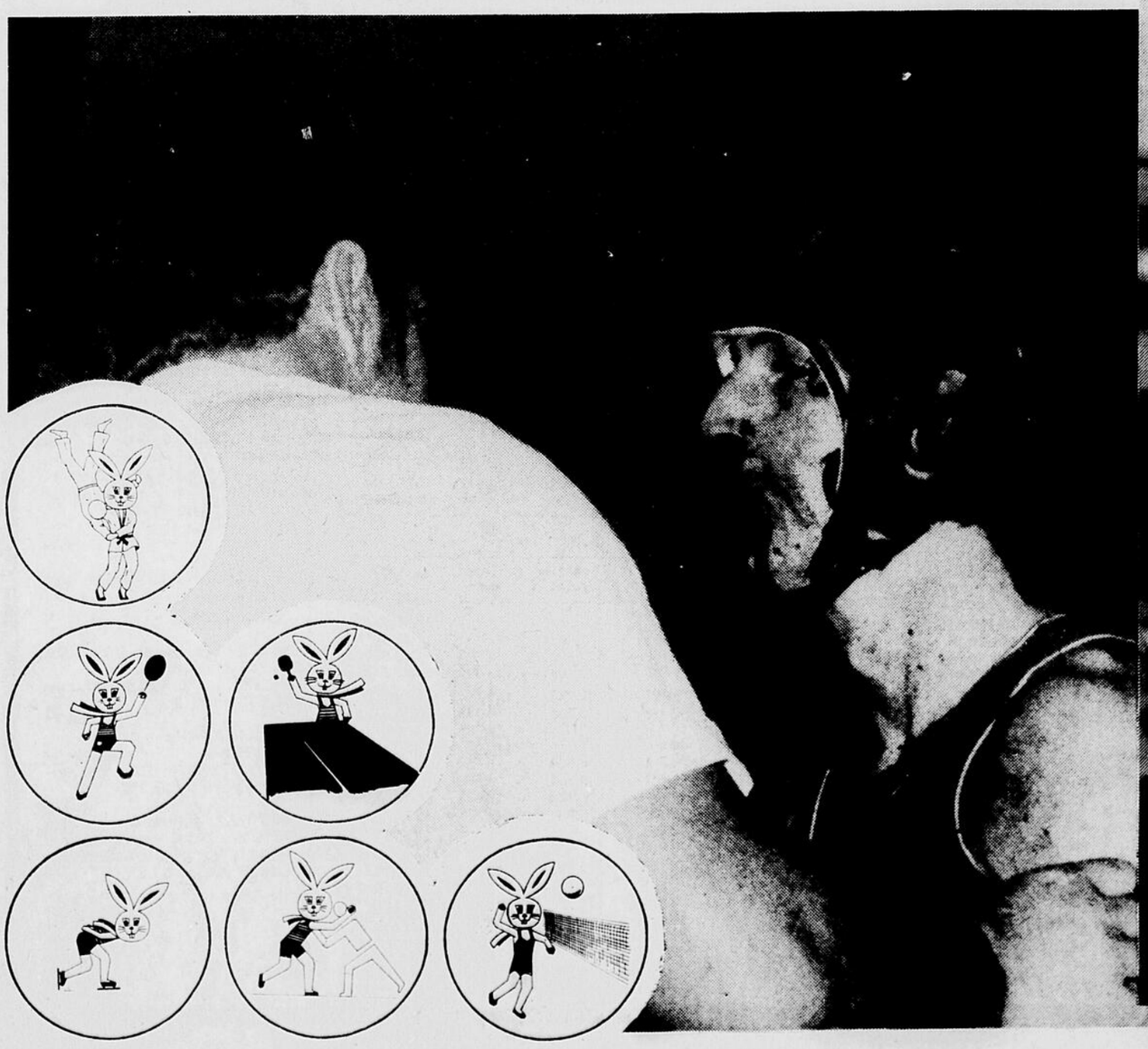












PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

Sur le marché des changes

Le dollar provoque des remous

LONRES (Reuter) — De nouveau attaquée lundi matin par le dollar, la livre sterling a poursuivi sa chute amorcée vendredi, provoquant du même coup, sur le marché des changes, de nouveaux remous auxquels le franc n'a pas échappé.

Après avoir été coté, pour la première fois de son histoire, en-dessous de deux dollars, vendredi dernier, la livre sterling a de nouveau perdu du terrain lundi matin au cours des transactions de la matinée. La devise britannique a perdu cinq cents, s'inscrivant à $1.9320-40 contre $1.9815-30 à l'ouverture.

Recul analogue sur les autres places financières européennes. A Francfort, la livre s'est, pour la première fois, échangée en-dessous du seuil psychologique de deux dollars; à Zurich, la livre a ouvert à 5.0670 francs, soit bien en-dessous du cours de clôture de vendredi.

Chute du franc

A Paris, le franc a atteint devant le deutschemark le plancher du "serpent" dans lequel les monnaies européennes flottent de concert. Au cours des premières transactions, le franc français est tombé à 176.425 pour 100 marks.

Contre-attaquant, la Banque de France a immédiatement vendu d'importantes quantités de dollars. En fin de matinée, il était encore difficile de se faire une idée exacte de l'importance de ces ventes.

La chute du sterling sera certainement au centre des discussions qu'auront demain à Bâle les dirigeants de la Banque des règlements internationaux. Les agents de change sur le marché de Francfort, se sont déclarés surpris de la rapidité de la chute du sterling. Ils affirment que seule une intervention énergique de la Banque d'Angleterre peut restaurer la confiance.

Certains signes donnaient toutefois à penser, en cette fin de matinée, que l'Institut britannique d'émission intervenait plus activement que par le passé sur les marchés pour stabiliser les cours.

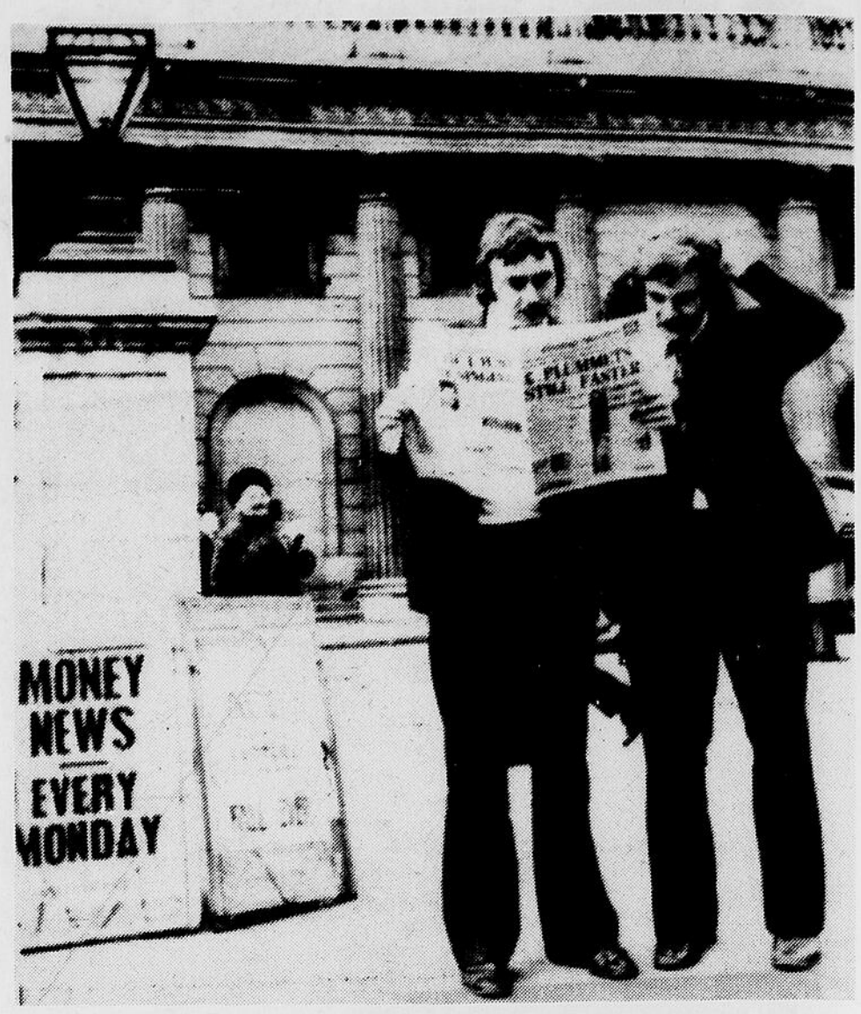
Le sterling commençait à refaire ses pertes sur le dollar et, à Londres, était coté autour de $1.9500.

Lire

Autre monnaie européenne en difficulté, la lire italienne a fait l'objet de discussions lundi matin, entre le secrétaire au Trésor des Etats-Unis et le gouverneur de la Banque d'Italie. M. Wiliam Simon devait ensuite poursuivre ses discussions lors d'un déjeuner avec son homologue italien, M. Emilio Colombo.

Dans une interview parue la semaine dernière, il avait dit que les Etats-Unis aideraient au maximum l'Italie à surmonter ses difficultés économiques présentes.

De tels propos et ces entretiens n'ont cependant suscité encore aucune réaction sur le marché des changes de Milan. La lire y était cotée lundi matin au même cours que vendredi dernier. En cinq jours de transactions, la monnaie italienne avait perdu quatre pour cent de sa valeur, soit un total de quelque 16 pour cent depuis la fin de janvier.



Deux employés de la Banque d'Angleterre s'arrêtent un instant pour prendre connaissance du contenu du journal au sujet de la nouvelle chute de la livre sterling. Celle-ci a cédé à l'attaque du dollar sur le marché des changes.

Premier annuaire économique à la CEE

PARIS (PC) — Le premier annuaire téléphonique économique du Marché commun européen regroupant neuf pays a été lancé officiellement, lundi, à Paris, et il s'avère un précieux document de renseignements pour les sociétés nationales qui veulent oeuvrer au plan international.

Ce volumineux document qui a nécessité des travaux intensifs pendant plus de 18 mois est publié en français, en anglais, en allemand, en italien et en néerlandais et son coût de production, pour cette première édition, s'élève à plus d'un million de dollars.

Une édition corrigée dans chacune de ces langues sera publiée chaque année et les données statistiques sur les sociétés productrices pourront être accessibles au public d'ici deux ans. Ce document, en plus de connaître une large diffusion sur le marché européen, sera également distribué sur le marché international, dont au Canada et aux Etats-Unis.

Ce précieux recueil de données économiques a été édité simultanément en cinq langues par la société d'éditions européennes pour favoriser le développement du Marché commun (SODEMAC), et "Le Dablin" titre consacré à l'ouvrage, veut se "présenter tout à la fois comme l'outil de travail et l'ambassadeur de la Communauté européenne dans le monde".

Son tirage, dans les cinq langues, est limité à 150,000 exemplaires contrôlés, et ce volume de 1,088 pages et de 3.3 centimètres d'épaisseur se vendra environ $100 dans les librairies.

Demande forte

Bien qu'encore incomplète, l'édition sera corrigée et les auteurs ont déjà visité 250,000 entreprises pour cette publication, alors que 93,801 volumes ont été retenus pour cette première livraison réalisée grâce au travail de 800 personnes dans les neuf pays et qui a nécessité la création de huit sociétés différentes.

Les hommes d'affaires canadiens, par exemple, pourront être en mesure d'obtenir toutes les informations indispensables à leurs entreprises s'ils veulent développer leurs échanges en dehors du strict cadre national.

Nouvelle compagnie d'assurance

QUEBEC — Le président de la Mutuelle-vie des fonctionnaires du Québec, Me Camille Blier annonce l'unauguration officielle d'une nouvelle compagnie d'assurance générale, la Capitale.

La Mutuelle-vie des fonctionnaires du Québec en investissant la somme de $1,000,000 dans la Capitale a répondu à la demande des fonctionnaires de regrouper au même endroit toutes les formes de protection en assurance individuelle, collective et générale.

Le 1er janvier 1976, après une préparation d'un an, la Capitale compagnie d'assurance générale a commencé à souscrire des contrats dans les lignes personnelles (automobile et biens).

Il est intéressant de noter que cette nouvelle compagnie à chartre provinciale est la deuxième à être mise sur pied depuis une dizaine d'années dans la province de Québec.

Comme la Mutuelle-vie des fonctionnaires du Québec, la Capitale offrira un service personnalisé tant à la souscription des contrats que lors du règlement des réclamations.

La réponse des fonctionnaires ne s'est pas fait attendre, plus de 500 contrats ont été souscrits jusqu'à présent et le rythme des demandes ne cesse de s'accroître.

TOUT SUR L'IMPÔT

Communication entre le contribuable et l'impôt

Q.- Pourquoi le bureau de l'impôt sur le revenu de ma localité ne peut-il remplir ma déclaration d'impôt?

R.- La loi de l'impôt sur le revenu, fondée sur le principe de l'autocotisation, exige que les contribuables remplissent leur propre déclaration. Afin de les aider, le ministère du Revenu publie à chaque année un Guide de l'impôt sur le revenu. Le ministère encourage les contribuables à se servir du guide, mais il comprend que certaines personnes aient besoin de détails supplémentaires. On peut obtenir des précisions en s'adressant aux préposés aux renseignements des bureaux de district d'impôt. Ils peuvent vous aider, mais ne peuvent pas remplir la déclaration à votre place.

Q.- Quand j'ai téléphoné au ministère du Revenu en mars dernier, la ligne était toujours engagée. Je me suis donc rendu à mon bureau de l'impôt et j'ai dû faire la queue avant d'être servi. N'y a-t-il pas une solution?

R.- Beaucoup de gens ont de la difficulté à communiquer avec le ministère du Revenu à ce stade de la période de production. Les demandes de renseignements des contribuables sont alors très nombreuses et les bureaux locaux ne peuvent pas répondre aux gens aussi vite qu'en janvier ou en février. Le ministère essaie d'améliorer la situation en faisant installer des téléphones supplémentaires et en réorganisant les locaux, mais vous pouvez aussi faire montre d'esprit de collaboration en suivant les trois règles que voici:

1) Essayez de résoudre vos difficultés en consultant le Guide de l'impôt sur le revenu.

2) Essayez de communiquer avec le ministère en janvier ou en février.

3) Si possible, téléphonez ou rendez-vous au bureau tôt le matin.

Q.- Dois-je avoir un numéro d'assurance sociale et l'inscrire dans ma déclaration d'impôt sur le revenu?

R.- Oui, car si vous devez produire une déclaration d'impôt sur le revenu, vous devez avoir un numéro d'assurance sociale et l'inscrire sur votre déclaration. Votre numéro d'assurance sociale est utilisé aux fins d'identification et d'enregistrement des cotisations au Régime de pensions du Canada ou au Régime des rentes du Québec.

Q.- Si je ne comprends pas un avis de cotisation ou de nouvelle cotisation ou si je le désapprouve, quelles mesures dois-je prendre?

R.- Demandez des explications au bureau d'impôt de votre district. Vous pouvez obtenir les renseignements par téléphone, par lettre ou en vous rendant vous-même au bureau. Si le problème provient d'une mauvaise compréhension des faits, il est habituellement avantageux de demander des éclaircissements avant de prendre des mesures officielles. La plupart des cas sont résolus de cette façon. Si vous n'êtes toujours pas satisfait, vous pouvez produire un avis d'opposition, dont vous obtiendrez des exemplaires au bureau de district d'impôt. L'avis d'opposition doit être produit dans les 90 jours qui suivent la date indiquée sur l'avis de cotisation ou de nouvelle cotisation.

Q.- Depuis que j'ai produit ma déclaration d'impôt sur le revenu, j'ai été transféré dans une autre province. J'attends un remboursement. Comment vais-je informer le ministère du Revenu national, Impôt, de mon changement d'adresse? Dois-je écrire au Centre des données fiscales, à mon ancien bureau de district d'impôt ou à mon bureau de district d'impôt actuel?

R.- Vous devez écrire à votre ancien bureau de district d'impôt en donnant votre nom en entier, votre nouvelle adresse et tout autre moyen d'identification comme votre numéro de compte, votre numéro d'assurance sociale et votre ancienne adresse. Il vous faut aussi préciser que vous devez recevoir un remboursement.

les négociations: dans le secteur éducation

SALAIRES OFFERTS AUX PROFESSIONNELS (non enseignants)

Le Gouvernement du Québec et ses partenaires du secteur de l'éducation offrent aux professionnels non enseignants des commissions scolaires et des collèges d'importantes augmentations de salaires dans le cadre des négociations en cours.

Pour les employés de cette catégorie, l'augmentation offerte en 1975/1976 (en regard de l'échelle de 1974/1975) est, en moyenne, de 31,39%. Pour les deux dernières années de la convention, ces augmentations sont respectivement de 8% et de 6%.

Il faut aussi noter, qu'à chaque année, l'expérience acquise permet au professionnel de bénéficier d'un avancement d'échelon, ce qui équivaut à une augmentation d'environ 4%.

Enfin, pour comprendre les tableaux et les exemples, il faut souligner qu'à la classe III, un professionnel franchit un échelon à tous les six mois. De plus, en 1975/1976, l'accession à la classe I se situe au huitième (8e) échelon alors que cette accessibilité se situe au septième (7e) échelon en 1976/1977 et au sixième (6e) échelon en 1977/1978.

Dans les tableaux, on trouve les salaires offerts à trois groupes de professionnels pour les trois années de la convention, en comparaison avec les échelles en vigueur en 1974/1975.

À l'aide d'un jeu graphique, on trouvera, dans chaque cas, des exemples de la progression d'un professionnel dans les échelles de salaires au cours des trois années de la convention collective en regard des échelles en vigueur en 1974/1975.

Ainsi, dans le premier tableau, un agent de gestion financière qui est entré dans le système scolaire en 1974/1975 au salaire de $8 814 gagnera $17 243 en 1977/1978, soit une augmentation de $8 429 ou de 95,6%. Il en va de même pour les autres catégories qu'on peut analyser à l'aide des exemples choisis.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

TABLEAU I

classe	échelon	1974 1975	1975 1976	1976 1977	1977 1978
III	1	8 814	11 150	12 042	12 765
	2	9 173	11 606	12 534	13 286
	3	9 548	12 083	13 050	13 833
	4	9 935	12 578	13 584	14 399
	5	10 352	13 095	14 143	14 992
	6	10 773	13 630	14 720	15 603
	7	11 211	14 190	15 325	16 245
II	1	11 830	15 062	16 267	17 243
	2	12 221	15 689	16 944	17 961
	3	12 622	16 343	17 650	18 709
	4	13 038	17 022	18 384	19 487
	5	13 468	17 732	19 151	20 300
	6	13 914	18 469	19 947	21 144
	7	14 370	19 238	20 777	22 024
	8	14 846	20 039	21 642	22 941
	9	15 335	—	—	—
	10	15 841	—	—	—
I	1	15 708	20 002	21 602	22 898
	2	16 290	20 866	22 535	23 887
	3	16 892	21 767	23 508	24 918
	4	17 518	22 708	24 525	25 997
	5	18 165	23 688	25 583	27 118
	6	18 837	24 712	26 689	28 290
	7	19 535	—	—	—

Pour qui?
- Dans les commissions scolaires et les collèges:
  - **— conseiller en mesure et évaluation**
  - **— agent de gestion financière**
  - **— attaché d'administration**
  - **— spécialiste en moyens et techniques d'enseignement**
- Dans les collèges seulement:
  - **— conseiller en affaires étudiantes**

De $8 814 à l'échelle de 1974/1975 à $17 243 dans l'échelle de 1977/1978, soit une **augmentation de $8 429 ou 95,6%**

De $12 221 à l'échelle de 1974/1975 à $20 300 dans l'échelle de 1977/1978, soit une **augmentation de $8 079 ou 66,1%**

De $15 708 à l'échelle de 1974/1975 à $25 997 dans l'échelle de 1977/1978, soit une **augmentation de $10 289 ou 65,5%**

TABLEAU 2

classe	échelon	1974 1975	1975 1976	1976 1977	1977 1978
III	1	8 696	11 000	11 880	12 593
	2	9 042	11 438	12 353	13 094
	3	9 400	11 891	12 842	13 613
	4	9 774	12 364	13 353	14 154
	5	10 162	12 855	13 883	14 716
	6	10 565	13 365	14 434	15 300
	7	10 985	13 896	15 008	15 908
II	1	11 424	14 723	15 901	16 855
	2	11 778	15 271	16 493	17 483
	3	12 142	15 840	17 107	18 133
	4	12 520	16 431	17 745	18 810
	5	12 907	17 043	18 406	19 510
	6	13 307	17 678	19 092	20 238
	7	13 721	18 337	19 804	20 992
	8	14 145	19 021	20 543	21 776
	9	14 583	—	—	—
	10	15 036	—	—	—
I	1	15 021	19 002	20 522	21 753
	2	15 606	19 743	21 322	22 601
	3	16 216	20 513	22 154	23 483
	4	16 849	21 314	23 019	24 400
	5	17 505	22 145	23 917	25 352
	6	18 189	23 009	24 850	26 341

Pour qui?
- Dans les commissions scolaires et les collèges:
  - **— travailleur social**
  - **— animateur des activités étudiantes**
  - **— agent d'information**
  - **— agent d'information scolaire et professionnelle**
- Dans les commissions scolaires catholiques seulement:
  - **— agent de réadaptation** (ergothérapeute, psycho-éducateur)
  - **— animateur de la pastorale**

De $8 696 à l'échelle de 1974/1975 à $16 855 dans l'échelle de 1977/1978, soit une **augmentation de $8 159 ou 93,8%**

De $11 778 à l'échelle de 1974/1975 à $19 510 dans l'échelle de 1977/1978, soit une **augmentation de $7 732 ou 65,6%**

De $15 021 à l'échelle de 1974/1975 à $24 400 dans l'échelle de 1977/1978, soit une **augmentation de $9 379 ou 62,4%**

TABLEAU 3

classe	échelon	1974 1975	1975 1976	1976 1977	1977 1978
III	1	8 578	10 851	11 719	12 422
	2	8 865	11 252	12 152	12 881
	3	9 162	11 670	12 604	13 360
	4	9 469	12 101	13 069	13 853
II	1	9 805	12 773	13 795	14 622
	2	10 143	13 286	14 349	15 210
	3	10 493	13 820	14 926	15 822
	4	10 855	14 375	15 525	16 457
	5	11 230	14 954	16 150	17 119
	6	11 617	15 554	16 798	17 806
	7	12 017	16 179	17 473	18 521
	8	12 433	16 830	18 176	19 267
	9	12 861	—	—	—
	10	13 304	—	—	—
I	1	13 077	16 542	17 865	18 937
	2	13 535	17 122	18 492	19 602
	3	14 009	17 721	19 139	20 287
	4	14 500	18 343	19 810	20 999

Pour qui?
- Dans les commissions scolaires et les collèges:
  - **— bibliothécaire**

De $8 578 à l'échelle de 1974/1975 à $15 210 dans l'échelle de 1977/1978, soit une **augmentation de $6 632 ou 77,3%**

De $10 143 à l'échelle de 1974/1975 à $17 119 dans l'échelle de 1977/1978, soit une **augmentation de $6 976 ou 68,7%**

De $13 077 à l'échelle de 1974/1975 à $20 999 dans l'échelle de 1977/1978, soit une **augmentation de $7 922 ou 60,5%**

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
A et B						
A.G.F.M	100	230	230	230		−10
AbbyGlen	3600	350	335	340		−10
AbyGInw	2800	88	86	87		+ 5
Abitibi	30105	$13	12½	13		+ ⅜
Abitibi10	520	$50½	50½	50½		− ⅜
Acklands	470	$14⅜	14¼	14⅜		
Acklnd2p	100	$14⅜	14⅜	14⅜	+	⅛
AcmeGas	7500	11	11	11		
AdanacM	5800	28	25	28		− 3
Advocate	600	200	200	200		−15
AgnicoE	4400	$5½	5¼	5⅜	−	⅛
Akaitcho	z50	95	95	95		
Albany	36200	38	35½	37½		+2½
AltEastG	5870	$10⅜	10¼	10¼	−	⅛
AltEnergy	3615	$9¾	9½	9½	−	⅛
AltaGasA	17555	$13¼	12¾	12⅞	−	¼
AltaGCp	z70	$56	56	56		
AltaGDp	z2	$140	140	140		
AltaGF	675	$25¼	25⅛	25⅛	−	¼
Alcan	14337	$25¾	25⅜	25¾	−	⅛
AlgoCent	400	$13¾	13¾	13¾	−	¼
AlgomaSt	1305	$25⅜	25	25¼	−	¼
All-CanB	200	240	240	240		−10
AllarcoDv	100	$9	9	9	−	¼
Alminex	730	$5½	5½	5½		
Alumin4pr	z60	$12½	12½	12½		
Almin4½p	330	$37¾	37½	37½	−	¼
Alum3rdp	348	$26⅛	26	26	−	½
AmBonza	5700	310	290	310		+10
AmEagle	4000	48	44	44		−5½
AmLeduc	32500	7	6	7	+	½
AndresW	130	$10⅜	10⅜	10⅜	−	¼
AngCT265	z20	$26	26	26		
AngUDev	2700	99	97	99	+	4
Aquitaine	1404	$23¼	23	23¼		
Argosy	z40	8	8	8		
Argus	z50	$28¾	28¾	28¾		
Asamera	2900	$8½	8⅜	8⅜		
Asbestos	500	$26⅜	26¼	26⅜	+	⅛
AshlandC	1000	$9¾	9⅜	9⅜	+	⅛
Ashlandpr	z30	$18¼	18¼	18¼		
AtcoA	5800	$15⅜	15⅛	15⅜	−	⅜
AuricRes	1533	34	33	33	+	1½
AtoHardA	300	$14⅛	14	14	−	⅛
BCSugarA	430	$21½	21¼	21½	+	¼
BPCan	7340	$10½	10	10	−	¾
BadBoy	3900	450	440	445	−	5
Ballndery	9500	17½	17	17½	+	½
BanisterC	2955	$8½	8⅜	8⅜	+	⅛
BankBC	500	$23¼	22½	22½	−	¾
BankMtl	11791	$15¾	15½	15¾	−	⅛
BankNS	4516	$39¾	39½	39½	−	⅜
Bankeno	4100	255	250	254	−	1
BCdnNat	400	$15⅜	14¾	14¾	−	¾
Barex	700	12	12	12	+	1
Bartaco	300	160	160	160		
BatonB	z50	$8	8	8		
BeavrEA	z10	410	410	410		
BeckerBp	100	$8⅛	8⅛	8⅛	−	¼
BellCanad	21142	$45¾	45⅜	45½	−	⅜
BellApr	z12	$45¼	45¼	45¼		
BellBpr	245	$45¾	45⅝	45⅝	−	¼
BellCpr	400	$25½	25⅜	25⅜	−	⅛
BellDpr	z50	$48⅞	48⅞	48⅞		
Bell2.28	1020	$25⅝	25½	25½	−	½
BellCanW	33875	335	310	320		−35
BethCopA	700	$13⅝	13⅜	13½	+	⅛
BigNama	8000	12½	11	11		−2½
BlakwodA	700	$7	7	7		
BlockBros	650	395	390	390	−	5
Bombrder	z60	290	260	290		
BorderC	6800	240	218	230		+12
BovisCor	1500	97	96	96	−	3
BowValy	6700	$17⅜	17⅛	17¼	+	¼
BralorRes	550	250	245	245	−	1
Bramalea	1800	$6½	6⅜	6⅜	−	⅛
Brameda	1700	195	195	195		
BrascanA	15203	$12½	12¼	12¼	−	¼
BrascanB	z50	$12⅝	12⅝	12⅝		
BrendaM	2800	$6⅞	6½	6⅞	−	⅛
Bridger	7508	485	435	465		+25
BrightA	125	$8¾	8¾	8¾	−	¼
Brinco	500	410	410	410		
BCForest	227	$22	22	22		
BCPhone	1700	$12	11¾	11¾	−	½
BCPh4½p	z10	$44¾	44¾	44¾		
BCPh5¾p	z25	$60	60	60		
BCP7.04p	600	$18½	18⅛	18⅛		
Brunswk	3803	450	440	450		+10
BuddAuto	300	$6	5⅞	6	−	⅛
BuloraCor	6500	48	47	48	−	2
BurnsFds	1465	$11⅛	10⅞	10⅞	−	⅛
C						
CAEA	1556	$11⅛	11	11	−	½
CFCN	600	$8	8	8		
CadFrv	3500	$10¼	10	10⅛	−	¼
CadFrvA	z20	$15¾	15¾	15¾		
CalPowA	1020	$27½	27½	27½		
CalP4p	z5	$40¾	40¾	40¾		
CalP7p	z20	$73	73	73		
CalP7½p	z61	$79¾	79	79		
CalmorIB	1700	65	60	60		−10
CamMine	13850	40	38½	40		+1½
Camflo	9500	$11⅝	11¼	11¼	−	¼
CChibA	400	430	415	415		−10
CampRL	1925	$26⅞	26	26¾	+	¼
CampauA	2200	$5⅜	5⅛	5⅜	+	⅛
Campau7p	1000	$8	8	8		
CanCemL	1300	$11⅛	11	11⅛	+	⅛
CCemLp	250	$13½	13¼	13¼	−	¼
CanDevp	528	$99	98⅝	98⅝	−	⅜
CanMaltA	100	$22⅜	22⅜	22⅜	+	⅜
CNorWest	5400	$6	5⅝	6	+	¼
CanPerm	6950	$19	19	19		
CSafwayp	z5	$79¾	79¾	79¾		
CSPete	23760	390	375	380		+ 5
CCablesy	825	$15½	15½	15½	−	¼
CCablew	2119	190	180	185		−15
CdnCel	4610	$7	6¾	7		
CCManA	100	$28	28	28		
CCurtis	1000	48	48	48		− 2
CExGas	4550	335	330	330		−10
CFound	200	350	350	350		
CGE	525	$26½	26½	26½	+	¼
CGInvest	400	$20⅛	20⅛	20⅛		
CGSecA	100	$14⅞	14⅞	14⅞		
CHidrogas	3000	99	96	99		+ 5
CHomestd	4300	$6	5¾	5¾	−	¼
CHydro	1400	$7⅜	7⅛	7½	−	¼
CIBkCom	5162	$26½	25⅞	26	−	¾
CIL	1000	$24¼	23½	24¼	+	¾
CIPowrA	600	$15⅜	15¼	15⅜	+	⅛
CLIPete	18500	37	26	35		+13
CMalart	40400	40	36	40		+ 4
CManoir	1000	495	490	495		− 5
CMarconi	610	455	450	450		− 5
CMerrill	1620	$6⅜	6½	6½	+	⅛
COcdental	806	$12⅜	12⅛	12⅛	−	¼
CPInve	5680	$18⅞	18⅜	18⅜	−	⅜
CPInvepr	795	$37½	37	37		−1¾
CPLtd	14957	$16½	16¼	16⅜		
CPL4p	100	$7¼	7¼	7¼	+	¾
CReserve	1400	390	390	390		+ 5
CdnSupO	475	$42	41	41		− 1
CdnTire	225	$47	47	47		− ½
CdnTireA	3184	$50	49½	50		− ¼
CUilties	10550	$11½	11¼	11¼		− ½
CUtil6pr	z15	$60	60	60		
CU10¼	100	$26½	26½	26½	−	⅛
CUtilw	10720	350	320	330		−40
CVickers	100	$21⅞	21⅞	21⅞	−	⅛
CWNG4pr	200	$8½	8½	8½		
Canbra	z100	380	380	380		
Canron	500	$21⅜	21⅛	21⅜	−	⅛
CapitDiv	5000	33	33	33	+	3
Cara	425	$6¼	6	6	−	¼
CarlOK	12625	350	340	340		−15
CarlBp	z80	$24⅝	24⅝	24⅝		
Cassiar	1300	$8	7¾	7⅞		
Celanese	5475	$6½	6¼	6⅜	−	⅛
Celan175p	z50	$17	17	17		
CharterOl	100	350	350	350		
ChibKay	5000	11	11	11		− ½
ChieftanD	900	$9⅛	9	9⅛		
Chimo	2950	104	100	100		
Chrysler	24982	$20¼	19⅜	20	+	½
CHUM	400	$7½	7½	7½		
CHUMB	560	$9	8⅞	9	+	¼
Claiborne	1000	220	220	220		
CochWill	2600	39	37½	37½	+	½
Cockfield	200	455	455	455		− 5
CombMet	5207	16½	16½	16½	−	1
Cominco	9460	$38¼	38	38¼	+	¼
ComCap	800	300	300	300		
CHolidayI	1000	340	325	325		−25
CHInsAp	300	$18¾	18¾	18¾	−	¼
Comtech	100	400	400	400		
Coniagas	5000	57	54	54		− 6
ConChmA	300	$5⅛	5	5	−	¼
ConBathA	725	$36	36	36	−	½
ConBathp	100	$16⅞	16⅞	16⅞	−	⅛
CBath68w	285	$16	16	16		
ConBldg	400	253	250	250		− 3
ConFardy	3850	345	340	340		+ 5
CDurham	500	61	61	61		+ 1
CMarben	9000	42	36	40		+ 2
CMorisn	3600	170	170	170		− 2
ConsProf	8100	30	28	28		− 3
CRambler	500	150	150	150		− 5
CRexspar	16400	78	75	75		− 3
ConTextle	400	230	230	230		+10
ConDistrb	4400	370	365	370		
ConsGas	7244	$12½	12⅛	12⅛	−	⅜
ControlF	1000	300	300	300		
Conwest	600	380	375	380		+ 5
CopFields	133	130	130	130		
Corbyvt	100	$17⅞	17⅞	17⅞	+	¼
CorbyB	z15	$16¼	16¼	16¼		
CornatInd	300	465	460	465		+ 5
CorpFood	100	$6½	6½	6½	−	¼
CosekaR	7300	350	340	340		−10
CostainR	300	$9¼	9¼	9¼		
CostinRw	500	315	315	315		
Craigmt	2325	$6	5⅞	5⅞	−	⅛
Crestbrk	500	450	450	450		
Cstland	z120	8	8	8		
CrwnLife	z25	$52½	52½	52½		
CZelrbaA	175	$18⅛	18⅛	18⅛	−	⅛
CrushIntl	1720	$11	10½	10½	−	⅜
CuvierM	1300	96	96	96		+ 1
Cyprus	100	$9⅝	9⅝	9⅝	+	⅛
D à G						
DaonDev	300	$7½	7¼	7½		
DaonA	1900	$6½	6½	6½		
DAragon	6500	16½	16	16		− 3
DeccaR	160	485	485	485		− 5
Denison	826	$59½	59½	59½	+	¼
Dicknsn	1855	$6½	6¼	6¼	−	¼
Discovry	16800	75	70	70		− 2
DistTrA	100	350	350	350		+10
Domanl	2585	$11¼	11	11⅛	+	⅛
Dome	1295	$42⅜	42¼	42⅜	+	⅛
DomePete	1255	$35	34⅜	34⅜	−	½
DomAngp	150	$42	42	42		− 8
DBridge	750	$33	32¼	32½	−	1
DExplor	1000	25	24	24		
DofascoA	16855	$27½	27¼	27⅜		
DomStore	2350	$17¼	17	17⅛	−	¼
Domtar	1875	$25	24¾	25	−	⅛
DonleeM	300	$5	5	5	−	⅛
DrMcCA	1700	$15	14	15		
DuPont	951	$20¼	20⅛	20⅛	−	⅜
DylexLA	200	$7⅜	7½	7½	−	¼
E-LFin	2050	$6⅛	6⅛	6⅛		
E-LFinw	700	105	105	105		−15
EastMal	7822	245	238	238		− 3
EastSulA	2400	170	166	166		− 1
EstnCanS	500	$14	13¾	13¾	−	¼
EstnProv	100	250	250	250		−15
EgoMines	36900	78	70	77		+ 5
ElectroA	535	445	425	425		−25
Emco	245	$9⅜	9⅜	9⅜	+	⅜
Extndcar	391	$6½	6½	6½		
FalconC	24331	$9	8	8	−	⅜
Falcon	3577	$35	34½	34⅞	+	⅜
FarmMer	100	$7⅜	7⅜	7⅜	−	⅛
FedIndA	300	$5⅞	5⅝	5⅝	−	⅜
FideltyMS	100	$5	5	5	−	½
FieldsS	300	$11⅜	11¼	11¼		
FCityFin	1400	$8	8	8		
FoodcrpLt	200	270	270	270		− 5
FoodexS	6358	495	460	490		+30
FordCnda	100	$89	89	89	−	¾
FSeasons	900	350	350	350		−10
FSeaApr	700	$5⅝	5⅜	5½	−	⅛
Francana	300	$7⅞	7⅞	7⅞	−	⅛
Frobex	2000	10	10	10		
G&HSteel	410	$6	5⅞	6	+	¼
GazMetr	1028	$6½	6½	6½	+	¼
GDistrbA	550	$8⅛	8½	8½	−	¼
GMC	1823	$69	67⅝	68¼	+	¾
GenstarL	3643	$22⅜	21¾	22⅜	−	⅛
GnstarLw	3600	$8¾	8¾	8¾	+	⅛
Gerin1stp	800	$6⅞	6⅞	6⅞	−	⅛
GescoDis	200	440	435	440		+ 5
GntMasct	27900	185	176	185		+ 5
Gibraltar	66050	$7⅜	6⅞	7⅜	+	½
Glendale	400	198	195	198		+ 8
Goodyear	200	$13¼	13¼	13¼	−	⅛
GMckayA	400	$6¾	6½	6½	−	¼
Gozlan	190	350	350	350		
Granduc	2000	160	158	158		− 2
GtOilSds	200	$5⅝	5⅝	5⅝	+	⅛
GLNickl	1510	80	80	80		− 5
GLPaper	z90	$28¼	28¼	28¼		
GLPapw	2170	$7¼	7	7¼	+	⅛
GNFin	820	116	116	116		− 5
GtWLife	590	$61⅛	61	61	+	2
GtWestS	1750	$6⅛	6	6		⅛
GWestwt	1200	235	235	235		+10
GGooseA	220	$5½	5½	5½		
Greyhnd	900	$19	19	19	−	¼
GuarTrst	2209	$7⅜	6⅞	6⅞	−	½
GuardCap	z20	355	355	355		
GulfCan	2073	$31¾	31⅜	31⅜	−	½
Gulfstrem	27500	36	32	35		+3½
H à L						
HalifaxD	700	235	235	235		+ 5
HambroC	1775	240	240	240		
HGroupA	600	490	480	480		
HamTr	448	$12	12	12	−	¼
Hardee	z180	94	94	94		
HardCrpA	500	$6½	6½	6½		
HardCrpC	300	$6	6	6	−	⅛
HWood	2500	107	105	105		− 5
HawkerS	8600	$7¾	7⅜	7⅜	−	⅛
HayesDA	876	$7½	7¼	7¼	−	¼
HolingerA	900	$33	33	33		
HomcoA	1000	210	210	210		
HomeA	15413	$34⅛	33¼	33¾	−	½
HomeB	115	$29½	29½	29½		
HornePit	280	365	365	365		−20
HudBayA	5800	$19⅜	19¼	19¼	−	½
HudBayB	300	$19½	19½	19½		
HBayCo	2315	$18⅝	18½	18⅜	−	⅛
HBOilGas	870	$38	37¾	38		
HurEriA	1150	$25⅜	24⅞	25	−	¾
HurEri7¼	1000	$20⅝	20⅛	20¼	−	¼
HuskyOil	2125	$20¾	20½	20½	−	⅜
HuskyEw	940	$6⅜	6⅛	6⅛	−	¼
HydraEx	19520	35	31½	35		+ 4
Hy'sLtd	600	300	300	300		
IAC	2880	$18⅞	18½	18¾	−	½
ITLInd	3000	126	125	125		
IUIntl	6639	$10⅞	10¾	10¾	+	⅛
IWCCom	2500	199	191	191		− 9
ImascoA	540	$27¼	27	27¼	+	⅛
ImpOilA	23715	$23⅝	23¼	23⅜	+	¼
Indal	700	$13¼	13¼	13¼	−	¼
Indusmin	300	$9½	9⅜	9⅜		
IndAdhes	100	$15	15	15	−	¾
InlandGas	425	$9½	9¼	9¼	−	⅜
InlandGp	120	$10⅜	10⅜	10⅜		
Inter-City	370	490	480	480		−15
InterCBw	2150	282	265	265		−20
Intrmetco	100	$7¼	7¼	7¼		
IBM	379	$255⅛	255	255		+2½
IntMogul	1113	285	280	281		− 2
IMogulA	1100	$9⅞	9¾	9¾	−	¼
IncoA	10948	$31⅝	31¼	31½	−	⅛
IncoB	z75	$31⅝	31⅝	31⅝		
IntObaska	2500	14	14	14	−	½
Interpool	300	$11½	11½	11½	+	⅛
IntprPipe	6775	$13¾	13⅜	13⅝	−	⅜
IntPipew	2275	45	45	45	−	3
Ipsco	600	$14¾	14¾	14¾		
InvGroup	300	$7⅞	7⅞	7⅞		
InvGrpA	10250	$7¾	7⅝	7¾		
InvGrpSp	200	$14½	14⅜	14½	−	⅛
ISO	25000	164	124	157		+34
IvacoA	900	$10	9⅞	10		
Jannock	407	$6⅛	6⅛	6⅛		
JannockA	327	$12¾	12½	12¾	+	¼
JannockB	100	$11⅜	11⅜	11⅜	−	⅛
JannockD	627	$6¼	6	6¼	+	¼
Janocép	z10	$58¾	58¾	58¾		
Joliet	500	14	14	14	−	1
JorexLtd	5500	26	24	24	−	3
Joutel	1200	38	38	38	+	3
KaiserRe	7350	$11⅝	11⅜	11⅜	−	⅛
Kaiserwt	4425	$8¾	8½	8½		
KamKotia	11600	71	67	67	−	4
KapsTran	1650	220	211	211	−	9
KeepriteB	2956	$7	6⅞	7	+	⅛
KelseyH	300	$10	9⅞	9⅞	+	¼
Kenting	100	$11	11	11		
KerrAA	970	$11⅜	11½	11⅜	+	⅛
KAnacon	z55	19	19	19		
KofflerA	100	460	460	460		−20
KofflerAp	200	$7½	7⅜	7½	−	¼
LaLuz	300	$7	7	7		
LabattA	3180	$17¼	16⅞	17	−	½
LabattAp	145	$17¼	17¼	17¼	−	⅛
LabMin	900	$33	32½	33		+ 2
Lacana	1660	395	390	395		
LOntCem	2000	420	410	410		−10
LShore	z110	245	235	245		
Lakehead	6500	23	22	23		+ 1
Laurasia	1000	43	43	43		− 1
LauFin	1305	$6¾	6½	6½	−	⅜
LauFn140	1100	$15½	15½	15½		
LauF2.00	100	$22	22	22	−	½
LeighInst	3800	255	250	255	−	5
Levy	260	$13	13	13	−	¼
LevyApr	200	$5⅜	5⅜	5⅜		
Liberian	500	$16	16	16		
LLLac	400	160	160	160		
Livingsto	400	$13⅜	13⅜	13⅜	+	⅛
Livingw	z27	$9½	9½	9½		
LobCoA	250	$5½	5⅜	5½		
LobCoB	100	$5½	5½	5½	+	¼
LobCopr	170	$22¼	22¼	22¼	+	⅜
LobLtdAp	450	$14½	14	14		
LobLtdBp	z20	$15½	15½	15½		
Lochiel	2400	112	110	110	−	3
LoebM	300	320	315	320		+10
LostRiver	1400	240	235	237	+	2
LyttonM	4110	80	78	80	+	1
M à O						
MDSHelth	1500	285	275	275		−15
MEPC	125	$6	6	6		
MICC	100	$11⅛	11⅛	11⅛	−	⅜
MaclarnB	100	$31	31	31		
MclanHA	305	$9¾	9¼	9¼		
MBLtd	11935	$22¼	21½	21⅜	−	⅜
Madeline	800	234	230	230	−	4
Magnetcs	500	53	53	53	−	3
Maislint	100	370	370	370		
MajstcWil	575	285	285	285	+	4
ManBar	500	80	80	80	−	3
MLtGard	z25	$21½	21½	21½		
MLtMills	100	$27½	27½	27½		
Marcana	z88	9	9	9		
Maritime	210	$16¼	16	16¼	+	⅛
MarT940	600	$9⅞	9¾	9¾		
MassFer	61518	$31½	30⅞	31	−	⅜
MasF2.50	z25	$25½	25½	25½		
MatgmiA	2800	$17	16¾	16¾	−	¼
McAdam	1000	45	45	45	+	1
McGrawH	300	475	475	475		−15
McIntyre	305	$44	42⅝	44	+	¾
McLaghlin	100	$9⅛	9⅛	9⅛		
Melchers	500	290	290	290		+10
MeltonRE	500	385	380	385	−	5
Mentor	4100	180	175	180		
Mercantil	2365	$15¼	14¾	15¼	−	⅛
MerlandE	20300	295	291	292	−	3
MetStorA	200	$15	15	15		
Midrim	1000	12½	12½	12½	−	½
Mindamr	2000	18	18	18		
MinrlRes	4023	120	118	120	+	5
MoffatA	100	$7¾	7¾	7¾	−	⅛
MolsonA	150	$17¾	17¾	17¾	−	⅛
MonetaP	500	32	32	32		
MtlTrust	900	$13	13	13	−	⅜
Moore	20903	$46¼	46	46⅛	−	⅜
MtWright	2000	20	20	20	−	2
Multi-Mi	3600	46	45	46	+	1
MultiAcc	9200	325	300	300	−	45
Murphy	1200	$5	5	5		
MymarM	z56	46	46	46		
NBCook	100	135	135	135		
NBUMine	2200	260	250	250	−	5
NaChrsl	3950	$5⅞	5¾	5¾	−	¼
NatDrug	100	$5¼	5¼	5¼	+	¼
NatPete	1000	30	30	30	+	2
NatTrust	403	$15	15	15	−	1
Neonex	6700	173	168	173	+	4
NBTel	1700	$15	15	15		
NBTelAp	z75	$14½	14½	14½		
NDimens	1000	20	20	20		
NSenator	9000	12	11	11	−	½
NYorkOil	7000	38	38	38	−	2
Newconx	100	420	420	420		
NfldLPA	200	$11	11	11	+	½
NfldTe975	100	$19⅜	19⅜	19⅜	−	⅛
NiaWire	100	$6	6	6	−	6½
NickRim	6300	12	11½	11½		
NobleM	1000	32	32	32	+	1
Nomalnd	600	400	400	400		
NorandaA	9024	$35	34½	34½		
Norbaska	z400	15	15	15		
Norcen	20346	$12⅞	12¾	12¾	−	⅛
NorcenB	535	$22⅜	22	22⅜	−	⅜
Norcn150	900	$22⅜	22	22	−	½
Norcenw	5100	263	251	255	−	5
Norlex	3000	16	15	16	+	1
NCOils	700	$6½	6¼	6¼	−	¼
NCanada	2000	37	37	37	+	1
NTelcom	4604	$34⅝	33¾	33¾	−	⅞
NTecmBw	4260	$14¾	14¼	14¼	−	⅜
Northgat	9483	$5¼	5	5⅛		+22
Northld	6000	11	10	11	+	1
NWUtilp	z5	$41¼	41¼	41¼		
NSSavngs	105	$13¼	13¼	13¼		
NowscoW	2575	$11⅛	11	11⅛		
Nu-WstA	8150	$14	14	14		
Nudlama	1000	31	31	31	−	1
NufortRes	13734	39	38	38		
Numac	700	$10¾	10⅝	10¾		
OSFInd	810	380	375	375		−10
OakwoodP	20700	155	148	153	+	7
Obrien	10900	85	81	81	−	4
OcdentIPt	100	$15⅞	15⅞	15⅞	+	⅛
OcelotInd	600	$9¾	9⅝	9¾	+	⅛
Okanagan	500	$7⅜	7⅛	7⅜	+	⅜
OrchanA	1100	270	265	265	−	5
OshawaA	2370	$5⅜	5¼	5¼		
P à S						
PacCoper	7100	74	65	74		+13
PacPete	4340	$29½	29	29⅛	−	¼
PalomaP	2000	190	185	185	+	1
PamourA	13500	465	455	460	−	5
PanCentr	1100	109	105	109	+	4
PanOcean	45406	$13⅝	12⅞	12⅞	−	⅛
Pancanal	1000	76	76	76	−	1
PanCanP	1525	$20½	20¼	20⅜		
PatinoNV	1420	$12¼	12	12¼	+	⅛
PaulinA	490	285	285	285		+10

Renouvellement de licence

CFVO fait sa demande au CRTC

OTTAWA (PC) — C'est aujourd'hui que la Coopérative de télévision de l'Outaouais (CFVO) comparaît devant le Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC), afin d'obtenir le renouvellement de sa licence de diffusion, qui expire le 31 mars prochain.

Le 3 août 1973, le CRTC accordait en effet à CFVO la permission d'exploiter la deuxième station de télévision de langue française de l'Outaouais, faisant ainsi un pied-de-nez à deux concurrents de taille, soit Télé-Metropole et Civitas.

Depuis lors, cette station, unique en son genre en ce qu'elle était la seule à mettre en oeuvre les principes du coopératisme dans le domaine de la radiodiffusion, a connu de nombreux déboires dus particulièrement, aux difficultés financières que sa formule engendrait. De nombreux organismes populaires à l'origine de l'idée d'une télévision coopérative n'ont pas ménagé leurs critiques à l'endroit de l'orientation de CFVO, qu'ils accusent d'avoir abandonné ses objectifs fondamentaux.

Ainsi, le Front commun des communications, qui regroupe syndicats et associations de consommateurs, a reproché à CFVO, conçue à l'origine comme une station coopérative à caractère communautaire axée sur la participation populaire, d'avoir été "ravalée graduellement... au rang de simple relais de la programmation de Télé-Métropole, n'offrant plus à ses sociétaires qu'un embryon de programmation locale".

Il faut dire que la programmation locale de CFVO est passée, en 18 mois, de 17 heures à deux heures et demie par semaine, en raison d'impératifs financiers qui ont obligé la direction à réduire passablement le personnel.

Pourtant, le permis du CRTC avait été octroyé à CFVO plutôt qu'à ses concurrents sur la foi des promesses de ses dirigeants quant au mode de participation de la population et à "l'identification du requérant avec les régions à desservir".

Réorientation?

Le CRTC aura donc à décider si la formule proposée par les promoteurs de CFVO, qui devait allier à la fois rentabilité et participation du milieu, est viable sans sacrifier aux objectifs fondamentaux de la formule coopérative.

"L'important, selon le président du conseil d'administration de CFVO, M. Rémy Beauregard, interviewé par un quotidien montréalais, c'est de maintenir sur pied CFVO. Il faut qu'on arrive à bâtir une télévision de langue française dans la région de l'Outaouais. C'est notre première priorité. Ensuite, il faudra veiller à ce qu'elle soit réellement de type coopératif, mais cela se fera dans trois ou quatre ans..."

La Coopérative de télévision de l'Outaouais trahit-elle sa raison d'être en réorientant ainsi ses priorités? C'est ce que le CRTC devra déterminer à partir des représentations qui lui seront faites aujourd'hui, et peut-être demain.

N-B

Colloque sur l'économie

OTTAWA (PC) — Le développement économique du nord-est du Nouveau-Brunswick au cours des 10 dernières annees a fait l'objet en fin de semaine de discussions lors d'un colloque tenu à l'Université d'Ottawa.

Le bilan des interventions gouvernementales a donné lieu à différentes interprétations, la syndicaliste Mathilda Blanchard concluant à l'accentuation des disparités sociales, tandis que l'ancien premier ministre Louis Robichaud soulignait le succès du programme d'égalité sociale mis sur pied par son gouvernement.

Un sociologue du ministère de l'Expansion économique régionale, M. Pierre Poulin, a par ailleurs soutenu que les Acadiens devront relever le défi de l'urbanisation en vue de leur épanouissement collectif.

L'urbanisation avait été identifiée, au cours des discussions, comme l'un des principaux facteurs d'assimilation avec l'absence d'écoles françaises.

Mlle Muriel Roy, de l'Université de Moncton, a pour sa part communiqué certaines statistiques aux participants.

De 16 pour cent de la population du Nouveau-Brunswick qu'ils étaient en 1871, les Acadiens ont atteint la proportion de 37 pour cent un siècle plus tard.

Le taux d'assimilation moyen est de 8.25 pour cent, de 1.4 pour cent dans les comtés à prédominance française, de huit pour cent dans les comtés dits mixtes et de 51 pour cent dans les comtés à prédominance anglophone.

Le taux d'assimilation est de 16 pour cent à Moncton et de 52 pour cent à Saint-Jean.

Par ailleurs, l'écrivain Antonine Maillet s'est dit convaincue que le folklore acadien est le plus riche, le plus vaste et le plus original de toute la francophonie.

Incident Mackay

Ouellet peu loquace

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, s'est refusé hier aux Communes à tout commentaire concernant les récentes allégations du juge Kenneth Mackay, selon qui il aurait demandé au ministre des Travaux publics, M. Charles Drury, et à l'ancien ministre des Finances, John Turner, d'intercéder en sa faveur auprès du juge Hugessen, devant qui il comparaissait pour outrage au tribunal.

Suite aux questions du chef de l'Opposition, M. Joe Clark, le ministre s'est contenté de rappeler qu'il en avait appelé du verdict du juge Hugessen et que la question devant être entendue par la Cour d'appel, il ne pouvait commenter l'affaire.

MOT MYSTERE

9 lettres cachées — **THEME** *LA LUNE*

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A
aéronautique
action
air
année
Aristote
astre
attraction
B
basaltes
blafarde
bombes
C
classé
cône
cratères
croissant
D
demi
deviner
distance
E
effet
entrer
espace
étude
F
force
froid
I
inerte
infini
L
loin
lune
M
marée
mer
météorite
Moscou
N
nectar
nickel
nuit
P
phase
plages
plan
platon
plâtre
prêt
R
refroidissement
relief
rhodien
S
sable
T
taille
terre
U
univers
V
vent
vide

La réponse du problème précédent: *forme*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	R	E	C	A	P	S	E	T	R	E	N	I	V	E	D
2	M	E	R	T	C	R	D	I	S	T	A	N	C	E	T
3	A	L	F	T	E	R	T	S	A	O	A	F	A	I	E
4	E	E	D	R	A	F	A	L	B	T	B	I	U	L	R
5	R	K	E	A	O	L	F	T	L	S	O	N	L	A	P
6	O	C	M	C	C	I	P	E	E	I	M	I	T	L	T
7	N	I	I	T	E	E	D	I	V	R	B	C	B	N	E
8	A	N	C	I	H	T	E	I	R	A	E	S	A	H	P
9	U	R	H	O	D	I	E	N	S	N	S	S	S	L	S
10	T	E	N	N	F	R	O	I	D	S	S	R	A	C	E
11	I	E	D	O	E	O	E	C	L	I	E	T	L	N	G
12	Q	A	R	U	I	E	H	L	O	V	O	M	T	L	A
13	U	C	I	R	T	T	N	R	I	N	E	R	E	U	L
14	E	M	A	R	E	E	C	N	N	E	E	N	S	N	P
15	U	O	C	S	O	M	U	A	A	R	F	E	T	E	T

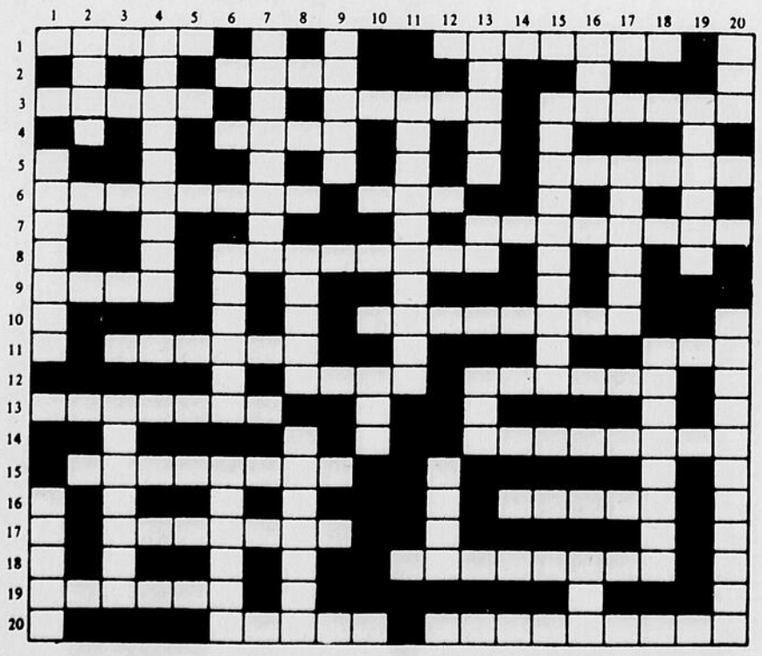
ENTRECROISES

5 lettres cachées — **THEME** *LES CARACTERES*

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

2
te
3
est
gré
mon
ôte
rie
tel
vie
4
avec
naïf
mise
rien
ruse
sûre
5
céder
dupée
êtres
excès
gaffe
large
manie
nouer
obéir
tenir
6
colère
durcir
garder
mesure
raidir
rendre
rentre
tendre
vanité
7
blesser
décider
écraser
imposer
modérer
saillir
8
affecter
exagérer
humilité
mépriser
modestie
tendance
timidité
trancher
tyrannie
9
équilibre
faiblesse
10
modération
prétention
11
incertitude

La réponse du problème précédent: *fleur*



LES BANDES ILLUSTREES QUOTIDIENNES

LE COWBOY MASQUE



SOURIS MIQUETTE



LA FAMILLE FLOP



AGENT SECRET



JULIETTE



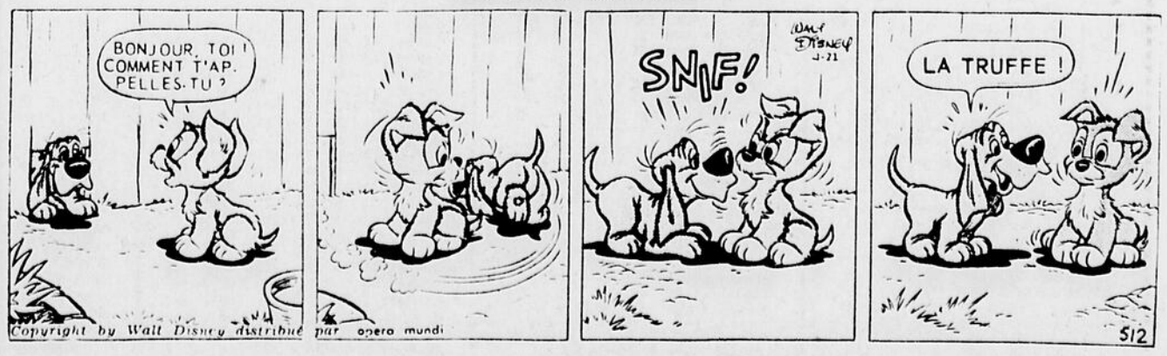
BLONDINETTE



LUC BRADEFER



SCAMP



Constitution

Le chef conservateur dénonce la décision unilatérale de Trudeau

OTTAWA (PC) — Le chef du Parti conservateur, M. Joe Clark, juge inacceptable que le gouvernement fédéral procède de façon unilatérale, sans entente avec les provinces, en vue du rapatriement de la Constitution.

C'est ce qu'il a déclaré hier à la presse, indiquant que même si Ottawa peut agir de la sorte légalement, "c'est une question de principe dans un pays fédéral d'obtenir l'assentiment des provinces en matière constitutionnelle".

M. Clark s'est cependant refusé à préciser l'attitude de son parti dans ce débat avant d'avoir pris connaissance du texte de la résolution que le premier ministre Trudeau a dit vouloir présenter aux deux Chambres du Parlement pour demander à Londres "de renoncer à son droit de passer des lois pour le Canada".

Le premier ministre Trudeau a donné cette précision aux Communes, alors qu'il a répondu à une question du député néo-démocrate de Greenwood, M. Andrew Brewin, qui a demandé l'assurance que les Communes puissent débattre la question.

Un rapport aux provinces

M. Trudeau a par ailleurs tenu à affirmer qu'une fois rapatrié, le gouvernement fédéral n'entend pas s'octroyer la prérogative d'amender unilatéralement la Constitution.

Il a ajouté en outre vouloir continuer les consultations avec les gouvernements provinciaux sur la question constitutionnelle.

"La prochaine étape sera de faire rapport aux provinces sur l'état des discussions telles que nous les voyons présentement", a-t-il dit, indiquant qu'on s'apprête à en venir à une conclusion quoi qu'il semble peu probable qu'il y ait consentement unanime de la part des provinces.

Se référant à son discours de vendredi soir au congrès provincial du Parti libéral à Québec, M. Trudeau a tenu à préciser: "J'ai dit que je gardais espoir de voir même le Québec donner son accord. J'ai même dit que j'espère qu'il y aura consentement unanime."



PRECEDENT — Pour la première fois dans l'histoire de la GRC, deux de ses membres convolent en justes noces. L'agent Margie MacKay, native de Big Baddeck, au Cap-Breton, devient l'épouse de l'agent Blair Taker de Sydney. Les tourtereaux s'envoleront par la suite à Battleford en Saskatchewan, leur lieu de travail.

Armes à feu

L'Opposition envisage une législation séparée

OTTAWA (PC) — L'Opposition officielle a demandé, hier, que les dispositions du bill C-83 concernant le contrôle des armes à feu fassent l'objet d'une législation séparée.

Intervenant hier dans le débat en deuxième lecture sur ce projet de loi, le critique du Parti conservateur en matière de Justice, M. Eldon Woolliams (PC — Calgary nord), a soutenu que cette question était trop importante pour être incorporée à l'intérieur d'une loi "fourre-tout" et que les députés degraient pouvoir exprimer clairement leur position sur ce sujet, comme ce sera le cas pour la peine de mort.

Le bill C-83, présenté pour la première fois en Chambre il y a deux semaines par le ministre de la Justice, M. Ron Basford, prévoit en effet toute une série d'amendements dans des domaines aussi différents que l'écoute électronique, les pouvoirs des commissions d'enquête spéciales sur le crime et le système de libération conditionnelle.

L'Opposition avait obtenu sans trop de difficulté que la question de l'abolition de la peine capitale soit débattue séparément (bill C-84), mais il ne semble pas que la requête formulée hier par M. Woolliams soit accueillie favorablement par le gouvernement.

Statistiques effarantes

Le ministre Basford, qui inaugurait la ronde des discours, a pourtant admis que les dernières statistiques sur les décets et les blessures dus à des armes à feu sont effarantes: en 1974, le armes à feu ont été employées dans la moitié des meurtres et le tiers au moins des vols qualifiés commis au Canada. Cela constitue une augmentation de 30 pour cent par rapport à 1970. Il y avait, cette même année, 10 millions d'armes à feu en circulation au pays, stock auquel s'ajoutent 250,000 autres chaque année. Le Canada compte proportionnellement autant d'armes à feu que les Etats-Unis.

Le projet de loi gouvernemental vise d'ailleurs autant à contrôler la possession d'armes à feu à des fins légitimes qu'à pénaliser leur utilisation pour perpétrer un crime.

Ainsi tous ceux qui veulent posséder une arme à feu, pour le tir à la cible ou pour la chasse, devront remplir une demande attestant leur aptitude à utiliser une telle arme, signée par deux garants. En d'autres termes, toute personne déjà trouvée coupable d'actes criminels violents, d'abus d'alcool ou de drogue ou mentalement instable, pourra se voir refuser l'octroi d'un permis. Ce permis sera valable pour une période de cinq ans.

Un privilège

Désormais, a expliqué le ministre, la possession d'une arme à feu ne sera plus considérée comme un droit, mais comme un privilège. Même le maniement ou le rangement négligents d'une arme à feu pourront faire l'objet de poursuites criminelles.

D'autre part, M. Basford admet d'emblée "qu'en ce qui concerne ceux qui se servent d'armes à feu dans leurs activités criminelles, il n'existe pas de système d'autorisation ou d'enregistrement qui puisse vraiment les empêcher de s'en procurer ou de s'en servir".

Toute personne convaincue d'avoir utilisé une arme offensive pour perpétrer un acte criminel sera passible d'une peine d'emprisonnement d'un an au minimum et de quatorze ans au plus, qui devra être purgée séparément des autres peines imposées.

Achat d'avions

Ottawa met en veilleuse le contrat avec Lockheed

HAMILTON (PC) — Le journal The Spectator annonçait lundi que le gouvernement fédéral avait été roulé dans un contrat de $1 milliard avec la Société Lockheed Aircraft touchant l'achat de 18 avions patrouilleurs à longue portée.

Dans un article "tous droits réservés", le journal dit avoir appris que le gouvernement avait accepté de faire l'acquisition de ces appareils avec l'entente que Lockheed fournirait la majeure partie des fonds requis pour commencer la fabrication.

Selon un informateur digne de confiance, la direction de Lockheed savait qu'elle ne pourrait trouver les $200 millions nécessaires pour les frais initiaux. Il a ajouté que les gens de Lockheed auraient dû prévoir qu'ils ne pourraient trouver ces fonds en ce moment où la compagnie tentait d'évincer une offre rivale de Boeing Co.

Le journal expose que les ennuis de Lockheed s'expliquent partiellement par les révélations faites aux Etats-Unis sur des pots-de-vin payés par cette compagnie à certains hauts personnages de pays étrangers — mais non pas canadiens — afin de promouvoir ses ventes. M. John Flynn, du bureau général de la Comptabilité des Etats-Unis, à Washington, a fait savoir dimanche que ces révélations avaient rendu précaire la situation financière de Lockheed dès juillet dernier.

Le Spectator enchaîne: "A la suite du défaut de Lockheed à trouver les fonds initiaux de production, le gouvernement doit maintenant se procurer des sommes additionnelles, probablement au-delà de $100 millions, afin que le projet démarre."

M. Allan McKinnon, critique du Parti conservateur en matière de défense, aurait prédit que maintenant ce contrat tombera à l'eau. Il s'est dit fort étonné d'apprendre que jusqu'en janvier dernier, date de la signature proposée du contrat, ni le gouvernement canadien ni la Société Lockheed ne savaient qui fournirait l'argent requis pour que le travail commence.

Il a ajouté: "Si l'épicier du coin dirigeait son commerce de cette façon, il aurait les quatre fers en l'air en moins de six mois."

Venez à Antigua, W. I.

Profitez de la plus belle plage des Caraïbes

Directement sur le bord de l'océan.



Des paysages tropicaux des plus beaux, endroit intime..., des milles de plage de sable blanc.

Court de tennis pour toutes températures, piscine à l'eau fraiche, club de golf 9 trous, pêche en haute mer, bateau à voile, des boutiques pour le tennis et le golf et des professionnels résidents pour la plongée sous-marine et la pêche marine. Surf, ski nautique, table de ping-pong, marelle, ballon-volant, reception, cocktail hebdomadaire, danse tous les soirs, orchestre "Steel Band", spectacles, cumbo, cuisine continentale et locale, chef suisse, peche en eaux profondes.

Toutes les chambres et suites sont face à la plage avec vue sur la mer, balcon et patio. Salle à manger sur la terrasse. Avions tous les jours.

HALFMOON BAY MOTEL

Adresse télégraphique: Halfmoon, Antigua, W. I.

Voyez votre agence locale ou écrire pour réservations.



TENNIS • GOLF • PECHE

Halfmoon Bay Hotel — Dept. 1926
PO Box 144, St. Johns, Antigua, West Indies

Nom: _____
Adresse: _____
Cité: _____
Etat, Code postal: _____

Postez ce coupon pour obtenir brochures, illustrations et prix.

TELEPHONEZ POUR INFORMATIONS et RESERVATIONS A ANTIGUA, TEL.: 32-022 AUX ETATS-UNIS ET CANADA

I. OLIVER ENGEBRETSON INC.
919, Third Ave., NYC
N. Y. — (212) 980-3810
Midwest — (312) 234-4600

ROBERT REID ASSOCIATES
1270, Ave. of Americas, NYC
N. Y. — (212) 757-2444
Chicago — (312) 565-0400
Miami — (305) 377-3575
Toronto — (416) 921-3161

SOLEIL — MER — SABLE ET TOUTES SORTES DE SPORTS



aux bouleaux avec... jako

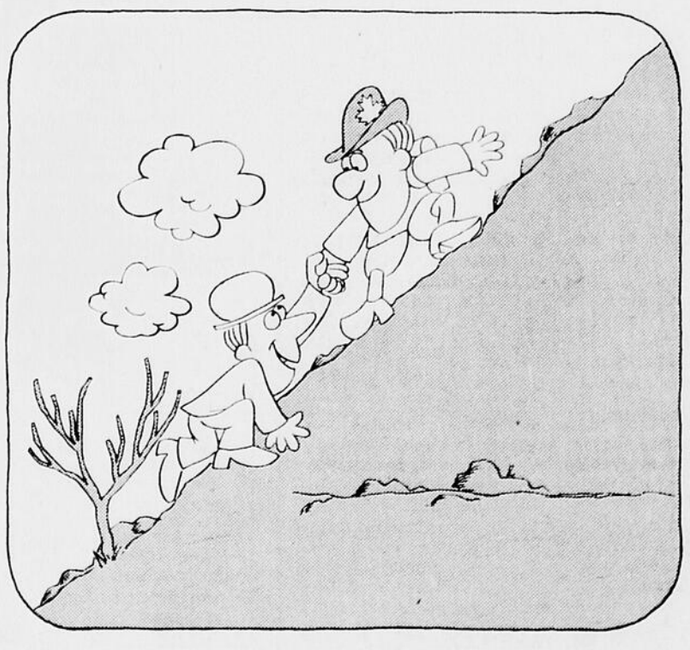


Pourquoi s'en faire une montagne?

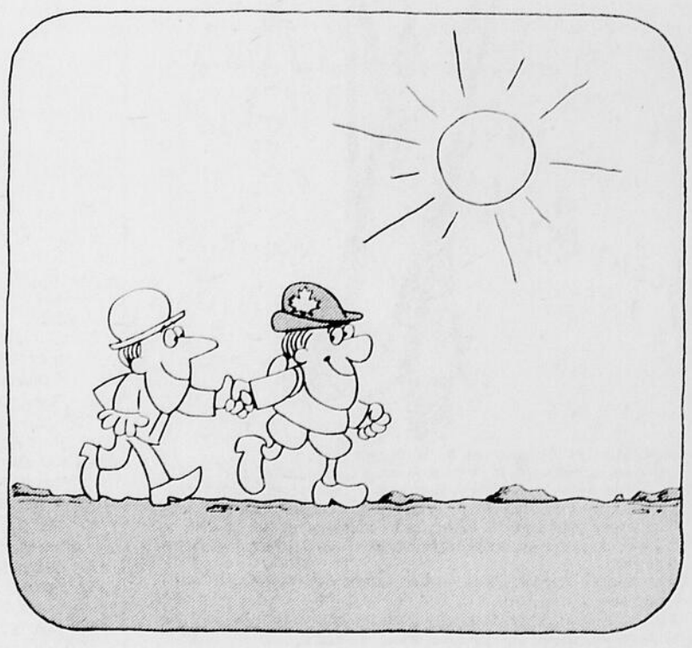


Sa déclaration d'impôt fédéral, il ne faut pas s'en faire une montagne. Il y a un moyen sûr d'y arriver: consulter le Guide. Les pages bleues du Guide vous expliquent...

...la marche à suivre étape par étape. Les pages blanches contiennent plusieurs renseignements supplémentaires qui vous seront d'un grand secours. D'une part le Guide...



...vous donne tous les avantages dont vous pouvez profiter. D'autre part, si votre cas est complexe, les pages blanches clarifient la plupart de vos problèmes tels que: les intérêts et les dividendes, les allocations familiales,...



...les transferts entre conjoints, etc... Si après avoir consulté le Guide, vous avez encore besoin d'aide, vous trouverez au verso du Guide les adresses et numéros de téléphone des bureaux de district d'impôt fédéral.



Surtout, vérifiez bien **tous** vos calculs et annexez **tous** vos reçus et feuillets de renseignements à votre déclaration d'impôt fédéral.

VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔT FÉDÉRAL FAITES-LA, MAIS FAITES-LA BIEN... CONSULTEZ LE GUIDE!

Revenu Canada Impôt — L'hon. Bud Cullen Ministre
Revenue Canada Taxation — Hon. Bud Cullen Minister

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Felicien et les environs 679-3832

ANIMAUX A VENDRE

CHIOTS Cocker, Spaniel, blonds, pure race, enregistrés, tatoués, queue coupée, belle portée, nés le 13 janvier. Tél.: 543-7214.
F-6102

JEUNES CHIENS St-Bernard, pure race, vaccinés, tatoués, très beaux sujets, 2226, boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-7578.
F-6035

AUTOS A VENDRE

CHEVROLET 1976, Impala Custom, 4,000 milles, bien équipée, raison: transfert. Tels: 543-3364, le jour; 543-9089, après 5 heures.
F-6030

A VENDRE: Datsun 260Z, 2 plus 2, 1974, manuelle, AM-FM, roues magnesium, Ziebart, très propre. Prix: $4,800. Tél.: 275-3974, le soir.
F-6245

ASTRE 1974, 9,100 milles, raison, 2ième voiture, prix à discuter. Tel.: 543-6458, le soir seulement.
F-6029

PONTIAC 1974, 35,000 milles, bonne condition. Tel.: 549-1947.
F-4898

PONTIAC 1969, Parisienne, hard-top, 2 portes, excellente condition, prix: $445.00. Tel.: 549-3912.
F-6146

CAMIONS A VENDRE

CAMION 1 tonne, Mercury, 1968, avec boite et dompeuse, 34,000 milles, bonne condition. Tél.: 549-8566.
F-6149

DIVERS A VENDRE

ACCESSOIRES POUR ROULOTTES de tous genres, auvents, poêles, réfrigérateurs, demandez catalogue Belco, $1.00, 1249, Taschereau, Longueuil, P.Q.
F-6148

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos, usagés, neufs à vendre. Pour informations, tél.: 549-3925.
F-6010

4 COMPRESSEURS à réfrigération (usagés), palan Comelong, 1½ tonne, 2 polycopieuses, 9" et 30" (usagées), 25 moteurs électriques assortis, 2 dessus de table en fibre noire, 1¼" x 24" x 110", meule avec base en fonte, avec pompe, 6 pompes à eau assorties. Tél.: 543-1728.
F-4909

VASTE CHOIX de meubles antiques et usagés et département de jonc. ARTISAN DU MEUBLE LTEE, 524, Delisle. Tél.: 668-8784.
F-6011

REPRIS DE FINANCE, chargeur sur roues, Michigan, 1974, modèle 45-B, 2 V.C., en excellente condition. Pour informations, tél.: 545-0493.
F-4897

NOUS ACHETONS, vendons ou échangeons: skidder, pulp jack, camion, loader, chargeuse, tracteur, chenille, etc. Communiquez au numéro de téléphone: 418-899-6840.
F-4974

POELES, 24" et 30", frigidaires assortis. Tél.: 549-7308.
F-6099

SET DE SALON, divan-lit, commode, garde-robe. Tél.: 549-7308.
F-6100

PIECES DE TOYOTA Corolla, 1972, communiquez à: 543-8911.
F-6112

ANTIQUITES comprenant: mobiliers de salon, de salle à manger et de chambre à coucher. Aussi: tous les accessoires pour la décoration, tels que: lampes, miroirs, horloge grand-père, jardinières, cadres, chaises décoratives, desserte, chaises, porte-chapeaux. Tél.: 662-3029.
F-6111

FOIN A VENDRE, de cette année. Tels: 549-9763 ou 545-9293.
F-6114

ANTIQUITES: armoires et commodes en pin, fauteuils, récamier, table et chaises, lit de bois, secrétaire, sideboard. Tél.: 547-0252.
F-6115

MACHINERIE

MACHINES, OUTILS, à vendre, tour milling, drill, machine à gears et lifts-truck. Tels: 819-362-3455, entrepôt: 819-362-2223.
F-6031

MAISON A VENDRE

BUNGALOW: 26 x 38, 3 chambres, salon, cuisine, tapis mur à mur, remise, foyer, avec patio, pour rendez-vous: 549-4322, TREPIN INC., COURTIER.
F-6246

MAISON A VENDRE: 4 logements, chauffés, éclairés, peuvent rapporter $400.00 par mois, $25,000.00. Tél.: 549-4322, Trépin Inc., courtier.
F-6249

A VENDRE: maisons modèles, avec base de foyer, 25 x 40, briques, arrière de Place du Royaume, style canadien, prix: $34,950.00. Saison hivernale seulement. Tél.: 549-4322, Trépin Inc., courtier.
F-6250

DIRECTEMENT DU PROPRIETAIRE: 3 logements, située au 642, St-Paul, Chicoutimi. Prix: $18,000.00. Tel.: 547-3342.
F-6045

MAISON: 5½ pièces, 3 chambres, extérieur fini en briques, avec abri d'auto et armoires, tapis mur à mur, en arrière de Place du Saguenay, directement du propriétaire, conditions avantageuses pour personnes sérieuses. Tél.: 549-3836.
F-6106

TERRAINS A VENDRE

5 TERRAINS: près Place du Royaume, décor enchanteur, rue passant Domaine Saguenay Inc. Prix: $2,200.00, conditions faciles, service public non rendu, arrière Place du Royaume, continuation rue des Champs-Elysées. Tél.: 549-4322, TREPIN INC., COURTIER.
F-6248

A LOUER

900 PIEDS CARRES de plancher, au sous-sol, pouvant servir d'entrepôt ou de local commercial, situé centre-ville. Tel.: 543-7744.
F-6103

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS neufs avec terrain boisé, Habitat Saguenay Enr., arrière Place du Royaume, tapis mur à mur, meubles, chauffés, éclairés, stationnement disponibles pour 2 à 4 personnes, prix variants de $175.00 à $225.00 par mois, suivant la location et les meubles fournis. Tél.: 549-4322, TREPIN INC., COURTIER.
F-6247

APPARTEMENTS LE GITE: 3½ pièces, ultramodernes, balcons, portes panoramiques, meubles, style colonial, service de conciergerie, stationnement, buanderie, tapis mur à mur, situés rues Alma, des Hospitalières, des Champs-Elysées, Chicoutimi, 1450, Du Perche et 1469, boul. Mgr-Racine, Rivière-du-Moulin. $185.00 à $195.00 par mois. Tels: 549-9973 ou 549-4803.
F-6243

APPARTEMENT: 3½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, chemin Sydenham, près Université Cegep, libre le 1er avril. Tels: 543-9668 ou 549-4339.
F-6038

APPARTEMENT meublé, 3½ pièces, meublé style colonial, tapis mur à mur, situé coin Hamel et Du Perche, Rivière-du-Moulin. Tél.: 549-9973.
F-6053

APPARTEMENT: 2½ pièces, meublé avec tapis, chauffé, éclairé, $115.00 par mois, libre le 1er avril. Tél.: 548-7176.
F-6113

CHAMBRES A LOUER

GRANDES CHAMBRES avec tapis, personne distinguée, situées quartier Murdock, possibilité cuisiner, préférence personne travaillante, demoiselle ou monsieur. Tél.: 545-0147.
F-6048

LOCAUX A LOUER

LOCAL commercial à louer, 1,400 pieds carrés, très bien situé, sur la rue Racine est. Tél.: 549-4512.
F-6109

LOGEMENTS A LOUER

CHALET (maison mobile), à louer, au lac Clair, pour 2 personnes, chauffé à l'électricité, chemin ouvert à l'année, libre le 1er mai (saison hivernale seulement). Tél.: 549-4322.
F-6244

POUR LOUER ou sous-louer votre logement, communiquez avec la Banque de Loyers Enr., services gratuits pour locataires. Tels: 543-4021, le jour; 549-5149, le soir.
F-6012

LOGEMENT: 3½ pièces, meublé, luxueux, tapis, aspirateur dans mur, sauna, buanderie, chauffé, éclairé, 1241, Duchesne, arrière de Place du Saguenay. Tél.: 545-0698.
F-6037

LOGEMENTS: 3½ pièces, chauffés, éclairés, situés rue Dubé, rue Alma, rue des Hospitalières, des Engoulevents. Aussi: 4½ et 5½ pièces, rue Ste-Cécile à Jonquière, libres immédiatement. Tels: 543-4021, le jour; 549-5149, le soir.
F-6047

LOGEMENT: 3 appartements, non meublé, $130.00 par mois. Tél.: 545-9690.
F-5036

LOGEMENT: 5½ pièces, dans un sous-sol, entrées laveuse, sécheuse, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, libre le 1er avril, prix: $145.00. Tel.: 547-3772.
F-6147

DIVERS

NETTOYAGE DE TAPIS, à la brosse, estimé gratuit, travail garanti, commercial ou résidentiel, PRIX UNIQUE. Tél.: 547-4557.
F-6105

REPARATIONS D'APPAREILS électriques de tous genres. Tél.: 549-7308.
F-6098

FAIRE-PART: Futurs mariés; faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-5714

NOUVEAU: achetons et vendons, meubles usagés, MEUBLES USAGES ST-IGNACE. Tél.: 549-7308.
F-4891

DEMANDES

ACHETERAIS bandes dessinées neuves, usagées et "comics" de tous genres. Tél.: 543-7239, après 5 heures.
F-6145

CHALET à louer, dans les environs de Chicoutimi, 6½ pièces, pour les mois de juin, juillet, août, belle plage, facilité pour la baignade. Informations: 543-2886 ou 549-6307.
F-6049

FEMMES DEMANDÉES

AIDE FAMILIALE pour travailler dans une maison privée, 2 enfants. Située dans St-Mathias, Arvida. Tél.: 548-8754, après 6 hres.
F-6051

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

CHERCHONS personnes ou couple sérieux pour gérer un nouveau commerce. Début à temps partiel. Si intéressés, écrivez à Michel Brochu, 40, des Chênes ouest, appt 6, Québec. Un rendez-vous sera fixé d'ici le 13 mars. Tél.: 628-2739.
F-6110

DEVENEZ représentant, Régime Familex, c'est facile, agreable et très payant, ceci sans frais de votre part. Tél.: 549-6728 ou 543-6031 pour le Saguenay, 662-4117 ou 276-2054, pour le Lac-St-Jean.
F-6052

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur au Saguenay-Lac-St-Jean.

$1.10 par semaine.
Prix dans les dépôts:
$0.25 la copie.

PAR LA POSTE:
Sag.-Lac-St-Jean-Côte-Nord.
6 mois: $35.00 1 an: $65.00

Autres régions au Canada:
6 mois: $40.00 1 an: $75.00

Pays étrangers:
6 mois: $45.00 1 an: $85.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

DU 5 AU 14 MARS 1976
aux bouleaux avec...
jako

AVIS LEGAL

Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 26 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (S.R.Q. 1974 chapitre 275) que la garantie créée par l'acte de Fiducie, d'hypotheque de nantissement et de gage, consenti par Boulanger Excavation Inc., en faveur de National Trust Co. Ltd, devant Maurice Brassard, notaire, le 14ième jour de septembre 1973 et enregistré le 17ième jour de septembre 1973 au bureau d'Enregistrement de Chicoutimi sous le numéro 266484, est devenu exécutoire. **National Trust Co. Ltd. en sa qualité de Fiduciaire pour le détenteur des obligations de Boulanger Excavation Inc.**

Québec, ce 19ième jour de février 1976

Bureau de: **MERCURE BELIVEAU & ASS., 880, Chemin Ste-Foy, Suite 970, Québec, Qué. Tél.: 688-8140**

POUR INSERER UNE
ANNONCE CLASSEE
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI
545-4895
Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

GARDES-MALADES ENREGISTREES

Pour cliniques de perçage d'oreilles à CHICOUTIMI et JONQUIERE. Personnes soignées, bien mises, ayant de l'assurance et possédant une automobile pour travailler les jeudi et vendredi soir et la journée du samedi. Doivent être bilingues. Entraînement fourni. Appelez à frais virés à **Toronto (416) 225-7868.**

Sears

ERRATUM

Dans le "Cahier de la mariée" à la page 20 A paru dans le Progrès-Dimanche du 7 mars, l'ensemble colonial Browill, mobilier complet, le prix de cet ensemble devait être:

$1,999

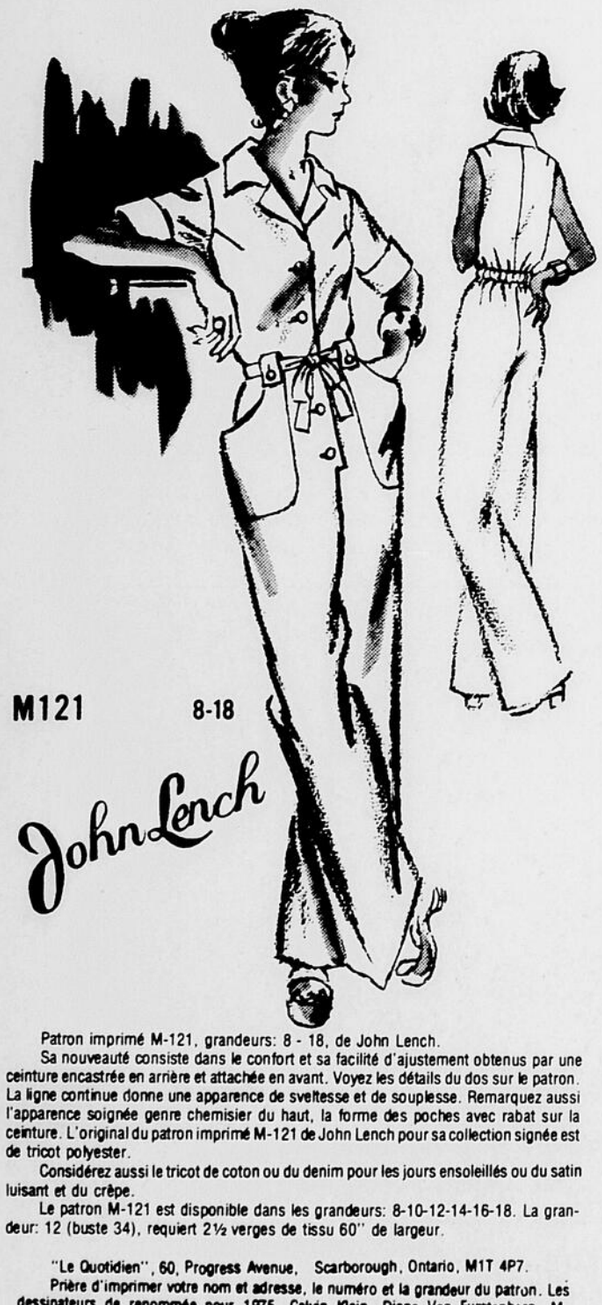
au lieu de:

$1,599

SIMPSONS SEARS LTD.

PATRONS

Le tout nouveau jumpsuit printanier!



Patron imprimé M-121, grandeurs: 8 - 18, de John Lench.

Sa nouveauté consiste dans le confort et sa facilité d'ajustement obtenus par une ceinture encastrée en arrière et attachée en avant. Voyez les détails du dos sur le patron. La ligne continue donne une apparence de sveltesse et de souplesse. Remarquez aussi l'apparence soignée genre chemisier du haut, la forme des poches avec rabat sur la ceinture. L'original du patron imprimé M-121 de John Lench pour sa collection signée est de tricot polyester.

Considérez aussi le tricot de coton ou du denim pour les jours ensoleillés ou du satin luisant et du crêpe.

Le patron M-121 est disponible dans les grandeurs: 8-10-12-14-16-18. La grandeur: 12 (buste 34), requiert 2½ verges de tissu 60" de largeur.

"Le Quotidien", 60, Progress Avenue, Scarborough, Ontario, M1T 4P7.

Prière d'imprimer votre nom et adresse, le numéro et la grandeur du patron. Les dessinateurs de renommée pour 1975, Calvin Klein, Diane Von Furstenberg, M. Blackwell, Adri et beaucoup d'autres, sont tous dans notre livre 1975, excitant et important de dessinateurs. Utilisez le coupon de $0.50 gratuit à l'intérieur sur l'achat de tout patron à $1.25 de votre choix. Voyez et cousez les plus nouveaux pantalons, ensembles, jupes, vestons, blouses, jumpers, robes. Grandeurs juniors et demi-grandeurs. Envoyez $0.50 pour notre livre no 30.

Le livre Cousez et tricotez inclus les tissus de base pour les patrons ajustables pour grandeurs 10-20, 40-42. Confectionnez une garde-robe complète, robes courtes, longues, blouses, jupes, vestons, etc... Ensuite continuez et tricotez une autre garde-robe complète. Faites-vite, envoyez $1.25 maintenant.

Livre mode instant! Apprenez à paraître à votre mieux avec le plus petit budget à choisir les lignes appropriées à votre silhouette. 128 pages, des centaines de gravures.

Envoyez $1.00. Le livre de couture instant vous montre comment coudre aujourd'hui et le porter demain. Commandez, techniques professionnelles, $1.00.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, M1T 4P7

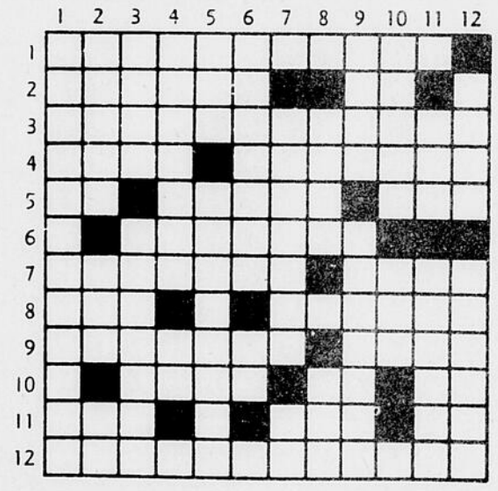
Numéro.....

Nom .....

Adresse .....

MOTS CROISES

problème: no 716



HORIZONTALEMENT
1- Influence réciproque.
2- Confiserie faite d'amandes ,de sucre et parfois de miel . -- Métal précieux.
3- Série de contractions violentes et désordonnées du muscle cardiaque.
4- Déchet des matières azotées de l'organisme. --Facilité qui se montre dans les actions.
5- Négation.-- Petit cigare cylindrique.--Tamis.
6- Chemin étroit.
7- Inactifs, paresseux.-- Rivière de France.
8- Indulgent, affectueux. --Langue parlée dans la région du Caucase.
9- Conformité d'idées,de sentiments.-- Ville d'Algérie.
10- Portions d'un tout.-- Saint.--D'un verbe gai.
11- Utilise . -- Du verbe "avoir".--C'est-à-dire.
12- Qui fuient la société des hommes.

VERTICALEMENT
1- Région de l'encéphale en forme d'entonnoir.
2- Obscure.-- Refus . -- Tellement.
3- Tuyau cylindrique. -- Relatifs aux vieillards.
4- Détacher le grain de l'épi.-- Sud-ouest.
5- Rayon.-- Qui se passe dans un corps social.
6- Statue d'homme soutenant un entablement. --Osmium.
7- Union de plusieurs corps ensemble. -- Interjection de surprise.
8- Commune de Belgique. --Certain.
9- Lettre grecque . -- Plat italien.
10- Filins frappés sur un objet immergé . -- Trois fois.
11- Organisation Commune Africaine.-- Mammifère voisin du phoque.
12- Hommes ignorants.-- Chants funèbres chez les Grecs et les Romains.

problème: no 715

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	O	M	I	L	E	T	I	Q	U	E	■
2	E	R	U	D	I	T	■	F	U	S	I	L
3	G	I	S	■	E	R	E	■	E	U	R	E
4	E	F	E	N	D	I	■	V	■	R	E	G
5	M	I	R	E	■	Q	U	A	S	I	■	U
6	O	C	■	P	L	U	S	■	U	E	L	E
7	N	E	V	E	■	E	I	G	E	R	■	■
8	I	■	A	N	E	S	T	H	E	S	I	E
9	E	S	■	T	C	■	E	E	■	■	N	L
10	■	C	■	H	A	N	■	T	A	R	T	E
11	G	I	B	E	L	O	T	T	E	■	E	V
12	D	E	N	S	E	■	C	O	F	F	R	E

Après la rupture de leurs relations

Alger et Rabat se lancent la pierre

LONDRES (Reuter) — Au lendemain de la décision du Maroc et de la Mauritanie de rompre leurs relations diplomatiques avec l'Algérie, qui avait reconnu 24 heures plus tôt la République arabe sahraouie démocratique proclamée par le Front Polisario, Alger et Rabat s'accusent réciproquement de faire preuve de mauvaise foi et de se livrer à une escalade de leur différent.

— A Alger, le quotidien el-Moudjahid, sous le titre "Les falsificateurs", a estimé, lundi, qu'en rompant les relations, le Maroc et la Mauritanie ont "franchi hier un nouveau degré dans l'escalade anti-algérienne et accentué encore la tension qui règne dans la région".

Le journal reproche aux dirigeants marocains d'avoir avancé une "série de contre-vérités, allant jusqu'à accuser l'Algérie d'avoir 'falsifié' les résultats de la récente session de l'OUA", après avoir présenté "de la manière la plus mensongère" à l'opinion marocaine l'avis de la Cour internationale de justice sur la question du Sahara.

Pour el-Moudjahid, il est établi que les ministres africains réunis à Addis Abeba "ont réaffirmé le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance... confirmé les principes de l'intangibilité des frontières héritées du colonialisme et de l'intégrité territoriale, y compris l'intégrité territoriale du Sahara occidental, ce qui constitue une condamnation parfaitement claire de la tentative de partition entreprise par la collusion Madrid-Rabat-Nouakchott".

"Nouveaux mensonges"

El-Moudjahid estime que les "nouveaux mensonges" de Rabat sont voués à l'échec, jugeant que l'opinion publique internationale "accorde de moins en moins de crédit aux affabulations du palais royal". "Quant au peuple marocain, il serait illusoire pour ses mauvais dirigeants que de croire qu'ils pourront indéfiniment le duper. La vérité finit toujours par triompher".

La République d'Oran, joint sa voix au Moudjahid pour dénoncer le "régime féodal qui est passé maître dans la répression... la corruption et aujourd'hui le génocide des peuples".

Dans la capitale algérienne, on s'attendait à la fermeture des ambassades du Maroc et de Mauritanie et à ce que le chargé d'affaires marocain, M. Abdellatif Mouline, à la tête d'une mission de sept diplomates, notifiat, lundi, les autorités algériennes de la décision de son gouvernement. De source proche de l'ambassade de Mauritanie on indiquait qu'aucune instruction n'avait encore été reçue de Nouakchott. On ignore pour l'instant qui représentera les intérêts des deux pays à Alger après la fermeture de leur mission. Trois consulats marocains demeureront ouverts à Alger, Oran et Sidi-Bel-Abbes pour veiller sur les intérêts des quelque 260,000 Marocains vivant en Algérie, la plupart dans l'ouest du pays.

— A Rabat, on réaffirmait, lundi, que l'Algérie a eu recours à un "faux" et à la "falsification" des faits pour justifier sa reconnaissance, samedi, de la République arabe sahraouie proclamée par le Front Polisario, en affirmant que ce dernier avait été officiellement reconnu par l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

De source gouvernementale marocaine autorisée on estime que le gouvernement algérien a été "forcé" de reconnaître lui-même la république sahraoui — reconnaissance qui n'a jusqu'à présent été accordée que par Madagascar et le Burundi — dans l'espoir que "des pressions diplomatiques" et le "chantage" inciteront d'autres pays à suivre cet exemple.

MONDE EN BREF

Concorde — procès

WASHINGTON — Le juge fédéral Barrington Parker a annoncé qu'il décidera probablement d'ici la fin de la semaine si Concorde sera provisoirement interdit sur l'aéroport de Dulles près de la capitale fédérale américaine.

Les deux comtés de Fairfax et de Loudoun, en Virginie, sur lesquels se trouve l'aéroport, avaient demandé au tribunal d'annuler la récente décision du secrétaire aux Transports, William Coleman autorisant le supersonique à se poser à Dulles.

Monsieur Coleman, rappelle-t-on, avait permis à Air France et British Airways de desservir l'aéroport de Dulles ainsi que celui de Kennedy, près de New York, pour une période d'essai de 16 mois.

Terrorisme international

WASHINGTON — Selon le directeur-adjoint des opérations à la CIA, William Nelson, le terrorisme international va se développer, et pourrait un jour s'illustrer par la prise en otage de toute une ville sous la menace d'un chantage nucléaire.

Monsieur Nelson s'adressait à la Commission des anciens combattants sur la sécurité et les affaires étrangères.

Monsieur Nelson prévoit une intensification de l'action subversive de l'URSS, estimant en particulier que la détente facilitera le recrutement d'espions par les Soviétiques.

Prix de l'essence

WASHINGTON — La baisse des prix de l'essence se confirme aux Etats-Unis. La société Shell Oil a annoncé, lundi, une baisse d'un cent par gallon, s'alignant ainsi sur la décision annoncée à la fin de la semaine dernière par Exxon et plusieurs autres compagnies pétrolières.

Le prix moyen de l'essence aux Etats-Unis, pour l'essence ordinaire, s'établit maintenant à 52 cents par gallon impérial, l'équivalent de 64 cents le gallon canadien. Selon les analystes, le mouvement de baisse qui résulte de la surproduction mondiale devrait se maintenir jusqu'aux vacances d'été qui entraînent toujours une augmentation de la consommation automobile.

Elections cantonales

PARIS (AFP) — Progression du Parti socialiste, parfois acquise au détriment du Parti communiste, stabilité de la majorité gouvernementale en nombre de sièges, avec toutefois un recul de l'UDR (gaulliste), telles sont les constatations que l'on peut faire à l'issue du premier tour de scrutin des élections cantonales en France. Celles-ci portaient sur le renouvellement de la moitié des sièges. Les dernières statistiques du scrutin laissent toutefois apparaître que l'opposition (Parti communiste, Parti socialiste et radicaux de gauche) a obtenu un nombre de voix supérieur à la majorité (56.3 p.c. contre 43.2 p.c.).

Guatemala — situation

GUATEMALA (Reuter) — Les steaks gros comme la main figurent de nouveau au menu des restaurants luxueux de Guatemala qui se hâtent de rouvrir leurs portes, mais des centaines de milliers de personnes qui campent où elles peuvent continuent à faire la queue patiemment pour recevoir une maigre ration de pain.

Le tremblement de terre qui a fait il y a un mois au Guatemala 22,700 morts et 76,000 blessés, a encore creusé un peu plus le fossé entre les riches et les pauvres. Les victimes, ce sont surtout ceux qui habitaient les bidonvilles et les paysans qui tirent de modestes revenus sur les hauts plateaux.

Le séisme a fait s'écrouler les habitations à bon marché alors que les maisons de briques et de béton, dans les quartiers plus riches, ont beaucoup mieux résisté.

Extradition Lopez Rega

BUENOS AIRES (AFP) — La justice argentine a demandé, lundi, au gouvernement espagnol l'extradition de l'ancien homme fort du régime péroniste, Jose Lopez Rega.

Le juge fédéral Alfredo Nocetti Fassolino a formulé cette demande auprès du gouvernement espagnol. L'ancien ministre du Bien-être social argentin est soupçonné d'avoir trouvé refuge en Espagne. Il est accusé de malversations portant sur des fonds publics et d'avoir été l'un des principaux "cerveaux de la Triple (alliance anti-communiste argentine), organisation d'extrême droite qui serait l'auteur d'au moins 1,500 assassinats politiques en Argentine.

Chine — femmes

HONG KONG (AFP) — "Les femmes soutiennent la moitié du ciel", a affirmé, lundi, Radio-Pékin, captée à Hong Kong, dans un commentaire consacré à la Journée internationale de la femme.

La radio a rappelé à cette occasion que près de 10,000 femmes ont été promues à des postes dirigeants du parti dans les provinces, les districts et les communes depuis le début de l'année dernière.

Ford part favori aux primaires de Floride

Le sort de Reagan va se jouer

MIAMI (AFP) — Fort de ses succès dans les trois primaires précédentes, le président Ford part nettement favori en Floride. Mais pour deux des candidats, M. Ronald Reagan dans le camp républicain et M. George Wallace dans le camp démocrate, le sort de leur campagne va se jouer sans doute mardi dans cet Etat.

De l'issue de ce scrutin dépend aussi, pour une large part, la "crédibilité" de M. Jimmy Carter, principal rival du gouverneur de l'Alabama, M. George Wallace. C'est contre M. Carter que le troisième candidat sollicitant les suffrages démocrates en Floride, le sénateur Henry Jackson, concentre principalement ses attaques, puisqu'il ne peut guère espérer arriver en tête. Aucun "libéral" ne se présente dans cet Etat où les trois candidats font appel à une même clientèle modérée ou conservatrice.

Tous les candidats réaffirment certes leur intention de rester dans la course quoiqu'il arrive. Cependant, M. Reagan, battu d'extrême justesse par le président Ford dans le New Hampshire le 24 février, a cette fois, désespérément besoin d'une victoire dans un Etat réputé conservateur.

Course serrée

Le gouverneur Wallace qui, en 1972, avait obtenu 42 pour cent des suffrages démocrates en Floride, doit maintenir au moins une avance confortable sur M. Carter. Celui-ci, vainqueur dans le New Hampshire, mais arrivé quatrième seulement dans le Massachusetts, ne peut se permettre, si près de sa "base" de Georgie, d'être surclassé par M. Jackson.

Le président Ford, après une tournée de deux jours en Illinois, étape suivante de la course à l'investiture, est resté, dimanche, à la Maison-Blanche où il a multiplié pour la télévision et la presse locale des interviews dans lesquelles il souligne l'amélioration de la situation économique.

Le sénateur Howard Baker, l'un des aspirants à la vice-présidence, qui fait campagne pour lui, a prédit que 55 pour cent des voix républicaines iraient à M. Ford.

M. Reagan reconnait quant à lui que la course sera "serrée".

Il multiplie les attaques personnelles contre le président et surtout contre son secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger, devenu le bouc émissaire de toutes les difficultés américaines.

Anti-castrisme

Dimanche à West Palm Beach, l'ex-gouverneur de Californie a réaffirmé que M. Ford n'avait "ni la vision, ni l'autorité nécessaires pour stopper le déclin de l'Amérique". Dans un Etat qui compte plus d'un demi-million d'exilés cubains farouchement anti-castristes, il s'en est pris avec une âpreté particulière à M. Kissinger pour avoir envisagé l'année dernière une normalisation des rapports avec La Havane et s'est élevé avec force contre tout abandon de la souveraineté américaine sur le canal de Panama.



MM. Ford, Reagan et Carter seront des têtes d'affiches chez les républicains et les démocrates, aux prochaines élections primaires américaines, qui auront lieu dans l'Etat de Floride.

La conférence des droits de la mer

Le défi de conclure l'un des traités les plus complets qui aient jamais été envisagés

NATIONS UNIES (AP) — Après plusieurs années de dures négociations, les diplomates du monde entier se retrouveront aux Nations unies, le 15 mars, pour tenter de parvenir à un règlement global de première importance sur le droit de la mer. Seules des petites pierres noires que l'on trouve sur le plancher marin pourraient faire buter les négociateurs.

Il y a probablement plus de mille milliards de ces nodules de la taille d'une pomme de terre au fond de la mer. On les trouve à partir d'une profondeur de trois kilomètres et ils contiennent suffisamment de nickel, de cuivre, de cobalt et de manganèse pour assurer les besoins d'un pays industrialisé pendant plusieurs générations.

La tâche des 150 délégations qui se rencontreront pour la troisième session de la conférence de l'ONU sur le droit de la mer est de répartir ces richesses de façon équitable.

Les pays industrialisés souhaitent commencer l'exploitation des fonds marins le plus tôt possible, sans traité international au besoin. Les pays sous-développés craignent la concurrence pour leurs exportations de matières premières tandis que les pays les plus pauvres réclament une part de "l'héritage commun".

L'intention des négociateurs est de mettre au point un des traités les plus complets qui aient jamais été envisagés, précisant l'importance des eaux territoriales et des zones de pêche de chaque pays et réglant les problèmes de la pollution des océans et de la recherche scientifique.

Les questions brûlantes

Si les cas sont bien différents (il y a les pays qui disposent de longues côtes, ceux qui n'en possèdent pas du tout, ceux qui disposent d'une flottile de pêche à court où à long rayon d'action, ceux qui sont industrialisés, producteurs de matières premières ou sous-développés, des accords sont en vue sur quelques-unes des questions les plus brûlantes.

Voici les points en passe d'être réglés:

— Extansion des eaux territoriales de trois à 12 milles. Garantie de passage par les 130 détroits et voies d'eau assimilées du monde, y compris les détroits stratégiques de Gibraltar et de Malacca, au large de Singapour.

— Les Etats côtiers disposeront du droit exclusif d'exploiter la faune et les richesses minières de la "zone économique" des 200 milles, là où la quasi-totalité des prises de pêche sont effectuées et où sont installés les puits de pétrole off-shore. Ces Etats seront seuls responsables de la conservation des bancs de poissons et pourront autoriser d'autres flottilles à venir pêcher dans leur zone.

— Ces mêmes Etats auront juridiction sur la partie du plateau continental dépassant la limite des 200 milles mais dans ce cas, ils devront partager les bénéfices des exploitations faites sur cette partie du plateau avec la communauté internationale.

— Sur les questions de pollution marine, ces Etats auront l'obligation de protéger et de faire respecter la mer dans la limite de leur souveraineté tandis qu'une autorité internationale sera mise sur pied pour protéger le reste des eaux internationales.

HOMME OU FEMME DEMANDE

Travail à l'année, salaire au-dessus de la moyenne.
Avantages marginaux.
Expérience non requise.
Auto nécessaire.
Temps plein ou partiel.

Téls: Jonq.: 547-6625
Chic.: 545-0950

Les Amis des Ecrivains Québécois

OCCASION D'AFFAIRE

Maintenant disponible, nouvelle concession régionale.

Fonde de roulement nécessaire $3,000.

Pouvoir travailler 20 hres par semaine.

Etes-vous présentement disponible?

Avez-vous une bonne réputation?

Nous prévoyons que notre concessionnaire régional aura la possibilité de recevoir dès la première année un revenu net de $12,000.

Ne tardez-pas... Prenez rendez-vous maintenant.

Les amis des Ecrivains Québécois,
M. Y. Boissonneault,
1-514-849-4217, local 272.

Les Forces, c'est aussi pour toi!



Tu peux devenir officier dès ton entrée dans les Forces canadiennes. Ça, c'est déjà un bon départ!

Les Forces canadiennes sont à la recherche de gars et de filles qui détiennent ou vont très bientôt détenir un diplôme universitaire en sciences, en génie, en mathématiques, en économie ou en administration; ou un DEC professionnel relié à l'une ou l'autre de ces disciplines.

Officier en commençant

Dès la première année, les Forces canadiennes te confieront des responsabilités et un défi stimulant, avec, en plus, un poste de commande où tu pourras mettre à profit et développer ton esprit de leadership.

Exigences:

Avoir, lors de l'enrôlement, 25 ans ou moins pour les classifications opérationnelles ou 34 ans ou moins pour les autres classifications.

Marié(e) ou célibataire, citoyenneté canadienne.

Remplir les normes médicales requises par les Forces.

Avantages:

Un salaire minimum d'environ $10,000.00 en commençant; indemnité d'uniforme; avantages sociaux complets; soins dentaires, médicaux et pharmaceutiques gratuits; un minimum de 4 semaines de congé payé; des possibilités d'études post-universitaires et de voyages à travers le Canada et à l'étranger.

Pour tout renseignement présente-toi ou communique sans tarder avec:

Centre de recrutement des Forces canadiennes
200 rue Racine, Est,
Chicoutimi, G7H 1S1
(418) 543-1880

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

SI LA VIE T'INTÉRESSE

DÉCÈS



MME CAMIL COUTURE

Est décédée à Montréal, le 15 février 1976, **Mme Camil Couture,** née Albertine Naud, à l'âge de 80 ans et 3 mois.

Elle laisse dans le deuil, son époux et ses dix-sept enfants, ses fils: MM. Gilbert (Jacqueline Cormier), Marcel (Gabrielle Ouellet), André-Guy (Pauline Perreault), Roger (Nicole Tremblay), Emile, Jean-Claude, Alexandre (Cécile Dessilet), René (Lise Hotton), Pierre, ses filles: Jeanne (Raymond Doucet), Jacqueline (Fernand Tardif), Madeleine (Wilfrid Richard), Thérèse (Maurice Villeneuve), Gisèle (Clément Cournoyer), Gabrielle, Carmen (Gilles Sauvageau), et Suzanne.



FRERE PIERRE-EUGENE MALTAIS

Est décédé accidentellement à Haïti, à l'âge de 56 ans et 6 mois, le frère **Pierre-Eugène Maltais** (csc) de la Confrérie de Ste-Croix, fils de Jean Maltais et de feue Marie-Emélie Gauthier, demeurant à St-Jean-Vianney de Shipshaw.

Il a été missionnaire au Bengale et depuis 6 ans, il était en mission à Haïti. Il avait 36 ans de vie religieuse.

Le service funèbre aura lieu mardi le 9 mars 1976, à 19 hres p.m., en l'église de St-Jean-Vianney de Shipshaw.

Parents et amis sont invités à y assister.

M. GEORGES SKEELE

A Roberval, le 4 mars 1976, à l'âge de 68 ans et 8 mois, est décédé **M. Georges Skeele,** époux de Rose De Launière. Il demeurait à Roberval.

Les funérailles ont eu lieu lundi à 11 hres. Départ: Harvey Ltée, Roberval, 816, St-Joseph pour l'église St-Jean-de-Bréboeuf et de là au cimetière paroissial.

Direction funéraire: Harvey Ltée.

M. ANDRE POITRAS

A Chicoutimi-Nord, le 7 mars 1976, à l'âge de 24 ans, est décédé **M. André Poitras,** fils de Lucien Poitras et de dame Laurette Tremblay. Il demeurait au 303, de la Falaise, Chicoutimi-Nord.

Les funérailles auront lieu jeudi à 11 hres. Départ: Emery Gravel, 2075, boul. Tadoussac, Chicoutimi-Nord, pour l'église St-Luc et de là au cimetière paroissial.

Il était le frère de Julien, Mme Bertrand Tremblay (Lucienne), Mme Claude Lavoie (Fleurette), Jacques, Mme André Bergeron (Micheline), Gaston et Réjean, Mme Donald Doucet (Lise), Jean-Marc et Raymond Poitras.

Direction funéraire: Emery Gravel, Chicoutimi-Nord.

M. ALMAS FORTIN

A Québec, le 7 mars 1976, à l'âge de 54 ans, est décédé **M. Almas Fortin,** époux de dame Marcelle Gaudreault. Il demeurait au 27, rue St-Rock, Chicoutimi-Nord.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 hres. Départ: Emery Gravel Enr., 2410, Roussel, Chicoutimi-Nord pour l'église Ste-Anne et de là au cimetière paroissial.

Il était le père de Mme Carol Boily (Claudette), Michel, Mme Germain Blackburn (Colette), Andrée et Line.

Direction funéraire: Emery Gravel Enr., Chicoutimi-Nord.

HOROSCOPE

Le sextile Mars-Jupiter vous confère efficacité et sens de l'opportunité. Vous saurez saisir au vol les occasions qui se présenteront et vous pourrez utilement consolider votre position. Vos capacités vous confèreront une autorité certaine dans votre équipe. Chance avec 8 et 31.

Anniversaires: Ne gâchez pas vos chances par une action trop précipitée, vous avez de bons atouts mais attendez le bon moment pour les jouer.

Naissances: Vos enfants seront volontaires et actifs. Ils auront une intelligence concrète et pratique et feront d'excellents techniciens.

BELIER (21 mars - 20 avril) Profession: Votre horaire sera très chargé mais la bonne entente qui régnera dans votre groupe facilitera votre travail. **Affection:** Des petites surprises agréables viendront ranimer vos sentiments. **Santé:** Bonne forme.

TAUREAU (21 avril - 20 mai) Profession: Les démarches que vous aviez l'intention de tenter auprès de personnes influentes seront placées sous d'excellentes influences. **Affection:** Un climat orageux risque de régner dans votre foyer. **Santé:** Attention aux chutes.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin) Profession: Les transformations que vous envisagiez devront être repoussées à plus tard en raison de circonstances défavorables. **Affection:** Votre comportement trop exclusif pourrait irriter votre partenaire. **Santé:** Bonne.

CANCER (22 juin - 22 juil.) Profession: Des idées claires et une bonne intuition vous permettront de venir à bout des éventuelles difficultés. **Affection:** Faites un effort pour mieux comprendre votre partenaire. **Santé:** Vous avez besoin de plus de calme.

LION (23 juil. - 22 août) Profession: Efforcez-vous d'être objectif et énergique, vous parviendrez ainsi à régler des problèmes préoccupants en un minimum de temps. **Affection:** Ne vous énervez pas dans les discussions. **Santé:** Ne faites pas d'excès.

VIERGE (23 août - 22 sept.) Profession: Ne vous laissez pas décourager par de petits contretemps et efforcez-vous de rester diplomate avec vos collaborateurs. Affection: Vos rapports amicaux vous donneront toute satisfaction. **Santé:** Bonne.

BALANCE (23 sept. - 22 oct.) Profession: Menez à bon port ce que vous avez mis en route mais faites preuve de calme et de précision, évitez toute précipitation. **Affection:** Vous aurez la possibilité de nouer de nouvelles amitiés. **Santé:** Bon tonus.

SCORPION (23 oct. - 21 nov.) Profession: Une tendance à l'insouciance et à la désinvolture pourrait vous nuire dans vos activités et retarder la bonne marche de vos projets. **Affection:** Vous vivrez d'heureux moments. **Santé:** Evitez les efforts physiques.

SAGITTAIRE (22 nov. - 20 déc.) Profession: Il vous faudra jouer la prudence et évitez les engagements trop lourds dans une situation qui risque d'être marquée par la récession. **Affection:** Mettez plus de tendresse dans vos sentiments. **Santé:** Bonne.

CAPRICORNE (21 déc. - 19 janv.) Profession: Vous devrez vous méfier des apparences qui pourraient se révéler trompeuses ainsi que de vos engouements pour des personnes peu sincères. **Affection:** Ne vous laissez pas entraîner dans des intrigues. **Santé:** Bonne.

VERSEAU (20 janv. - 18 fév.) Profession: Votre conscience professionnelle et votre entrain vous feront apprécier dans votre équipe et l'on vous confiera des responsabilités. **Affection:** Bonne harmonie conjuguale. **Santé:** Prudence si vous prenez le volant.

POISSONS (19 fév. - 20 mars) Profession: Vous devez prévoir des difficultés d'ordre financier ou administratif si vous continuez à gérer vos affaires avec autant de désinvolture. **Affection:** Donnez libre cours à vos sentiments. **Santé:** Bonne.

BRIDGE

Promotion

Alors que vous êtes en partie libre ou en compétition gouvernée par la marque internationale, toujours les joueurs en flancs doivent rechercher la chute du déclarant, sans trop se soucier du risque de lui permettre de réaliser des levées supplémentaires. Cependant dans les compétitions où les résultats sont transposés en points de match, une stratégie contraire doit être acceptée. En effet avant de songer à la chute du déclarant les joueurs doivent tout d'abord concentrer leurs efforts à la prévention des levées supplémentaires qui ont une très forte influence alors que les résultats seront convertis en points de match.

Donneur: Sud
Tous vulnérables

	Pi-10-5 Co-9-6-3-2 Ca-R-9-4 Tr-D-V-7-5	
Pi-8-6-4 Co-R-D-8-4 Ca-7 Tr-A-R-9-6-4	O N S E	Pi-R-9-2 Co-V-10-7-5 Ca-10-8-5-3 Tr-10-2
	Pi-A-D-V-7-3 Co-A Ca-A-D-V-6-2 Tr-8-3	

Sud	Ouest	Nord	Est
1-pique	2-trèfles	passe	passe
3-carreaux	passe	3-S-A	passe
4-carreaux	passe	4-piques	passe
passe	passe		

Entame: - roi de trèfle.

Alors que cette main s'était présentée au cours d'une séance hebdomadaire, la plupart des joueurs en Ouest après avoir obtenu les deux premières levées par les honneurs de trèfle changeait au roi de coeur pour l'as du déclarant. Après être monté au Mort par le roi de carreau, l'attaque à l'atout était déclenchée par le dix et avec grande facilité le déclarant obtenait les levées restantes alors que le roi de pique se trouvait chez Est, les deux gagnantes de trèfle étant des valeurs superflues.

Un seul joueur en Ouest sut affronter la réalité et en conséquence prévenir la levée supplémentaire. Espérer un as chez le partenaire était chimérique alors que par son saut à 3-carreaux le déclarant avait montré une main très puissante. Egalement le déclarant avait indiqué un fort bicolore pique-carreau pour un ensemble d'au moins dix cartes. Ainsi alors que déjà le déclarant avait fourni deux trèfles il ne pouvait en conséquence avoir plus d'un coeur qui devait être envisagé comme étant l'as. Donc pour Ouest aucun espoir de pouvoir réaliser une levée de coeur. Comment alors tenter la prévention d'une levée supplémentaire?

Un seul espoir, envisager la promotion du HUIT de pique au rang de gagnante!

Ainsi à la troisième levée Ouest revient avec un troisième trèfle qui provoque une coupe par le neuf de pique et une surcoupe de la part du déclarant. La main est accordée au Mort par le roi de carreau et l'attaque du dix de pique en fait sortir le roi et l'as. Ouest a réalisé son objectif alors que maintenant une levée est assurée au HUIT de pique et que le contrat ne sera réalisé que de justesse.

La prévention de la levée supplémentaire représentera pour E-O l'une des meilleures marques et ils ne seront devancés que par les joueurs en E-O qui auront eu l'avantage de voir N-S jouer le coup à 5-carreaux.

Noël Duchesne

Sears

Semaine de la mode chez Sears

du 9 au 13 mars

Imperméables pour dames
Choix de trois style

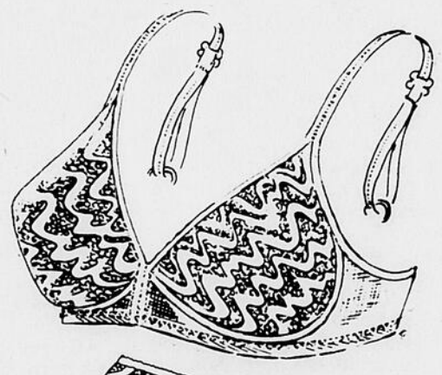


Polyester et coton
Doublure acétate
Avec ou sans ceinture
Couleurs beige, bleu moyen
vert, cuivre et tan
Grandeurs 6 à 16 ans.

$34.99

Jeune Boutique — (Rayon 19)

Ensembles 2 pièces 8

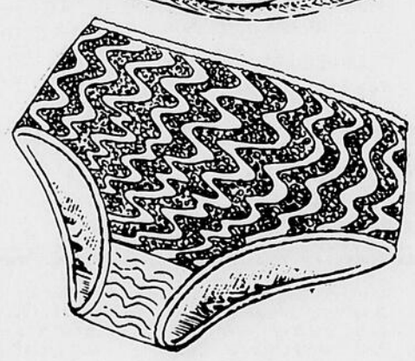


Soutien-gorge et bikini Daikiri. Bonnet sans couture. Imprimé d'un dessin floral. Lycra extensible. Couleurs ass. Grs: 32 à 36. **#50110.**

SPECIAL:

8.99

Rég.: 14.00



Ensembles 2 pièces 8



Ensembles. Titcha. Lycra extensible. Couleurs ass. Grs: 32 à 36. **#50130**

SPECIAL:

8.99

Rég.: 15.00

Vêtements base — (Rayon 18)

Du 9 au 13 mars

LA MODE CHEZ SEARS

Tirage Rayon des Vêtements de Base "Wonderbra" & "Daisey-Fresh". Cinq (5) gagnants par jour.

(20 gagnants)

Un vêtement de base "Daisy-Fresh" ou "Wonderbra" par gagnant. Billets de participation à notre rayon de vêtements de base.

Défilée de mode à notre rayon des chaussures

JEUDI 11 MARS
2:00 p.m. Robes — 2 pièces avec jupe. Ensembles sport pour hommes
3:00 p.m. Accent sur le denim
3:30 p.m. Vêtements sport

VENDREDI 12 MARS
2:00 p.m. Accent sur le cuir
3:00 p.m. Vêtements de détente
7:30 p.m. Habits pour hommes et costumes printaniers pour dames

SAMEDI 13 MARS
11:00 a.m. Mode pour enfants.
2:00 p.m. Accent sur le denim
3:30 p.m. Robes 2 pièces et ensembles sport pour hommes.

DEMONSTRATIONS JEUDI-VENDREDI-SAMEDI

Rayon de la couture
Tapis crocheté

Rayon des bijoux
Clinique "Medox"
(perçage des oreilles)

Rayon des enfants
Visite de Winnie l'Ourson

Rayon des cosmétiques
Promotion Anne-Marie

Rayon des cosmétiques
Epilation des sourcils

Simpsons-Sears Ltd.

Simpsons-Sears Ltd.
Met à l'honneur
les XXI Jeux Olympiques

TELE-SHOPPING
549-8111

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9.15 a.m. à 5.30 p.m.
JEUDI - VENDREDI: 9.15 a.m. à 9 p.m.
SAMEDI: 9 a.m. à 5 p.m.

ARVIDA	548-8213
ALMA	668-8357
ROBERVAL	275-3722
DOLBEAU	276-0947